UNE DEPECHE DE SAINT-HUGUES ANNONCE QUE TROIS JEUNES ENFANTS ONT TROUVE LA MORT DANS UN INCENDIE, LA NUIT DERNIERE.

La Patrie

UN AMERICAI[illegible]PASSAGE A MONTREA[illegible]NTRAINE DANS U[illegible]ERRAIN VAGUE [illegible]DES BANDITS, A L'[illegible]ENLEVE.

Conseil Législatif
Juil07
26613

28e ANNEE—No 287 DOUZE PAGES | MONTREAL, VENDREDI, 1 FEVRIER 1907 | LE NUMERO: UN CENTIN

UN BIEN SINISTRE MOIS de JANVIER

Le froid rigoureux et les cataclysmes de toute sorte qui l'ont marqué le rendront tristement mémorable dans le souvenir des populations

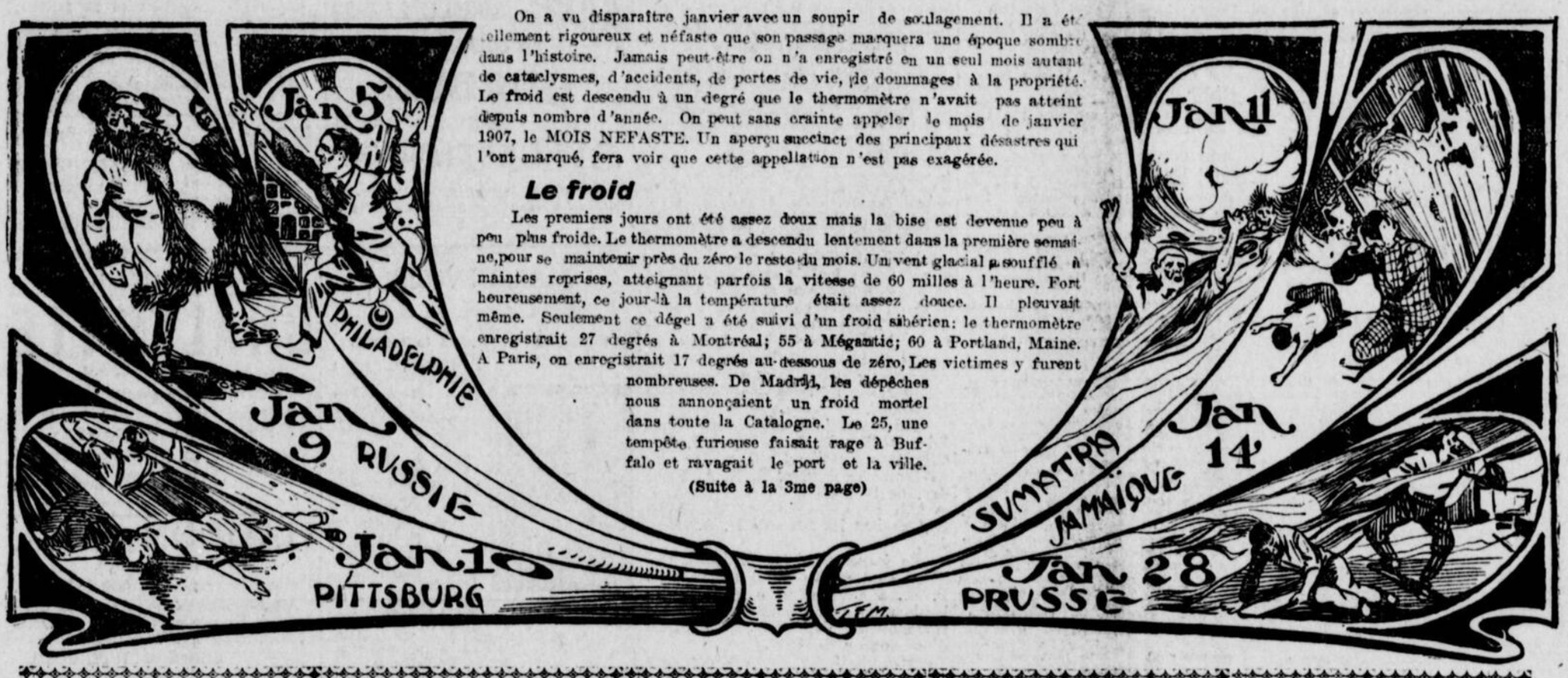

On a vu disparaître janvier avec un soupir de soulagement. Il a été tellement rigoureux et néfaste que son passage marquera une époque sombre dans l'histoire. Jamais peut-être on n'a enregistré en un seul mois autant de cataclysmes, d'accidents, de pertes de vie, de dommages à la propriété. Le froid est descendu à un degré que le thermomètre n'avait pas atteint depuis nombre d'année. On peut sans crainte appeler le mois de janvier 1907, le MOIS NEFASTE. Un aperçu succinct des principaux désastres qui l'ont marqué, fera voir que cette appellation n'est pas exagérée.

Le froid

Les premiers jours ont été assez doux mais la bise est devenue peu à peu plus froide. Le thermomètre a descendu lentement dans la première semaine, pour se maintenir près du zéro le reste du mois. Un vent glacial a soufflé à maintes reprises, atteignant parfois la vitesse de 60 milles à l'heure. Fort heureusement, ce jour-là la température était assez douce. Il pleuvait même. Seulement ce dégel a été suivi d'un froid sibérien: le thermomètre enregistrait 27 degrés à Montréal; 55 à Mégantic; 60 à Portland, Maine. A Paris, on enregistrait 17 degrés au-dessous de zéro. Les victimes y furent nombreuses. De Madrid, les dépêches nous annonçaient un froid mortel dans toute la Catalogne. Le 25, une tempête furieuse faisait rage à Buffalo et ravagait le port et la ville.

(Suite à la 3me page)

LE DOUBLE CONCOURS DE LA "PATRIE"

UNE ETOILE DE DIAMANTS
(de $100 à $150)

A l'employé de tramways le plus populaire.

UN EQUIPAGE PRINCIER

Au petit garçon ou à la fillette désignée par le suffrage de nos lecteurs.

Le premier Bulletin de Vote pour les deux Concours paraitra le LUNDI, 11 Fevrier

Que les employés populaires posent dès aujourd'hui leur candidature et en informent leurs amis.

Les enfants âgés de 8 à 15 ans sont admis au concours. Qu'ils se mettent à l'œuvre pour organiser leur élection.

Le vainqueur sera décoré d'une magnifique Etoile en or, constellée de diamants, et valant de $100 à $150. Il en aura la possession entière.

Le petit garçon ou la fillette qui sera proclamé vainqueur aura à sa disposition pendant une semaine, un superbe poney attelé à une élégante voiture.

N. B.—On peut donner un nombre illimité de bulletins du même jour

TROIS ENFANTS BRULES VIFS

A Cavignac, près de Saint-Hugues, la nuit dernière, presque sous les yeux de leurs parents

Une affreuse tragédie.—Les parents, à cause de la fumée, n'ont pu secourir les pauvres petits.

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

SAINT-HUGHES, 1er — Une affreuse tragédie a jeté, ce matin, dans la consternation, la population de ce village. Trois enfants, deux fillettes et un garçonnet, ont été

BRULES VIFS

dans la maison de M. Louis Côté, leur grand'père.

M. Louis Côté, un ancien marchand, demeurait à Cavignac, 4e rang de St-Hughes, avec sa fille, Mme veuve Saint-Laurent, les deux enfants de celle-ci, une petite fille de 5 ans et un garçon de 7 ans; ainsi qu'une petite orpheline âgée de 9 ans, enfant de Mme veuve Perron, sa fille également, décédée lundi dernier, et de M. Napoléon Perron.

Hier soir M. Louis Côté et Mme veuve Saint-Laurent étaient allés passer la soirée chez des amis, à St-Guillaume, laissant les enfants à la maison, après leur avoir fait toutes les recommandations possibles.

Ils ne revinrent à Cavignac que ce matin, vers 4 heures.

Quel ne fut pas leur effroi quand ils aperçurent en approchant,

DE SINISTRES LUEURS

En proie aux plus angoissantes appréhensions ils activèrent autant que possible l'allure de leur cheval.

Quand ils arrivèrent ils constatèrent que leurs craintes n'étaient que trop fondées: leur maison était en flammes.

Ne voyant pas les enfants M. Louis Côté s'empressa d'enfoncer la porte de sa demeure et il se précipita avec sa fille à l'étage supérieur où les pauvres petits devaient être couchés.

Mais la fumée était tellement épaisse qu'ils ne purent pénétrer dans la chambre. Suffoqués ils durent battre en retraite, et les flammes les empêchèrent de renouveler leur tentative de sauvetage.

FOLLE DE DOULEUR

Mme Saint-Laurent dut se résigner à laisser brûler ses enfants presque sous ses yeux.

Et ce matin, dans les ruines fumantes de la maison, on n'a retrouvé que trois petits cadavres à demi calcinés.

LES VICTIMES

sont Ernest Saint-Laurent, 7 ans; Ernestine Saint-Laurent, 5 ans, et Albertine Perron, âgée de 9 ans.

La maison a été complètement détruite avec tout son contenu. Les pertes matérielles de M. Louis Côté sont évaluées à $1,500 environ.

Le docteur Gauthier, d'Upton, coroner du district de St-Hyacinthe, a été avertie et est parti pour Cavignac où, cet après-midi, il tiendra une enquête.

REMERCIEMENTS

A une assemblée de la Locale No 1 de l'Association Nationale des Employés d'hôtel et de restaurant tenue hier après-midi, sous la présidence de M. J. N. Pouliot, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: Sur motion de M. O. Lapierre, secondée par M. B. Boroman: "Cette association remercie le journal "LA PATRIE" de sa généreuse publicité pour les rapports impartiaux qu'elle a donnés des séances de l'union.

O. LAPIERRE,
Secrétaire-financier.

M. J. N. Pouliot présidait l'assemblée.

IL FAUT GRIMPER

Ces diables de loups semblent devenir de plus en plus acharnés

UNE AVENTURE

DEUX HOMMES DE CHANTIER PASSENT LA NUIT SUR LA BRANCHE.

Ces diables de loups paraissent avoir été rendus encore plus furieux par l'annonce de la grande chasse que l'on médite contre eux. Ils ne laissent plus aucun répit à l'homme.

Une dépêche de Badgerman, Manitoba, nous apprend que deux vieux

Les loups sont deux fois féroces, depuis qu'on médite de leur faire la chasse.

citoyens de l'endroit, MM. Arthur Doré et Louis Moore, s'en allaient au chantier Couture, à dix milles de là, quand ils furent attaqués en route par une bande de loups affamés. Impossible d'engager la lutte: l'ennemi était trop nombreux. Les deux hommes n'eurent rien de mieux à faire que de grimper dans un arbre.

Si jamais le vers de Corneille: "Et monté sur le faite, il aspire à descendre" réfléta

UN SENTIMENT SINCERE,

ce fut dans le cas de ces deux pauvres malheureux, perchés sur leur branche et que le froid commença bientôt à tourmenter.

Mais les loups sont aussi patients que cruels. Ils ne voulurent pas abandonner la proie convoitée et obligèrent les deux oiseaux improvisés à passer la nuit sur leur perchoir.

Ils y seraient morts de froid, s'ils n'avaient eu la chance de s'être vêtus

Oiseaux improvisés, qui trouvent le perchoir incommode.

AU PERIL DE SA VIE

M. Grimard, d'Yamachiche, arrache deux personnes à la mort

SOUS UN TRAIN

M. PIETTE, DE BERTHIER, ET M. L'ABBE DUGUAY, DE SAINT-BANABE PRES DE PERIR.

(Correspondance spéciale)

YAMACHICHE, 1er—M. Prosper Grimard, chef de gare, a été le héros d'un sauvetage sensationnel.

Yamachiche, comme on le sait, est la station de rencontre des deux trains rapides du C.P.R.

A l'heure réglementaire le train de Québec, arriva le premier et stoppa vis-à-vis le sémaphore, sur la voie d'évitement.

Des coups de sifflet répétés se firent entendre: deux voyageurs, paralysés par la peur, étaient sur la voie principale. Au son de la cloche, au crissement des roues sur les rails, la foule des spectateurs mêlait un cri d'épouvante: "Sauvez-vous! Sauvez-vous!" Et les voitures passèrent dans un nuage de fumée.

On crut une seconde que la mort avait fait deux victimes, Mais quelle ne fut pas la surprise de la foule, de voir, à travers la fumée que le vent rabattait, les deux voyageurs,

SAINS ET SAUF,

mais plus morts que vifs, à côté du chef de gare, encore tout pâle et tout tremblant d'émotions.

Voici ce qui s'était passé. Au moment même où le train de Montréal n'était plus qu'à une très faible distance du quai de la gare, M. Grimard, dans une mouvement irrésistible, qu'il ne peut expliquer, s'élança

AU PERIL DE SA VIE,

au secours des deux voyageurs, M. Piette, de Berthier, et M. l'abbé Duguay, curé de Saint-Barnabé.

Au dire de M. Mclary, mécanicien du train de Québec, M. Piette n'était qu'à quelques pieds du chasse-pierres quand il vit quelqu'un l'arracher au danger et rouler avec lui sur le quai d'embarquement.

Nous n'avons pas besoin de dire que la foule a félicité le héros de ce sauvetage émouvant.

FANTAISIE ENNEIGEE

Un journal de la Californie publie une amusante dépêche

L'HIVER CANADIEN

CINQUANTE-QUATRE PIEDS DE NEIGE D'EPAISSEUR DANS LES VALLONS

Le "Herald," de Los Angeles, Californie, publie une dépêche de Prince-Albert, Saskatchewan, dont la note nous paraît quelque peu fantaisiste.

Nous citons textuellement:

"Prince Albert 28 janvier.—Une furieuse tempête de neige s'est abattue sur la contrée. La neige est tombée pendant six jours consécutifs, atteignant une hauteur de 9 pieds dans les endroits découverts, et de CINQUANTE-QUATRE pieds dans les vallons. Heureusement la neige était légère et les colons ont pu facilement creuser des tunnels d'une maison à l'autre. Il n'est pas probable que la neige disparaisse avant le printemps, et un grand nombre de cultivateurs se sont arrangés de façon à vivre sous la neige pendant le reste de l'hiver. Quelques-uns, qui n'avaient pas fait leurs labours d'automne, ont étayé la voûte neigeuse au-dessus de leurs champs et travaillent comme à l'ordinaire. La seule plainte qu'on entende est à propos du manque de lumière. Depuis que le manteau de neige est aussi épais, il n'est plus besoin de chauffer dans les maisons, et, pour ne pas être suffoqué par la chaleur, on ne fait que peu de cuisine. Quand il est absolument nécessaire de monter à la surface, on se sert d'échelles, et les puits pratiqués à cette fin sont soigneusement couverts pour empêcher les courants d'air d'ennuyer ceux qui sont sous la neige."

On a déjà vu, dans notre pays, la neige s'accumuler au point d'obliger les gens à sortir par les fenêtres de leurs maisons. Mais de là à une épaisseur de 54 pieds, il y a de la marge.

Ce qui étonne le plus à la lecture du récit fait par le correspondant californien, c'est que le monsieur, en une localité aussi neigeuse et sibérienne que Prince-Albert, trouve ainsi le moyen de conserver toute son imagination méridionale.

AGONIE ATROCE

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

MISSOULA, Montana, 1er.—Deux locomotives, sur lesquelles se trouvaient un grand nombre d'ouvriers, employés au déblaiement des neiges, près de Salter sont tombés en bas d'un remblai, à deux milles ouest de De Borgia hier.

Deux hommes ont été tués et près d'une vingtaine gravement blessés.

Les morts sont D. E. MacDonald, conducteur, et Levi Paridis (ou Paradis) chauffeur.

La mort du conducteur McDonald est arrivée, hier soir, après que le malheureux fut resté pendant dix heures enseveli, sous une chaudière, avec une partie du corps plongée dans l'eau glacée de la rivière.

Un de ses compagnons, incapable de le sauver, lui maintint la tête au-dessus de l'eau, jusqu'à ce que la mort vint délivrer le malheureux de ses souffrances.

LA MORT DU SUPERIEUR DES FRANCISCAINS

La dépouille mortelle du Révérend Père Hilaire, gardien de l'Ordre des Franciscains à Montréal, décédé hier matin, est exposée dans l'église de la communauté, rue Dorchester. Sur quatre planches, placées sur des tréteaux, le corps est placé. Le religieux est vêtu de l'habit de l'ordre, cependant on lui a enlevé les sandales et ses pieds sont nus. Sur le front, le capuchon retombe, et on ne voit que la figure émaciée. Les mains jointes tiennent le crucifix et le livre de la règle. Autour de cet humble catafalque brûle quelques cierges. Les Tertiaires, frères et sœurs de toutes les Fraternités de la ville de Montréal se font un devoir d'apporter le tribut de leur reconnaissance et de leur charitable souvenir en honorant par leur présence et surtout par leurs prières, sacrifices, communions et messes, la mémoire vénérée du regretté défunt. L'inhumation aura lieu dans le caveau de la communauté, au-dessous de l'autel. Ce caveau renferme déjà la chasse contenant les ossements des Pères Récollets. Deux scholastiques et un Tertiaire y ont aussi leurs tombeaux.

au départ de leur maison, comme pour une expédition au Pôle Nord. N'empêche qu'ils avaient

UNE JOLIE ONGLEE

aux pieds et aux mains quand ils furent secourus, le lendemain matin par une équipe du chantier Couture.

Mais qu'est-ce que d'être un peu mordu par le froid, quand on peut se féliciter d'avoir échappé à la dent des loups?

Nos futurs exterminateurs de fauves ont-ils prévus qu'ils seront peut-être heureux, à un moment donné, de se réfugier au sommet d'un arbre et y passer la nuit?

Nous leur conseillons d'ajouter à leur équipement une paire de ces crocs d'acier que les employés du téléphone ajustent à leurs bottes pour faire l'ascension des poteaux.

Cela ne dispense pas du fusil, mais complète singulièrement l'armure.

GREMBER, 1.—Il est tombé cinq pieds de neige hier dans cette ville. L'hiver est le plus rigoureux qu'on ait eu depuis vingt ans.

LE CANADA VU DE LA CALIFORNIE. (1) L'aspect de l'église Notre-Dame enfouie sous 54 pieds de neige; (2) un monsieur qui met le nez à sa fenêtre, le matin; (3) un boucher déblayant le tunnel qui conduit à son étal.

LA NOUVELLE UNION

ELLE A ETE CONSTITUEE HIER SOIR

M. BUCHANAN PRESIDENT

Les représentants de onze associations athlétiques à Montréal assistaient hier soir, dans une salle à la M.A.A.A., à une grande assemblée convoquée dans le but de fonder une nouvelle réunion A.V.

"The Amateur Athletic Federation of Canada", telle sera le nom que portera à l'avenir l'union, qui devra gouverner autant que possible tout ce qui a trait au sport dans la Puissance du Canada.

Les associations et clubs représentés à cette assemblée étaient les suivants : M.A.A.A., V. C. Buchanan et L. H. Boyd ; Shamrock A.A.A., T. O'Connell ; Montagnard A.A.A., et Federal Hockey League, M. A. Gauthier ; Quebec Rugbyt Fottball Union, M. E. O'Trien ; National A.A.A., M. St-Père ; M. S. M. Baylis ; Amateur Skating Association of Canada, M. T. Paton ; Club de Raquette Le Montagnard, M. Chevalier ; National Lacrosse Union, M. T. Carlind ; Montreal and District Cricket League, M. J. Duthrie ; Victoria Hockey Club, M. P. Molson.

L'assemblée, comme on peut s'en douter, fut mouvementée. De graves questions furent sérieusement discutées, puis on adopta certaines clauses de la constitution. On fit dans l'intervalle l'élection des officiers qui donna les résultats suivants :

Président, M. V. Buchanan, de la M. A.A.A.

1er vice-président, M. l'échevin T. O'Connell, de la S.A.A.A.

2ème vice-président, M. J. Ef Mercier, de l'A.A. d'A. Nationale.

Secrétaire-trésorier, M. W. Brigg ns, de la M.A.A.A.

Le président Buchanan a remercié les délégués qui lui ont fait les honneurs de la première élection à la présidence de la nouvelle Fédération Athlétique d'Amateurs du Canada. Il a rendu un juste tribut d'hommages aux institutions catholiques qui ne négligent rien pour promouvoir l'athlétisme. M. Buchanan fut très applaudi.

La nouvelle fédération a sanctionné les courses en patin de demain et les grandes courses en raquettes qui auront lieu le 12 février, au Parc DeLorimier.

INFORMATIONS SPORTIVES

LE BILLARD

AU CERCLE ST-PIERRE

Les Hochelaga sont allés jouer à St-Pierre, hier soir, et ont subi une écrasante défaite. Les St-Pierre ne les ont pas ménagés et les ont vaincus par tout près de 200 points.

SOMMAIRE

M. BEAUDIN, HOCHELAGA.

0, 0, 0, 3, 5, 4, 0, 0, 3, 1, 3, 2, 0, 0, 1, 4, 1, 3, 1, 1, 0, 5, 1, 0, 0, 0, 1, 1, 0, 0, 0, 1, 0, 2, 0, 1, 1, 1, 2, 0, 5, 1, 0, 7, 0, 2, 2, 1, 0, 1, 1, 4, 0, 1, 0, 81 0, 0, 1, 2, 1, 2, 0, 1, 1, 0, 2, 1, 2, 0, 2, 0, 0, 3. Total, 93.

Plus fortes séries: 7-5-5.

M. BERTRAND, ST-PIERRE.

0, 1, 0, 3, 2, 2, 7, 3, 2, 2, 1, 0, 4, 4, 0, 5, 2, 3, 0, 6, 0, 0, 25, 0, 2, 0, 8, 0, 2, 1, 0, 2, 4, 1, 3, 10, 0, 0, 0, 0, 0, 4, 2, 5, 6, 1, 6, 0, 0, 0, 0, 2, 7, 2, 1, 2, 5, 0, 4, 1, 12, 3, 0, 1, 8, 1, 0, 9, 0, 0, 0, 2, 2, 0, 9. Total, 200.

Moyenne: 2 1-3.

Plus fortes séries: 35-12-10.

M. MENARD, ST-PIERRE.

0, 0, 3, 0, 0, 1, 1, 3, 0, 0, 4, 0, 0, 0, 7, 0, 10, 2, 0, 2, 0, 0, 2, 0, 0, 4, 7, 4, 6, 0, 0, 0, 7, 0, 4, 2, 1, 10, 1, 5, 1, 2, 0, 0, 0, 0, 0, 3, 10, 2, 5, 4, 1, 2, 0, 0, 3, 10, 0, 1, 0, 3, 0, 0, 4, 5, 0, 0, 1, 5, 0, 2, 3, 0, 1, 0, 3, 4, 0, 0, 1, 0, 0, 4, 2, 4, 0, 0, 2, 3, 0, 0, 5, 6. Total, 200. Moyenne, 21-4.

Plus fortes séries: 13-10-10-10-10.

La séance de ce soir au Parc Sohmer

Les amateurs qui suivent assiduement les luttes du vendredi au Parc Sohmer, auront ce soir l'avantage de voir non seulement de superbes engagements à la graeco et à l'américaine mais aussi ils auront sous les yeux le spectacle inoubliable qui attira plus de 15,000 personnes à Coma en une seule journée. Ce spectacle, qui sera tout simplement la reproduction au cinematographe, de la fameuse bataille de Britt avec Nelson, vaudra son pesant d'or. Il durera une heure et quart environ. Ce sera, avec lalutte de Steurs et Mohl, l'événement principal.

LES ASSAUTS DE BOXE

PLUSIEURS RENCONTRES IMPORTANTES AURONT LIEU DURANT CE MOIS

ENTRE CHAMPIONS

LE PUGILISTE DUFRESNE.

Kid Dufresne est arrivé à Montréal depuis lundi avec son gérant, M. Arthur Brière. Il vient ici pour essayer de rencontrer Billy Allan, d'Ottawa, et F. Lynch, de Québec. Kid Dufresne s'entraîne actuellement à la salle de M. Georges Martineau, 3217 rue Notre-Dame ouest, Ste-Cunégonde. Il y sera tous les soir de la semaine prochaine. M. Brière, son gérant, est prêt à engager Dufresne avec n'importe quel pugiliste du monde dans sa classe.

LA PROCHAINE PARTIE.

Demain soir, à l'Arena, les Québec viendront se mesurer aux Shamrock. Ceux-ci quelque peu renforcés depuis une couple de semaines, espèrent bien pouvoir administrer aux Québec la même correction que celle dont les Montréal ont été gratifiés.

Le titre de champion de l'E. C. H. L. sera virtuellement décidé la semaine prochaine pourvu que les Victoria soient capables de vaincre les Wanderers. Ceux-ci ne sont pas de taille à battre les Ottawa, dans la capitale fédérale, croyons-nous. Alors un succès pour les Victoria, le 6 février, placerait les rivaux du club de Bytown en deuxième position. Dans le cas d'un triomphe des Wanderers, ce club arrivera tout probablement au même but que peut atteindre l'Ottawa. Des parties de détails seraient alors jouées comme on le fit l'an dernier.

M. COMTOIS, HOCHELAGA.

4, 0, 0, 8, 1, 5, 3, 1, 0, 5, 0, 0, 1, 0, 1, 5, 25, 7, 0, 0, 0, 4, 2, 2, 2, 7, 0, 0, 0, 0, 1, 5, 5, 2, 1, 2, 6, 3, 0, 0, 1, 0, 2, 1, 0, 1, 1, 0, 0, 1, 7, 0, 2, 2, 4, 3, 0, 2, 11, 0, 0, 4, 1, 0, 2, 0, 0, 2, 1, 0, 1, 2, 3, 0, 0, 0, 0, 1, 0, 0, 1, 1, 3, 2, 0, 1, 1, 2, 3, 0, 1, 0, 2, 0, 4. Total, 183.

Plus fortes séries: 25-11-8-7.

M. DUPRE, ST-PIERRE.

2, 2, 2, 4, 0, 0, 2, 3, 1, 3, 1, 6, 0, 1, 2, 0, 1, 2, 0, 1, 6, 0, 4, 3, 3, 3, 6, 0, 8, 6, 2, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 0, 2, 3, 2, 5, 4, 1, 0, 0, 5, 0, 0, 1, 3, 0, 2, 5, 0, 4, 0, 2, 0, 2, 2, 6, 2, 1, 2, 0, 0, 8, 6, 5, 3, 3, 6, 0, 0, 2, 0, 1, 3, 0, 0, 4, 0, 1, 0, 1, 1, 1, 1, 0, 3, 1, 0, 4, 0, 0, 0, 0, 5, 0, 6, 0, 2, 2, 0. Total, 200.

Moyenne: 2.

Plus fortes séries: 8-6-6-6.

M. FLEURY, HOCHELAGA.

0, 3, 2, 3, 1, 9, 0, 0, 1, 0, 1, 1, 4, 1, 0, 0, 2, 1, 1, 9, 0, 1, 2, 1, 1, 0, 4, 2, 1, 1, 9, 0, 0, 1, 2, 1, 1, 0, 4, 2, 0, 0, 6, 1, 4, 7, 0, 6, 4, 1, 0, 4, 1, 1, 3, 0, 7, 1, 0, 1, 0, 1, 1, 0, 5, 0, 0, 0, 3, 0, 5, 0, 4, 0, 1, 2, 3, 1, 8, 1, 0, 0, 1, 0, 6, 2, 0, 3, 0, 1, 11, 4, 0, 1, 0, 4, 1, 2, 0, 0, 0, 1, 0, 0, 0, 1, 1, 3, 2, 0, 0, 2, 3. Total, 182.

Plus fortes séries: 11-9-9-8.

M. DEMNY, HOCHELAGA.

2, 1, 0, 2, 3, 0, 4, 6, 2, 4, 1, 4, 1, 0, 4, 1, 0, 2, 4, 3, 0, 1, 0, 0, 5, 0, 0, 1, 3, 10, 3, 2, 0, 0, 4, 0, 0, 4, 2, 1, 0, 3, 1, 4, 2, 1, 1, 3, 3, 1, 0, 1, 0, 0, 2, 3, 1, 2, 0, 6, 0, 0, 0, 6, 0, 1, 10, 2, 2, 4, 12, 1, 0, 1, 4, 2. Total, 150.

Plus fortes séries: 12-10-6.

M. CARTIER, ST-PIERRE.

0, 2, 11, 0, 0, 0, 1, 2, 1, 4, 0, 4, 0, 1, 2, 6, 6, 5, 3, 1, 3, 1, 0, 0, 1, 0, 6, 0, 2, 1, 0, 0, 0, 0, 0, 8, 4, 1, 0, 0, 5, 1, 2, 0, 5, 0, 3, 0, 1, 0, 2, 1, 1, 1, 0, 7, 3, 21, 1, 4, 0, 3, 4, 4, 2, 0, 9, 1, 3, 5, 3, 8, 12, 1, 1, 0, 1, 9, 0. Total, 200.

Moyenne, 2 1-2.

Plus fortes séries: 21-12-11.

A LA MEME SALLE.

Ce soir, au même endroit, Joe Montferrand, l'excellent petit lutteur Canadien-français, se mesurera avec William Duchesne, un homme fort de 145 livres. Rappelons aux amateurs que Montferrand est le champion à 120 livres. La lutte de ce soir sera de 2 dans 3.

LES ASSAUTS DE BOXE

Le 5 février, mardi prochain, Tommy Murphy, vainqueur de Billy Yanger et Young Corbett, rencontrera au club Shamrock, à Montréal, Johnnie Brok, de Cleveland. Assaut de 15 rondes.

—o—

Le 11, au Parc Riverside, Bert Cliff qui a mis hors de combat plus d'un bon homme, et entre autres Regan, Carry, McBride, Flaherty, Hogan, etc., etc., se battra durant 15 rondes avec Arthur Giroux, de Montréal, celui qui a fait si bonne figure contre le champion Allan.

—o—

Le 18 février, Nichol, d'Ottawa, et Billy Weller, de Montréal, se battront aussi durant 15 rondes.

—o—

On parle aussi, pour la semaine suivante, le 18, de la rencontre de Young Lenney, de Brooklyn, avec Kid Dufresne, de Lewiston.

LA RAQUETTE

LE CLUB HURON

Tous les membres et invités du Club de raquettes Le Huron sont priés de se rendre à l'assemblée qui aura lieu samedi, le 2 courant, aux salles du club, 1279 Berri. Le costume est de rigueur.

J. SAM. PARE, Sec.

HIPPISME

M. C. E. DELORME MAITRE D'EQUIPAGE

A une assemblée régulière des membres de l'association des Fox Hunters tenue hier soir à l'Hôtel Queen, l'on a procédé aux élections des officiers du club, avec les résultats suivants :

M. C. E. Delorme, maître d'équipage.

M. A. Gingras, secrétaire.

MM. N. Gravel, D. Raynaud et A. Shearer, membres du comité.

Le rapport financier de l'année précédente fut absolument sat sfaisant et tout indique que l'Association des Fox Hunter ainsi dirigée ne fera que progresser.

AU PARC DELORIMIER.

Programme des courses qui auront lieu, dimanche, février le 3, au Parc Delorimier:

Course, match, 3 milles.

Classe nommée. Trot.

Classe nommée. Amble.

LES ECHECS

LES PERSPECTIVES NE SONT PAS BRILLANTES

New-York, 1 — Jusqu'à date, Frank Marshall n'a pu gagner une seule partie contre le champion Lasker. Les deux maitres ont joué hier leur troisième partie et Marshall l'a encore perdue.

Le score se trouve donc être le suivant :

Lasker 3, Marshall 0.

Marshall fut forcé d'abandonner la joute d'hier soir au 43ème mouvement.

LE HOCKEY

AU VICTORIA

Les McGill et les Toronto se rencontreront ce soir au rond Victoria et joueront au hockey pour le championnat de la ligue intercollégiale.

LOGAN DEFAIT WOOD

LES COURSES FINALES A LAC SARANAC HIER APRES MIDI

NOS CHAMPIONNATS

Saranac Lake, 1 — Dans les courses finales en patins qui eurent lieu ici hier après-midi, Fred. Logan, de St-Jean, N.B., a causé toute une surprise en vainquant trois fois sur quatre le fameux Wood, champion amateur de l'univers.

Logan était en excellente forme.

Il gagna les 220 verges, les 880 verges et le mille.

Dans la course de 3 milles, Wood gagna le premier prix, Lamy arriva second et Logan troisième.

Les coureurs canadiens Aird et Finlayson se placèrent second et troisième dans les 220 et les 880 verges.

SOMMAIRE

220 verges, amateurs — F. Logan, 1er ; W. G. Finlayson, second ; A. Anderson, 3ème. Temps, 20 1-5 secondes.

880 verges, amateurs — F. Logan, 1er ; Morris Wood, second ; A. Aird, 3e. Temps, 1 min. 23 2-3 secondes.

1-2 mille — W. Mace, 1er ; Walter Nutter, second ; Ray Hubbell, 3ème. Temps, 1 min. 41 secondes.

1 mille amateurs — F. Logan, 1er ; Edmund Lamy, second ; Morris Wood, 3e. Temps, 3.00 2-5.

3 milles amateurs — Morris Wood, 1er ; Edmund Lamy, second ; F. Logan, 3e. Temps, 9.49 1-5.

NOS COURSES DE DEMAIN

Presque tous les concurrents étrangers sont arrivés ce matin. Il y aura des surprises demain après-midi. Les courses commenceront à 2 1-2 hrs. p. m.

L'attraction constante sera la lutte sensationnelle que se feront Morris Wood et Fred Logan, dans toutes les courses dans lesquelles ils entreront en lice.

Les Canadiens-français brilleront, nous n'en doutons pas.

ATHLETISME

UN CONCOURS EXTRAORDINAIRE.

Lundi prochain, est attendu avec impatience, par tous les amateurs du sport de Lévis et de Québec, car ce sera le soir que sera donné àl'Auditorium de Québec le grand concours pour le trophée Gagnon et Dixie.

Le club de raquette, le Voltigeur, de Lévis, dont la réputation n'est plus à faire, et le club des Zouaves de Québec, dont le nom seul éveille l'admiration de tous, en viendront aux prises, et nous croyons que jamais aucune lutte ne sera plus excitante que la prochaine.

De forts montants d'argent ont été déposés aux différents journaux de Québec et de Lévis, et déjà l'animation est à son comble.

Nous croyons savoir que le bateau de la traverse fera des voyages spéciaux afin d'accommoder tous les Lévisiens qui se rendront à cette joute mémorable où la réputation des deux clubs est en jeu.

Voici quels seront les juges: Son Honneur le maire J. Aeo. Garneau, l'honorable Adélard Turgeon, M. Etienne Dussault, entrepreneur de Lévis, qui représentera les intérêts du Club Voltigeur, de Lévis.

Starter, le champion joueur de balle au mur, M. Napoléon Lavoie.

UN DEFI A VEZINA.

M. Willie Lambert, l'homme fort bien connu de Montréal, lance un défi à M. George Vézina. Il est prêt à rencontrer M. Vézina pour un concours de tours de force, et pour un enjeu de $100.00 et plus. Le concours aurait lieu à la salle Tremblay.

Voici les tours de force de Lambert :

1. Lever une barre en se touchant le corps au jeter.

2. Lever une barre sur le dos en pontant.

3. Lever deux althères séparés au jeter.

4. Lever une barre sur le dos en pontant, et l'équilibrer sur un pied.

Il est à espérer que M. Vézina prendra ce défi en sérieuse considération.

LES GYMNASTES DU PROFESSEUR H. SCOTT.

Les tout-petits du professeur Henri Scott s'en sont donnés à cœur-joie, hier soir, sur le Parc Lafontaine. Tous les gymnastes, élèves dans nos écoles catholiques étaient invités à passer une soirée à la glissoire du Montagnard. Pas n'est besoin de dire qu'ils se sont franchement amusés. L'organisation était parfaite, et le succès fut complet sous tous rapports.

COURRIER DE ST-JEROME

Soirée dramatique — Notes — Nouveau chef de gare — La maison Lamontagne — Cercle agricole.

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

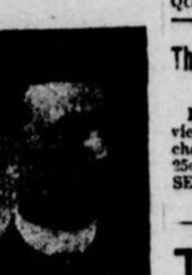

SAINT - JEROME, 1. — Nous sommes heureux d'apprendre la nomination de notre ami, M. Aldéric Desrosiers, au poste important d'agent en chef de la gare du C. P. R., à Saint-Jérôme, en remplacement de M. J. L. Michaud, qui occupait cette position ici, depuis environ cinq ans.

M. Desrosiers est un jeune, puisqu'il n'est âgé que de 28 ans. Par son application aux affaires, il a su mériter la confiance de ses chefs. M. Desrosiers est à l'emploi du C. P. R. depuis près de dix ans. Il a toujours été à Saint-Jérôme, où il possède à un haut degré la confiance et l'estime de tous. Nous le félicitons.

—Il est de nouveau rumeur que l'importante maison Lamontagne (manufacture de valises, harnais, articles en cuir, etc.) songerait sérieusement à acquérir ici d'importants pouvoirs hydrauliques pour y installer sa manufacture. Il serait question pour elle d'acquérir l'ancienne manufacture "Boston Rubber Coy", ou les pouvoirs d'eau de MM. Villeneuve.

—Samedi dernier, ont eu lieu les élections du Cercle Agricole de la paroisse de Saint-Jérôme. Ont été élus directeurs du cercle pour l'année 1907 : MM. Honoré Lesage, Michel Grandmaison, Joseph Boyer, Joseph Morand, Hormisdas Guay, Alfred Lorrain et Napoléon Richer.

—L'épouse de M. J. E. Berty, comptable à la manufacture de Papier Rolland, de notre ville, a donné le jour à deux jumelles, la semaine dernière. M. et Mme J. A. C. Ethier, M.P., de Sainte-Scholastique, et M. et Mme Robin, de Montréal, ont été les parrains et marraines des nouveaux-nés.

SAINT-JEROME, 1er — On annonce une grande soirée dramatique et musicale qui sera donnée dans la salle du marché par le cercle athlétique de Saint-Jérôme, avec le concours de l'orchestre jéromien, le 11 février prochain, lundi gras au soir. Nos jeunes amis interpréteront le grand drame : "Dans une Caverne de Brigands".

—Dimanche, jolie soirée chez Mme Edouard Marchand, et mercredi, chez Mlle Jeanne Rolland.

—Dimanche dernier, M. N. A. Beaudry, de la maison Greenshields Ltd. et Mlle Emilienne Ethier, de Montréal, étaient les hôtes de M. A. Beaudry.

—Le jeune Stanislas Michaud, employé au bureau du fret pour le C. P. R., a été conduit à Sainte-Scholastique sous une accusation de détournement de fonds. Il s'agirait d'une somme de $916.

—Mlle Charlotte Castonguay est partie pour une promenade d'une quinzaine à Montréal.

—M. et Mme C. E. Laflamme, sont de retour d'une promenade de quelques jours à Saint-Damse, où M. Laflamme a été rendre visite à son vieux père.

—Mme Henri Quesnel et Mme veuve Lapointe, de Montréal, sont en promenade chez M. A. E. Beauchamp.

COURRIER TRIFLUVIEN

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

TROIS - RIVIERES, 1er. — Nous sommes heureux d'annoncer que Monsieur Edmond Mailhot, qui était retenu à sa chambre depuis un mois, prend beaucoup de mieux.

—Dimanche soir, le 3 février, à l'hôtel de ville, le Rév. Père Louis Lalande donnera une conférence. Les recettes seront au profit de la bibliothèque St-François-Xavier.

—La neuvaine annuelle à St-François-Xavier, commencera le 16 février prochain.

—Samedi dernier, le club de hockey le "Trois-Rivières", a remporté une très belle victoire sur le "Wanderer" de Montréal. La partie fut très intéressante. Les joueurs des deux clubs ont fait preuve d'une grande habileté, mais les Trifluviens remportèrent la victoire.

—Le 23 janvier dernier, Mme Roch Bournival a fait cadeau à son mari, d'un fils, qui a été baptisé sous les noms de Jean-Baptiste, Paul, François. Parrain et marraine, M. et Madame J. B. L. Hould.

DESCHAMBAULT

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

DESCHAMBAULT, 1.—Dimanche, commençaient en cette paroisse, les exercices d'un Triduum prêché par le Rév. Père De-Victor, S.J. Presque toutes les familles se sont empressées d'accepter de bonne grâce les règlements de la Société de Tempérance.

—Mlle Marie Brunet, fille de feu le Dr Narcisse Brunet, de cette paroisse, est décédée hier matin, à l'âge de 21 ans.

DESCHAMBAULT, 1er.—Mardi s'est terminé en cette paroisse le Triduum de la tempérance, qui nous a été prêché par le Rév. Père de Victor, Jésuite. Toute la paroisse s'est fait un devoir d'assister en foule aux belles cérémonies que nous avons eues durant ces trois jours.

Le pont de glace est formé sur le fleuve en face d'ici, et on est à baliser un chemin de communication entre Lotbinière et Deschambault.

ST-MARC DES CARRIERES

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

ST-MARC DES CARRIERES, 1. — Les citoyens de St-Marc des Carrières ont présenté l'autre jour, à M. Dussault, une très belle adresse à l'occasion de son élection à la mairie.

La paroisse de St-Marc est composée de deux classes d'hommes, en nombres à peu près égaux : ouvriers et cultivateurs. Ce qui prouve que M. Dussault jouit de l'estime générale, c'est que cette adresse était signée sans distinction, par les ouvriers comme par les cultivateurs.

MAGOG

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

MAGOG, Q., 1er.—Ces jours derniers, M. S. O. Tétrault, restaurateur et marchand de cette ville, qui était allé faire une visite à Sherbrooke, a perdu ou s'est fait voler son portefeuille contenant $250. Il ne s'est aperçu de son malheur qu'en descendant du train.

M. P. C. LARKIN, de Toronto, dont il est question comme successeur de M. Dobson, au Sénat.

AMUSEMENTS

THEATRE DES NOUVEAUTES
Comédie Française Tél. Bell Est 1395
SEMAINE DU 28 JANVIER
Pour la première fois en Amérique : "ODETTE". Pièce en 4 actes, par Victorien Sardou. Mise en scène grandiose.—Décors spéciaux. Matinée samedi. Semaine prochaine : MIQUETTE ET SA MERE. 283-6

Théâtre National Francais Coin Ste-Catherine et Beaudry
Tél. Bell Est 1739. Marchands 620.
Matinée tous les jours. Semaine du 28 janvier : SALAMMBO. Le Grand Succès de Blanche Walsh. Prix : Matinées : 10c 15c, 20c, 25c, 30c. Soirées : 10c, 25c, 30c, 40c, 50c. SEMAINE PROCHAINE "TRILBY". 283-5

THEATRE BIJOU
14 Lagauchetière Est. Tél. Bell Est 4363. Semaine du 28 janvier. "LA CULOTTE". Vaudeville en 3 actes par Sylvane et Artus. Matinées mercredi et samedi. La semaine prochaine : "CORIGNAN CONTRE CORIGNAN".

ARENA HOCKEY
SAMEDI, LE 2 FEVRIER
A 8.30 P. M.
QUEBEC vs SHAMROCK
Prix ordinaires — Sièges réservés, en vente au bureau Succursale du "Star" 286-2

HIS MAJESTY'S
VIOLA ALLEN, dans 3 pièces : lundi à jeudi. CYMBELINE, vend. et sam. mat. et soir. LOVE IN LIVERY. 283-6

ACADEMIE | TOUTE CETTE SEMAINE Matinées: Mer et Sam.
Les fameux comédiens de couleur
COLE et JOHNSON
Dans leur plus récente création : THE SHOO-FLY REGIMENT. Prix : 15c, 25c, 50c, 75c. Semaine prochaine : GRACE CAMERON. 283-6

FRANCAIS CETTE SEMAINE Tous les après-midi et soirs
M. P. Aug. Anderson dans
THE CURSE OF DRINK
La grande pièce morale de Blaney. Prix : 10c, 20c, 30c, 35c et 50c. Semaine prochaine : THE PHANTOM DETECTIVE. 283-6

OUIMETOSCOPE.--Salle POIRE
Angle Ste-Catherine et Montcalm.
Semaine commençant le 28 janvier. Vues animées et Chansons Illustrées. 2 représentations par jour, après-midi à 2 1-4 heures ; soir, 8 1-4 hrs. Prix populaires : 10c, 15c et 25c. Loges, après-midi, 25c, soir 35c. Aux matinées, 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 181-ine

ROYAL Toute cette Semaine Matinée tous les Jours
THE MERRY BURLESQUERS
Prix —10, 20, 30 et 50c.
Semaine prochaine | EMPIRE BURLESQUERS.

MASSUEVILLE

M. Jos. Ledoux élu maire

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

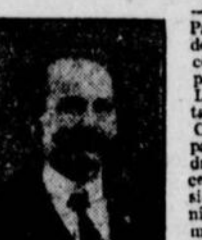

MASSUEVILLE, 1. —L'élection de MM. Paul Ménard et Dieudonné Guillemette, conseillers municipaux, est contestée. L'action est rapportable le 13 février. Ces derniers n'ont pas cru devoir attendre le résultat de cette contestation pour siéger, car, jeudi dernier, ils élirent le maire dans la personne de M. Joseph Ledoux, riche industriel du village.

—La paroisse a élu ses conseillers par acclamation : M. Gilbert Joyal en remplacement de M. Paul Bibault et M. Alexandre Mathieu, en remplacement de M. Olivier Baril. M. Antoine Méthot, maire, occupe encore cette année, cette charge d'honneur.

EASTMAN

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

EASTMAN, 1er — M. et Mme J. Bte Bourbeau qui, depuis cinq semaines étaient en visite aux environs de St-Hyacinthe, chez leurs parents, sont de retour.

—On annonce le départ des MM. Osias et Joseph Bolduc, fils de M. Hormisdas Bolduc, de Bolton Forest, pour les Etats-Unis.

—Mme Dolphis Sabourin, qui était en visite chez sa fille, Mme M. Boisvert, est retournée dans sa famille qui demeure à Magog.

—Mlle M. Duquette, de Magog, est en visite à Eastman, pour la semaine, chez M. C. Bienvenu.

—Mme Léandre St-Onge, qui est partie depuis le 5 janvier, n'est pas encore de retour, mais elle est attendue par la famille de jour en jour.

BERTHIERVILLE

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

BERTHIERVILLE, 1.—Nous annoncions il y a quelques jours, la grave maladie de M. Lactance Piette dit Trempe. M. Piette a succombé après une maladie d'une semaine et demie, à peine sept jours après la mort de son père, M. Hercule Piette dit Trempe.

Le défunt était un brave cultivateur de Berthier. Agé de 34 ans, il laisse pour le pleurer une épouse et sept enfants.

Les funérailles ont eu lieu, mercredi. Un concours nombreux de parents et d'amis assistait au service funèbre. On remarquait: MM. Atchez Dostaler, Olivier Marchand, Louis Tellier, Octave Grandpré, Ls. Joseph Piette dit Trempe, Octavien Tellier, Edouard Blais, Edouard Piette Raymond Magnan, Japhet Tellier, Alfred Dostaler, Raoul Gariépy, Alexis Bellerose, Arthur St-Martin, Ls. Joseph Piette, Paul Gariépy, Georges Champagne, Charles Aubuchon, O. Olivier, Félix Clairmont, Charles Blais.

— Mardi matin, M. Edouard Mousseau, de Montréal, fils de M. Hyacinthe Mousseau, conduisait à l'autel Melle Bernadette Duteau de Grandpré, fille de M. Albani de Grandpré, ex-maire de la paroisse.

— Le même jour avait eu lieu le mariage de M. Zéphirin Ducharme et de Melle Anna Bellehumeur. Après la bénédiction nuptiale, l'heureux couple s'est rendu à la demeure de M. Cuthbert Bellehumeur, père de la mariée, où un succulent déjeuner fut servi.

VERCHERES

Noces d'or de M. et Mme Elie Chagnon.

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

VERCHERES, 1.—Notre paroisse a été témoin, hier, d'une très belle fête de famille : M. et Mme Elie Chagnon ont célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage. La fête débuta par une messe solennelle chantée par un des fils des jubilaires, le Rév. M. Euclide Chagnon, vicaire à St-Jean-Baptiste de Montréal, et assisté de M. Albert Boisseau, comme diacre, et de M. N. Laporte, comme sous-diacre. Le sermon a été donné par M. le chanoine Lepailleur.

Après la messe, il y eut grande réception chez M. Méderic Chagnon, un de leur fils. Avant le dîner, cinq de leurs petites filles vinrent dire à leurs vieux parents, dans un joli petit dialogue, leur reconnaissance, puis l'abbé E. Chagnon présenta une magnifique adresse. M. l'abbé Bérard répondit à cette adresse, au nom de M. et Mme E. Chagnon, et M. le chanoine Lepailleur et M. l'abbé A. Boisseau, invités à répondre à la santé des jubilaires, s'acquittèrent de leur tâche avec l'éloquence qu'on leur connait.

Six membres du clergé, MM. le curé A. Bérard, le chanoine Lepailleur, Alfred Larose, ancien curé de Laprairie, E. Chagnon, A. Boisseau et N. Laporte, étaient présents à cette assemblée composée d'au-delà de soixante personnes, outre les huit enfants et 28 petits-enfants de M. et Mme Elie Chagnon.

LONGUEUIL

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

LONGUEUIL, 1er.—Hier, à l'Hospice de notre ville, a été donné un grand euchre au profit des pauvres et des orphelins.

L'élite de notre société s'était donné rendez-vous, pour encourager cette bonne oeuvre. Un fort contingent de Montréal était venu disputer la palme du vainqueur à nos concitoyens.

Sous la direction de Mme Dr Girouard, de Mme Delvecchio et de Miles Thurber, tout marcha on ne peut mieux. Les heureux vainqueurs de la lutte furent : 1ers prix, Mme H. Laurencelle et M. E. A. Fréchon ; 2es prix, Mme P. Z. Ste-Marie et M. Thomas Ducharme et enfin, prix de consolation, Mlle F. Lamier.

—Longueuil a perdu cette semaine, deux de ses citoyens les plus estimés : M. Léon Lamarre, inhumé jeudi matin, était un de nos plus vieux citoyens. Ayant toujours vécu dans notre ville, tous le connaissaient et l'estimaient. M. Rousseau, malade depuis quelque temps, a succombé mercredi dernier. Les funérailles ont eu lieu ce matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

ATLANTIC, CITY, N. J.

CHALFONTE
ATLANTIC CITY, N. J.
Toujours Ouvert.
Sur la Plage.
A l'épreuve du Feu
Demandez le Prospectus
THE LEEDS COMPANY.
jno

HADDON HALL
Atlantic City, N. J.
Toujours ouvert. En face de l'océan. Attention courtoise. Alentours charmants. Tout le confort désiré. Livret et calendriers envoyés sur demande.
LEEDS & LIPPINCOTT.
jno

HOTEL ARBOUR
Tél. Bell Est 4810.
Létourneaux & Desormier, Prop.
185 BOULEVARD ST-LAURENT
Le meilleur et le plus populaire de la partie centre.
Service de première classe
258-1-me.v-jno.

OXFORD CAFE
UNIVERSITY ST NEAR ST CATHERINE
Ce café mérite la renommée enviable dont il jouit, il n'est rien moins que le meilleur.
1-mer-vj-no

Voici de Bonnes Chaussures

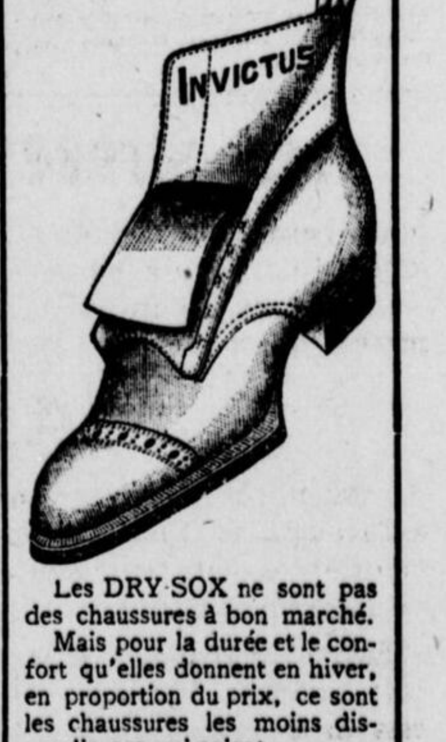

Les DRY SOX ne sont pas des chaussures à bon marché.
Mais pour la durée et le confort qu'elles donnent en hiver, en proportion du prix, ce sont les chaussures les moins dispendieuses qui soient.—
Faites en veau Box et émaillé ainsi qu'en cuir tan, à $5, $5.50 et $6.
Ouvert jusqu'à 10 p. m. Samedi.
Invictus Shoe Store
249 RUE ST-JACQUES

SAINT-OURS

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

ST-OURS, 1er.—Mardi, le 29 janvier, le docteur Larose et son épouse recevaient leurs nombreux amis, à l'occasion du passage ici, de Mlle Ledoux, sœur de Mme Larose. La soirée a été des plus charmantes. Ca été une réunion de chanteurs, de musiciens, mais surtout d'amis. Bien après minuit, les convives furent priés de s'asseoir à une large table débordante de mets et prirent part à un véritable banquet improvisé.

Voici les noms des Dames et des messieurs qui ont bénéficié de la large et généreuse hospitalité de M. et Mme Dr Larose : M. et Mme J.-Bte Allaire, M. Edouard Allaire, M. et Mme Henri Marchessault, M. Raoul Marchessault et ses deux sœurs, Miles Blanche et Alice, M. Charles Marchessault et sa jeune fille Mlle Aline, M. et Mme Philippe Sansoucy, M. et Madame Malo, de Beloeil; M. le notaire R. H. Duhamel et Mme Duhamel, M. Antonio Désrocy, M. et Mme Félix Larose, de Beloeil ; M. le notaire Ed. Archambault, de St-Denis ; M. le notaire Richard, M. Prisque Péloquin, Madame J. B. Duhamel et sa jeune fille, Mlle Flore, de St-Roch ; Mme Henri Ledoux, de Beloeil.

Les docteurs Victor Chapdelaine et Henri Ponthriand, de Sorel ; et Guertin, de St-Joseph ; M. J. A. Cartier, de St-Antoine et plusieurs autres avaient envoyé des lettres d'excuses.

Nouvelles de Partout

Correspondances Régulières

NOUVELLES D'EMBRUN

Feu Mme L. Poupore. — Nominations d'officiers.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

EMBRUN 1. — Les funérailles de Mme Eulalie Isabelle, épouse de M. Louis Poupore, rentier du village d'Embrun, ont eu lieu samedi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La regrettée Mme Poupore appartenait aux sociétés des Dames de la Congrégation, des Dames de Ste-Anne et de l'Union de prière. Epouse modèle et mère dévouée elle a laissé l'exemple des plus belles vertus chrétiennes et sa mort survenue après une courte maladie cause un grand vide dans la paroisse. Les porteurs étaient MM. T. Lachapelle, François Lalonde, H. Bourdeau, Avila Bourdeau, Sam. Goulet et R. Gagné. Le deuil était conduit par M. Louis Poupore, son époux, et ses deux gendres, MM. H. Marleau, d'Embrun, et Ald. Marleau, de St-Polycarpe.

—M. Avila Dufort est de retour de l'Orignal où il était allé siéger au conseil de comté.

—Les nouveaux conseillers de la municipalité de Russell ont nommé M. P. E. Guérin, secrétaire, et M. J. Emile Ménard trésorier de la municipalité.

—Le Dr Albert Chevrier a été nommé médecin du bureau de santé.

—M. Als. Marleau est retourné à St-Polycarpe après avoir passé quelques jours chez son frère M. H. Marleau.

WENDOVER

(Correspondance spéciale)

WENDOVER, 1er.—Mme Benjamin Raymond, née Olivine Corbeil, est décédée à l'âge de 57 ans et 5 mois.

Les funérailles ont eu lieu le 28 janvier. Le Rév. P. C. Latillon chanta le service funèbre. Les dames de Sainte-Anne, dont la défunte était présidente, étaient présentes. M. B. Raymond, son fils Benjamin avec son épouse, Mme M. L. Cleff, Hermas, Isidore et Eliza Raymond conduisaient le deuil.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

ST-ELPHEGE

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

SAINT-ELPHEGE, 1.—Depuis le 1er janvier, nous avons eu plusieurs mariages, savoir : M. Hormisdas Paquette avec Mlle M. Courchesne, de la Baie du Febvre ; M. Wilbrod Laurière, de St-François du Lac, avec Mlle Célestine Champagne, de cette paroisse; Mlle Edouardina Lachapelle avec M. Georges Niquette, de Notre-Dame de Pierreville ; M. Nazaire Biron, de St-Guillaume, avec Mlle Corona Boivert, de St-Elphège.

COURRIER DE ST-HYACINTHE

ST-HYACINTHE, 1.—Dans le tableau statistique, que nous avons publié n'étaient pas comprises les paroisses suivantes, qui ont, depuis, fait leur rapport :

Saint-Théodore, 57 baptêmes et 22 sépultures. Augmentation : 35 ; Ste-Christine, 44 baptêmes et 16 sépultures. Augmentation : 28 ; Richelieu, 28 baptêmes et 26 sépultures. Augmentation : 2 ; L'Ange Gardien, 66 baptêmes et 25 sépultures. Augmentation : 36 ; Ste-Hélène, 61 baptêmes et 25 sépultures. Augmentation 36.

—Le dernier numéro de l'"Etude," journal de musique publié à Philadelphie, par la maison Presser, contient une bien jolie valse intitulée : "Valse Vénitienne," due à la plume de notre concitoyen, M. Léon Ringuette.

—M. G. Mathieu, avocat de Sorel, était en cette ville hier, pour affaires de cour. MM. D. W. Durocher, médecin vétérinaire ; Elphège Roy, bourgeois, Joseph Richard, bourgeois ; Rodolphe Bonin forgeron ; Joseph Juneau, peintre ; Eugène Gaudette, sellier tous du village de St-Denis, présenteront à la Cour de Circuit, le 11 février prochain, une requête demandant l'annulation de l'élection de MM. François Archambault, forgeron, et Isidore Lussier, rentier, tous deux de St-Denis M. Mathieu représente les requérants.

—Les membres de la société de secours mutuels "Ancient Order à United Workmen" sont à préparer une fête intime qui doit avoir lieu jeudi prochain. Un banquet sera le couronnement de la célébration.

STE-GENEVIEVE

Correspondance spéciale à la "Patrie."

STE-GENEVIEVE, 1. — Une lutte pacifique est engagée entre Miles Maria Brunet et Eva Lalonde, Geneva Boileau et Sarah Laframboise, anciennes élèves du couvent de Ste-Anne, à Ste-Geneviève.

Il s'agit de la râfle d'une montre à dix centins le numéro. Cette lutte sera terminée par une jolie séance le 11 février à 7 heures p.m.

La séance sera répétée le 7 février au profit du couvent de Ste-Geneviève. La pièce dramatique sera "Marie Stuart", par Guyet.

Ajoutons que les petites saynettes, par les élèves de ce Couvent seront des plus comiques.

COURRIER DE SAINT-JEAN

Une cause intéressante—Notes diverses.

Correspondance spéciale à "La Patrie"

SAINT-JEAN, 1 — Le règlement qui devait être soumis aux contribuables de la ville d'Iberville, au sujet de l'établissement de "The Central Foundry Co." dans cette ville, a été adopté sans opposition ces jours derniers.

—La nomination pour les élections municipales de la ville de Saint-Jean aura lieu le 18 février prochain et la votation, s'il y a lieu, le 25 février.

—MM. Batchelder & Brown, agents d'immeubles bien connus de Winooski, Vermont, étaient de passage à St-Jean, hier. Ces messieurs auraient, paraît-il, l'intention d'établir une succursale ici.

—On dit que M. Oscar Fournier, avocat, de Montréal, doit venir s'établir à St-Jean sous peu.

—M. Lemaire Saint-Germain, marchand de chaussures de cette ville, ayant vendu son stock, nous a quittés hier. M. Saint-Germain, pendant son séjour à Saint-Jean, s'était fait un grand nombre d'amis qui regretteront vivement son départ.

—M. J. Larocque, de Farnham, doit ouvrir une salle de billard et de pool, ces jours-ci, rue Champlain, vis-à-vis la place du marché.

—M. Narcisse Lord doit commencer dans quelques semaines la construction d'un édifice pour bureaux rue Jacques-Cartier, à côté de son hôtel.

—Il y aura beaucoup de déménagements au printemps. Le prix des loyers est plus élevé encore que les années dernières.

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

SAINT-JEAN, 1er.—Le magistrat de district M. Hummer Lanctôt, a rendu jugement, hier, dans une cause qui a vivement intéressé l'opinion publique. Comme LA PATRIE l'a annoncé, l'an dernier, le conseil de ville a accordé treize licences d'hôtels alors que, par la loi, la ville de St-Jean n'avait droit qu'à douze.

Dernièrement, M. Narcisse Lord, hôtelier, de cette ville, fut poursuivi pour avoir vendu des liqueurs sans licence. Lors de l'enquête, M. Lord produisit sa licence dûment signée par le percepteur du revenu du district d'Iberville. Le gouvernement prétendit que cette licence n'était pas valable, attendu que la ville n'avait accordé cette licence à M. N. Lord qu'à condition qu'elle fut ratifiée par le gouvernement.

Le magistrat a renvoyé cette prétention des avocats du gouvernement. "M. Lord, a-t-il dit, a une licence dûment signée. La cour n'a pas à s'occuper de la condition mise par la ville de Saint-Jean". L'action du gouvernement a été en conséquence renvoyée avec dépens.

—M. J. Bernard, de Saint-Hyacinthe, a acheté le stock de Mme Edouard Arpin. On doit commencer incessamment l'inventaire du stock et M. Bernard prendra possession du magasin immédiatement après. On dit que le magasin a été vendu cent centins dans la piastre.

—M. Onésiphore Depeltrau est à se faire construire une jolie maison, rue de Salaberry.

—M. J. E. Molleur vient de commencer l'érection d'une maison à plusieurs logements sur la même rue, en face du terrain de la nouvelle chapelle.

—Mlle Eva Benoit est retournée à Springfield, Mass., après une promenade de quelques semaines, à Iberville.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher. La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

STE-ANNE DE LA PERADE

Sous une charge de bois — Sauts périlleux — Contre le Grand-Nord.

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

STE-ANNE DE LA PERADE, 1er.—Un accident assez sérieux est arrivé ces jours-ci à M. Eusèbe Saucier, de St-Basile de Portneuf. M. Saucier était monté au bois, afin d'abattre quelques arbres pour se faire du combustible. Il avait coupé sept à huit arbres de grosseur moyenne et avait réussi à placer tout son bois dans un seul voyage.

Pour encercler sa charge de bois, il se servit d'une grosse chaine en fer. Il se baissa donc pour passer l'une des extrémités de la chaîne sous le sleigh, lorsque le cheval partit soudain à l'épouvante. Le malheureux Saucier se trouva un pied pris dans la chaine, il ne put se garer à temps et toute la charge lui tomba sur les jambes.

Mais le cheval courait toujours, et lorsqu'on le vit arriver sans son maître, chez M. Saucier, on eut tout de suite l'idée qu'un accident était arrivé dans le bois. On y courut, et l'on aperçut M. Saucier, sans mouvement, les jambes prises sous l'amas de bois. On le dégagea avec précaution, et on le transporta chez lui, où des soins lui furent prodigués.

—M. Louis Laferrière, de St-Félix de Valois, était à Ste-Anne de la Pérade, récemment.

—Mercredi soir, l'express de 5.30, venant de Montréal, se remettait en mouvement, lorsqu'une dame, accompagnée d'un petit garçon, parut à la sortie du char de première, voulant descendre à Ste-Anne. Sans penser au danger, elle s'élança sur la plateforme et réussit à descendre sans accident, mais le petit garçon voulut suivre sa mère. Il s'élança, mais il faillit rouler sous le convoi en mouvement. Il ne dut son salut qu'au sang-froid de M. A. G. Young, qui alla vivement à lui et le reçut dans ses bras.

—M. Primat Cloutier, de St-Prosper, est de retour de Montréal. M. Cloutier, qui a une forte créance contre certain agent du Grand Nord, a saisi les chevaux appartenant à la compagnie, et les fera vendre à l'enchère, s'il n'est pas payé. Son voyage à Montréal, a eu pour but de prendre des informations certaines au sujet de cette affaire.

L'ANNONCIATION

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

L'ANNONCIATION, 1er — Brillant souper de famille le 27 janvier chez M. Cléophas Renaud, l'un de nos conseillers. M. Renaud conviait ce jour-là, à un souper de famille ses parents et ses intimes, à l'occasion de son prochain départ pour le Nord-Ouest Canadien. Après le souper il y eut discours, chant, musique et danse. Vers une heure un superbe réveillon fut servi aux invités par Mme et Mlle Renaud, qui s'acquittèrent de leur tâche avec autant de grâce que de bon goût.

Parmi les invités on remarquait : Mme L. Gauthier, St-Jovite ; M. A. Gauthier, Labelle ; MM. M. Brisebois et P. Savage, Ste-Scholastique ; Mme S. Langlois, M. F. Nantel et Mlle M. Nantel, St-Canut ; M. et Mme W. Guay, Mont-Tremblant ; M. et Mme H. Chartier, M. le notaire et Mme P. Morissette, M. et Mme Gil. Filion, M. et Mme Noël Charette, M. H. Ladouceur, Mlle Jeanne Penneton, et un grand nombre d'autres, tous de l'Annonciation.

UNION TYPO 2

CHRONIQUE OUVRIERE

Un peu plus d'égards pour nos braves pompiers.

Les pompiers sont mécontents de la manière qu'ils sont traités par l'administration dont ils dépendent.

La chose la plus inconcevable qui les porte à se plaindre, c'est d'être irrégulièrement payés de leurs salaires depuis quelque temps.

La paie se fait deux fois par mois, le quinze et le dernier ; mais on la retarde chaque fois de quatre ou cinq jours.

Ne comprend-on pas que cette négligence est de nature à causer des inconvénients, même de sérieux embarras à ces travailleurs ?

On doit bien s'imaginer qu'avec leur maigre budget, ils n'ont pas des tas d'argent pour leur permettre d'attendre le bon plaisir de l'administration quand leur salaire est dû.

Un autre sujet de plainte de ces pauvres gens, c'est qu'on les paie avec des chèques.

Il n'y a donc que des millionnaires n'ayant jamais connu la pauvreté dans l'administration, pour qu'il ne s'y trouve personne qui ne comprenne que ces chèques sont un supplice inutile imposé à ces braves.

Si pour une cause ou pour une autre, ils sont empêchés d'aller à la banque le jour de la réception de ces bouts de papier, il en résulte encore des embêtements pour eux et pour leurs familles.

Est-ce que l'administration ne sait pas non plus qu'il est de beaucoup préférable pour ceux qui vivent avec de petits salaires d'être payés toutes les semaines au lieu de ne l'être que tous les quinze jours.

La plupart des maisons industrielles ont pris l'habitude de payer leurs employés toutes les semaines parce qu'elles ont compris que cela était préférable pour leurs employés.

Il n'y a plus que les très grosses compagnies qui paient leurs employés tous les quinze jours ou tous les mois, mais les très grosses compagnies, il est vrai, ressemblent pas mal aux administrations municipales pour manquer de générosité.

Voyons, messieurs les échevins, pensez un peu aux pauvres gens, afin que ceux-ci ne regrettent pas trop amèrement de ne pas pouvoir se faire représenter à l'hôtel de ville par des sans fortune comme eux.

Dans quelques postes on se plaint aussi d'un manque de propreté. Les planchers ne sont pas lavés assez souvent, il n'y a pas de crachoir, les balais et autres ustensiles propres au nettoyage font défaut.

Dans d'autres ce serait la ventilation qui laisserait à désirer.

Nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui, mais nous reviendrons sur le sujet si l'on ne fait rien pour faire disparaître ces misères.

—o—

L'arbitrage obligatoire.

Quatre cents filles à l'emploi de la compagnie du téléphone Bell, à Toronto, ont abandonné leur emploi hier plutôt que d'accepter de nouvelles conditions de travail qu'on voulait leur imposer.

Ces demoiselles travaillaient cinq heures par jour et la compagnie veut qu'elles en travaillent trois de plus, pour une augmentation de salaire de cinq dollars par mois. C'est-à-dire que l'on voulait payer ce surcroit de travail trois sous et un tiers l'heure.

Voilà des conditions qui ne nous paraissent pas très avantageuses et nous ne nous étonnons pas qu'elles aient été refusées.

La compagnie en les imposant à user du droit que la loi lui donne, ce qui ne veut pas dire que moralement elle n'a pas commise une mauvaise action.

Ces jeunes filles vont être certainement vaincues dans cette lutte inégale si la compagnie s'entête.

C'est moins que la lutte du pot de terre contre le pot de fer.

Elles sont en union, paraît-il, mais en union locale, elles n'ont en conséquence, à compter uniquement que sur elles-mêmes; c'est trop peu pour vaincre la puissante compagnie Bell.

Le Travail organisé va assister impuissant à cette bataille où vont se faire écraser de pauvres ouvrières.

Bien que les conditions qu'offre la compagnie nous paraissent insuffisantes, nous ne voulons pas absolument lui donner tort, ne connaissant pas suffisamment les détails du conflit pour porter un jugement impartial.

Mais supposons que ces filles aient toute la raison pour elles, elles n'en serons pas moins défaites pour cela.

Eh! bien! la main sur la conscience, ne croit-on pas que ces pauvres femmes seraient mieux de risquer la chance de l'arbitrage obligatoire, si partial que les arbitres pourraient être, plutôt que de se trouver dans la déplorable situation où nous les voyons.

Non, si quelques groupes ouvriers risquent de perdre de leurs avantages avec l'arbitrage obligatoire, il est certain que la masse des travailleurs y gagnerait.

—o—

Le comité général du parti ouvrier.

Il y aura dimanche, à dix heures de l'avant-midi, à la salle Saint-Joseph, réunion plénière du comité général du parti ouvrier. Il est très probable qu'on s'y occupera de la proposition de loi Lemieux sur l'arbitrage.

—o—

La fête qu'organisent les cordonniers.

Il nous fait plaisir d'annoncer que le deuxième grand concert et bal de l'union locale No. 266 du syndicat international des cordonniers — B. S. W. U. — aura lieu demain soir, à la salle Duvernay, sous le haut patronage du président-général John-F. Tobin qui viendra de Boston exprès pour assister à cette réunion.

Le comité chargé d'organiser cette fête a terminé sa tâche et il nous promet qu'elle sera l'une des plus belles que jamais les cordonniers de Montréal n'auront encore donnée.

Le programme des amusements est tout à fait attrayant.

—o—

Réunions demain après-midi :

Union des boulangers No 55, à trois heures, salle Saint-Joseph. — Sec., Gaspard Couillard.

—o—

Tribune libre.

Montréal, 23 janvier 1907.

Au rédacteur ouvrier de "La Patrie."

Monsieur,

Le compte rendu du dixième banquet annuel des étudiants de l'Ecole polytechnique m'a inspiré quelques réflexions que je voudrais communiquer à qui de droit par l'entremise de votre journal.

J'ai admiré la beauté et le côté pratique des discours qui ont été prononcés à ce festin surtout celui de l'honorable M. L.-P. Brodeur si bien rempli de renseignements utiles et d'encouragements à la jeunesse studieuse et intelligente qui composait la majorité des convives.

En lisant ces lignes, dis-je, je n'ai pu m'empêcher de penser avec regret que nous, des classes laborieuses, qui avons en général le plus à apprendre, nous sommes toujours ignorés des organisateurs de ces réunions, et par suite privés du bien que nous pourrions tiré du contact avec les intellectuels qui les fréquentent.

Pourtant notre population ouvrière, très bien représentée au Conseil des Métiers et du Travail, compte bon nombre d'hommes instruits et très intelligents.

Malgré cela, je le répète, les organisateurs de banquets universitaires, politiques ou autres n'ont jamais pensé à inviter un seul vrai représentant des travailleurs ; c'est une lacune.

En effet, pourquoi toujours ignorer ceux-là qui ne demandent qu'à apprendre, et qui, en retour, instruisent les autres des choses populaires, de ce qui n'est pas à la portée de tout le monde, mais que tous devraient connaître pour le plus grand bien du pays.

Bien à vous,

JOS. GERVAIS,
Sec. des tailleurs de pierre.

—o—

Il va finir comme il aurait dû commencer.

Le premier ministre du cabinet russe promet de mieux traiter la prochaine Douma qu'il n'a fait celle qu'il a fini par étrangler.

C'est un bon point pour cet homme politique, mais il aurait mieux valu qu'il eût agi de même avec la première, il aurait par le fait épargner bien des souffrances aux populations de son pays.

—o—

Ils vont obtenir ce qu'ils demandent.

Tout laisse croire que les briqueteurs et les maçons en pierre d'Ottawa vont obtenir sans coup férir la demande qu'ils ont faite à leurs employeurs de porter leur salaire à cinquante cents l'heure.

—o—

Un succès pour les charpentiers du port.

La réunion convoquée à la salle Saint-Joseph, hier soir, par l'union No. 178 des charpentiers en navires et en caissons, du port de Montréal, a eu le plus complet succès que ce syndicat pouvait désirer.

Les ouvriers de cette profession ont répondu en masse à l'appel de leur syndicat professionnel et après de chaleureux discours prononcés par le président de l'union, par M. Jos. Ainey et par d'autres, tous les non-unionistes présents dans la salle, au nombre d'une quinzaine, se sont empressés d'adhérer à cette union qui travaille si ardemment à l'amélioration des conditions de travail de ses membres.

—o—

Réunions demain soir :

Union No 24 des souffleurs de verre, salle Gariépy, rue Maisonneuve.— Secrétaire, Ed. Walsh, 89, Dorion.

—o—

Union typographique de Montréal No. 176, salle Saint-Joseph.

—o—

Union No 1270 des charpentiers-menuisiers hébreux, salle Empire.— Secrétaire, N. Shaffer, 1872, St-Laurent.

—o—

Union typographique Jacques-Cartier No 145, salle Saint-Joseph. — Sec., Henri Cardinal, la PATRIE.

—o—

Mot de la fin :

La principale chose qu'ont en vue les unions, c'est la protection de leurs membres. Le plus beau résultat qu'elles ont obtenu, ça été de développer leur intelligence.

NOCES D'OR

Lundi dernier, le 28 janvier, on fêtait le cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Antoine Grenier, domiciliés au No 988 rue St-André.

Toute la paroisse de Saint-Jean-Baptiste était en liesse en cette heureuse circonstance, les jubilaires jouissant de l'estime générale et faisant partie d'une des plus anciennes et des plus estimées familles de l'endroit.

Mme Grenier était la fille de M. Alexis Pierre Picard, marchand et de Elmire Emilie Lafricain, de la ville de Montréal.

M. Magloire Antoine Grenier autrefois marchand de bois en construction, naquit le 11 octobre 1832 du mariage de M. Antoine Grenier et de Adélaïde Denault, tous deux de la ville de Montréal.

M. Grenier étant un ancien marguillier de Saint-Jean-Baptiste, un membre zélé de la congrégation des hommes, M. le curé Auclair avait tenu à honneur de donner un éclat inaccoutumé à la par-

M. ET MME GRENIER

tie religieuse de la fête des noces d'or.

Une grand'messe fut chantée à dix heures et demie, avec diacre et sous-diacre, messe en musique et allocution de circonstance par M. l'abbé Palement, directeur de la congrégation des hommes. Après la cérémonie religieuse, parents et amis furent conviés à un banquet à la résidence des jubilaires.

Mme Philippe Guillemette, une des filles de M. et Mme Grenier, au nom de son frère Arthur, à Alberta, au Nord-Ouest, de sa sœur Antoinette et en son nom, présenta une adresse aux jubilaires, accompagnée de nombreux et riches cadeaux.

M. le docteur Arthur Picard, neveu de M. et Mme Grenier, porta la santé des deux héros de cette fête et M. le curé Auclair fut appelé à répondre, ce qu'il fit avec beaucoup de délicatesse, en termes choisis. Le Rév. M. Palement, M. Alexandre Dupuis et M. Edouard Painchaud, Jr., présentèrent aussi leurs hommages et leurs félicitations aux jubilaires.

Il y eut réception dans l'adrès-midi.

La fête se termina par une joyeuse soirée au cours de laquelle on exécuta une très jolie cantate composée spécialement pour la circonstance par la Révérende Sœur Sainte-Elizabeth, une parente des jubilaires, religieuse au Couvent de l'Hôtel-Dieu de Québec.

NASHUA, N. H.

Accident de chemin de fer—Une perte de vie.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

M. Louis Caron, résidant au nord de l'Etat et âgé de 38 ans, a été mutilé par un train du Boston Maine, venant de Worcester. L'accident a eu lieu dans la cour de la "Nashua Manufacturing Company".

M. Caron était en conversation avec MM. Eugène Gagnier et Louis Migneau, lorsque le train arriva sur eux. M. Migneau se sauva sans aucun mal. M. Gagnier reçut plusieurs graves blessures, et se sauva aussi vite qu'il pût, mais M. Caron a été frappé et lancé à une grande distance, on le releva tout mutilé ; la mort a due être instantanée.

Le défunt devait partir le lendemain avec sa mère et sa sœur.

—Frank Gagnon a comparu en cour de police, mercredi, le 30 courant et a été condamné à 60 jours de prison pour avoir maltraité Paul Gage qui lui avait dit qu'elle ne voulait pas le voir chez elle en l'absence de son père.

—Mlle Zoé Messier, âgée de 71 ans, a été conduite à Concord, le 30 courant, pour excès de violence.

LE CHEF BERTHIAUME

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

ST-HYACINTHE, Qué., 1er.—A une séance du conseil de ville, tenue mercredi après-midi, il a été décidé de suspendre le chef de police, M. E. Berthiaume, de ses fonctions.

Les Sirenes Chantent

et les gens sont conduits à leur ruine aussi réellement aujourd'hui qu'aux temps anciens.

Une des Sirènes qui a créé le plus grand ravage parmi ceux qui écoutent ses paroles mielleuses, est nommée

CAFE

Mainte et mainte personne souffrant en silence erre à l'aveugle et s'étonne que la force manque, que le cœur et les nerfs tremblent ou que d'autres symptômes de maladie se manifestent.

Essayez d'abandonner le café pendant 10 jours et essayez le

Pur Cafe Nourriture Postum

Les résultats ont surpris bien des gens et vous surprendront, vous, lecteur, si vous souffrez de maladies physiques,

Il mérite un essai de 10 jours.

"Il y a une Raison" pour

POSTUM

Avez-vous jamais lu une de ces lettres authentiques ?

LE MEDECIN EXPLIQUE

Son article dans le Magazine Médical, au sujet du café.

Une des plus célèbres publications médicales dans les Etats-Unis est la "Alkaloidal Clinic", dans un récent numéro de laquelle un article sur le café, par un médecin et chirurgien ami du progrès, fut publié. En expliquant sa position dans la question, ce médecin disait dernièrement:

"Dans l'article en question, je parlais réellement, mais sans insister, des mérites du Café Nourriture Postum. J'avais eu plusieurs cas de maladie de cœur, d'indigestion et de nervosité où une guérison permanente avait été effectuée en faisant simplement usage de Postum à la place du café, sans aucun autre traitement.

"Dans ma propre famille, j'ai employé Postum pendant trois ans, et mes enfants actuellement pleurent pour l'avoir et ne se contenteraient pas d'un autre breuvage. En vérité, ils refusent de manger, jusqu'à ce qu'ils aient eu la tasse habituelle de Postum, et comme c'est un reconstituant et qu'il ne fait que du bien, je ne suis que très heureux de le leur laisser avoir.

"Pour obtenir les meilleurs résultats nous faisons bouillir l'ostum au moins 20 minutes et il est alors mis au point en y ajoutant un peu d'eau froide, puis l'addition de crème fraiche en fait un breuvage que je préfère maintenant au meilleur café." Nom donné par la Postum Co., Battle Creek, Mich.

Les autorités ont reconnu que Postum est un reconstituant merveilleusement rapide et sûr. Un essai de dix jours à la place du café le démontre.

Regardez dans les paquets pour le fameux petit livre, "The Road to Wellville." 287-1

FATHER JOHN'S MEDICINE

Guérit les rhumes et toutes les maladies de la gorge et des poumons.

UN BIEN SINISTRE MOIS DE JANVIER

(Suite de la première page)

Cinq steamers ont péri au cours de cette tourmente.

Sinistres maritimes

Le 5, une dépêche de Christiana, capitale de la Norvège, annonçait que le steamer "Lenholonen" brûlait en pleine mer, au cours d'une tempête. Dix passagers se noyaient et un autre devenait fou.

Le 14, le trois-mâts anglais "Tenghuen" périssait corps et biens, au large de Scharborn, Douvres.

Le même jour, au large de Goodwin, le "Waldarland" abordait le "Naworth Castle" et le coulait. Trois personnes ont péri.

Phénomènes sismiques

Les phénomènes sismiques ont été les plus désastreux, tant sous le rapport des pertes de vies, que des pertes matérielles. C'est à Kingston, capitale de la Jamaique que la dévastation s'est fait sentir le plus violemment. En effet, le 14, un tremblement de terre détruisait la plus grande partie de cette ville. Le feu consumait par la suite ce que les secousses terrestres avaient épargné. Les pertes de vie dépassèrent le chiffre de mille. Les pertes matérielles atteignirent plusieurs millions. Ces tremblements de terre se faisaient sentir un peu partout dans la zône environnante, et même ailleurs, à Oblan, Irlande, à l'île d'Ischia, en Sicile, à Middleton, E. U. L'Ile de Samalou a été complètement engloutie sous les flots.

Raz-de-marée

Un tremblement de terre suivi d'un raz-de-marée a ravagé le 11 de ce mois la région de Sumatra et de Java, Indes Occidentales. Les pertes de vies ont été de plus de 1,500 et les pertes matérielles de plusieurs millions. Le 16, un raz-de-marée balaie les îles de Leyte et de Somar, occasionnant de nombreuses pertes de vies et des dommages considérables.

Accidents de mines

La fin du mois a vu plusieurs explosions de feu grisou.

Le 28 on enregistre trois de ces désastres. Le premier à Weston, Virginie Occidentale, dans les mines de la Pennsylvania & Lorentz. Douze mineurs trouvent la mort. Le second dans les mines de Liévin, près de Courrière. L'ingénieur en chef et deux autres ingénieurs sont tués. Le troisième en Prusse, à Saarbucken, dans les mines Reden. Les morts se chiffrent dans les deux cents.

Le 14, une explosion se produit dans la mine No. 7 de Clenton et fait six victimes.

Le 30 une dernière explosion a lieu à la mine Stuart, près de Fayetteville, Virginie Occidentale. Cent hommes sont ensevelis sous les décombres. On ne croit pas qu'un seul en sorte vivant.

Autres accidents

Le 9, une chaudière contenant du métal en fusion éclate aux usines de la John & Loughlin Steel Co., Pittsburg. Cinquante ouvriers sont ensevelis sous la matière en fusion. Trente-cinq y trouvent une mort instantanée. Les autres sont brûlés au point de ne pouvoir survivre à leurs blessures.

Le 11, explosion de gaz à "l'Alliance Gas Co." de Dublin. Cet accident tue deux hommes et en blesse 16 autres.

La ville de Polstok, en Russie est détruite par le feu, le 24.

Montréal tient sa large place dans le tableau noir. Le feu, le tramway, le chemin de fer à vapeur y font des victimes.

Meurtres

Ce n'est pas assez de la nature qui se montre implacable. L'homme s'attaque à l'homme. Les meurtres succèdent aux meurtres dans ce néfaste mois de janvier.

Le 5, une bombe est lancée dans une banque à Philadelphie. L'explosif tue deux hommes, en blesse un autre et détruit l'édifice.

A Portland, le 8, un médecin est assassiné mystérieusement. Le 9, une grève sanglante éclate à Mexico: trente morts et de nombreux blessés. Le même jour, le général Pawloff, procureur-général de la Cour Martiale, à Saint-Pétersbourg, est tué à coups de revolver. Le 19, un enfant de douze ans tue le chef d'administration de Smolensk. Le 30, M. Guideman, gouverneur de Vasli Ostroff est assassiné.

Le 31, à minuit, janvier lui-même tombe sous la faulx du Temps et personne ne le pleurera.

Sont au Rien-être:—Jos. Dandurand, Chicago, Ill.; N. Mailbet, Trois-Pistoles; D. Laframboise, Ottawa; P. Larivière, St-Ours; O. P. Pieur, Valleyfield; A. Blanchet, Victoriaville; C. A. Beauchemin, St-Jean; J. H. Gerest, Beauceville; M. et Mme L. A. Bissonnet, Varennes; A. Berthon, Ste-Clothilde; A. Lamothe, Trois-Rivières; J. Guss, Ottawa; D. Mireault, Lachute; C. Lavoie, Montmorency; J. Bérubé, Grosse Isle; O. Marceux, St-Lambert; J. Vanasse, Mineau; A. Lafortune, Lorette; C. Bilteau, St-John's Bury; H. Cook, Albany; J. Maguire, St-Albert.

COLONIAL HOUSE, Square Phillips

Grande Vente Annuelle a Escompte

OFFRES SPECIALES

RAYON DES VETEMENTS

2 tables spéciales complets à simple parement pour hommes, nouveaux styles, couleurs claire et moyenne, grandeurs 36 à 40, prix, $13.50 à $18.00, pour $5.50.

2 tables de complets, pour hommes et jeunes gens, différents styles et teintes, grandeurs, 33 à 40, prix $16.50 à $25.00, moins 50 pour cent.

1 table spéciale Pardessus d'hommes, en Tweeds clairs et foncés, grandeurs, 37 à 40, prix, $15.00 à $22.00, pour $10.00.

Tous les pardessus Russes et Buster Brown, pour garçonnets, moins 50 pour cent.

Costumes Norfolk pour garçonnets, moins 50 pour cent.

Costumes pour garçonnets, 3 morceaux, moins 50 pour cent.

Pantalons d'hommes pour $2.50.

Nap Reefers, pour garçonnets, moins 10 pour cent.

Pantalons en Tweed, pour garçonnets, pour $1.

RAYON DES SOIRIES

CORDUROY VELOUTINE, teintes, rose, brun, réséda, Myrthe et Prune, qualité de 60c, pour 25c.

Shantung de 27" (teinte naturelle de soie écrue), régulier, 65c, moins 20 pour cent.

Shantung de 34" (teinte naturelle de soie écrue), régulier, $1.00 moins 20 pour cent.

Shantung teint de 36", teinte mousse, grise, rose et violette, régulier, $1.25, moins 25 pour cent.

DAMAS BROCHE NOIR.—En un bel assortiment de dessins, $1.10, $1.35, $1.50, $1.75, $2.00 et $2.50, moins 25 pour cent.

PEAU DE SOIE NOIRE. — Valeur, 75c, pour 49c.

Valeur, $1.00, moins 20 pour cent.

Valeur, $1.25, moins 20 pour cent.

Valeur, $1.00, moins 25 pour cent.

TAFFETAS CHIFFON.—Valeur, $1.00, moins 25 pour cent.

TAFFETAS CHIFFON, garanti.—Valeur $1.25, moins 20 pour cent.

Et une ligne d'écoulement du nouveau Taffetas Romain, rayé fini chiffon, dans une complète variété de charmantes combinaisons à effets, régulier, 75c, valeur pour 44c.

Livres à Couvertures en Cuir

Comprenant tous les poètes et meilleurs auteurs; régulier, $1.50, pour 75c.

20 pour cent d'escompte sur le stock régulier des livres; comprenant les éditions populaires tels que Astor Library of Poets, New Century Library, (Papier Indien) Woodbine poets et des douzaines d'autres jolis livres.

RAYON DES MANTEAUX

Demain, nous offrirons 75 Manteaux pour Dames, et 33 Ulsters pour Dames, marqués depuis $22.50 à $50, pour $4.00 chacun.

Rayon des chaussures de dames

Pantouffes à 2 bandes pour dames, régulier, $2.25, pour $1.50.

Bottines d'enfants, régulier, $2.25, pour $1.50.

Oxfords crais, talons Français, pour dames, pointures dépareillées, régulier, $5.00, pour $2.00.

Oxfords Champagne, talon Français, pour dames, régulier, $3.50, pour $2.00.

Chaussures hautes, vernies, pour dames, régulier, $4.50, pour $3.00.

Chaussures hautes, Suède, noire, pour dames, régulier, $3.95, pour $3.00.

Bottines vernies, pour dames, pointures dépareillées, régulier, $5.00, pour $4.00.

Pantouffes en satin bleu et blanc, pour dames, régulier, $4.50, moins 20 pour cent.

Bottines en velours, pour Voitures, régulier, $6.00 et $6.50, moins 20 pour cent.

Claques Everstick, pour dames, à 25c la paire.

ARTICLES DE CUIR

20 pour cent d'escompte sur toutes nos belles lignes d'articles en cuir; y inclus, sacs à mains pour dames, boite à bijoux, sets de manicure, boite à toilette, etc.

RAYON DES TAPIS

Balance de carrés tout faits en Axminster, Wilton, Bruxelles et Tapestry, moins 33 1-3 p. c.

Surplus de carrés tout faits, moins 50 p. c.

Balance de rugs en coton japonais, moins 50 p. c.

Balance de rugs en Jute japonaise, moins 25 p. c.

Balance de nattes et carrés en fibre, moins 25 p. c.

Ligne spéciale de Wilton et Axminster, moins 15 p. c. à 33 1-3 p. c.

Ligne spéciale de Bruxelles et Tapestry moins 15 p. c. à 25 p.c.

Tapis Kidderminster, moins 10 p. c. à 25 p. c.

Coupons de toutes sortes, moins 50 p. c.

Tapis enlevés, nettoyés, refaits et replacés en très peu de temps.

Rayon des Machines a Coudre

Machine à main "New Leader", point serré, avec set complet d'accessoires en acier, $14.00 pour $12.60.

Machine à main "New Leader", fixe, dessus boite, $22 pour $19.80

Machine à main "New Leader", tête pliante, $25 pour $22.50.

Rayon des Sacs et Valises

Il reste encore quelques valises paniers, elles seront offertes à 20 pour cent d'escompte.

1 lot de sacs et valises à costumes à 20 pour cent d'escompte.

Occasions dans les Boites à Musique

50 boites à musique en beau cuir saran, régulier $1.50, pour 75c.

5 P. C. EXTRA AU COMPTANT EN SUS DE TOUS LES AUTRES ESCOMPTES OU REDUCTIONS.

Attention Spéciale Apportee aux Commandes par la Malle

HENRY MORGAN & CO., Ltd., Montreal

Nouvelles de la Navigation

MOUVEMENTS DES VAISSEAUX

L'Empress of Britain, ligne du Pacifique, parti de Liverpool, est arrivé à Halifax à 9.50 heures, hier matin. Il a fait la traversée en 5 jours, 19 heures et 30 minutes. Sa vitesse moyenne a été de 18 nœuds. Il y avait à bord 61 passagers de première, 187 de seconde et 662 de troisième.

L'Ionian, ligne Allan, partira d'Halifax pour Liverpool, demain.

L'Ontarian, parti de Portland, est arrivé à Glasgow, hier matin.

Le Carthaginian, de Philadelphie à Glasgow, est passé au Cap Race, hier après-midi.

Le Pretorian, ligne Allan, parti de St-Jean et d'Halifax, est arrivé à Liverpool, mercredi.

Le Dahomey, ligne Furness, parti de Liverpool, est arrivé à Halifax, hier matin.

L'Halifax City, ligne Furness, a quitté Londres pour Halifax et St-Jean, le 27e janvier.

Le Manchester Shipper, ligne Furness, a quitté St-Jean pour Manchester, hier soir.

Le Norseman, ligne Dominion, de Portland à Liverpool, est passé à Kinsale, hier soir.

Le paquebot La Bretagne, du Hâvre à New-York, a été signalé à 220 milles au sud-est du cap Race, hier soir. Il est attendu à New-York, lundi matin.

NOCES D'OR

De M. et Mme Pierre Gouin à Tecumseh.

TECUMSEH, Ont., 1 — M. et Mme Pierre Gouin ont célébré leurs noces d'or, il y a quelques jours. A l'église paroissiale, où le Rév. P. Langlois a officié, les époux avaient pour témoins deux de leurs petits-fils, Joseph Morand et Melle C. Gouin.

M. Pierre Gouin a épousé Mlle Des Anges Soulières, le 20 janvier 1857, à

M. et Mme PIERRE GOUIN, de Tecumseh.

Tecumseh. Ils sont maintenant âgés, le premier de 75 et la seconde de 71 ans.

Après la cérémonie, M. et Mme Gouin ont eu une réception à laquelle assistaient leurs quatre fils et leurs quatre filles, 31 petits-enfants et un grand nombre d'amis. Les fils survivants sont MM. Isidore, Joseph et Paul, de Tecumseh, et Albert, de Montréal. Les quatre filles sont Mmes Frank Morand, John Maitre, Arthur Cécile et Stephen Sylvestre.

M. Albert Gouin a lu une adresse, au nom des enfants, qui ont présenté une bourse d'or. M. Joseph Morand a lu une seconde adresse au nom des petits-enfants, et M. Paul Morand une troisième au nom des amis.

On remarquait parmi les personnes présentes, à part les membres de la famille, M. et Mme William Desjardins, M. et Mme Hiram Vanderlinder, Mme Hubert Létourneau, M. et Mme Stephen Soullière, Adolphe Soullière, M. et Mme Joseph Soullière, M. et Mme Arasa Soullière, M. et Mme Paul Morand, M. et Mme Auguste Desjardins, M. et Mme Elie Berthiaume, Mlle Emilie Morand, M. et Mme Peter Ducharme, M. et Mme Régis Ducharme, M. et Mme C. Létourneau, Mlle Marie-Louise Sylvestre, M. et Mme Joseph Lucier, M. et Mme Demas Laforêt, M. et Mme Louis Laforêt, Mme Basile Soullière, Mme Wm. Labute et Fred St-Louis.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

THE MALE ATTIRE CO

Offres Spéciales de Samedi

PANTALONS

A cette époque de l'année, une paire supplémentaire de pantalons est absolument appropriée, et c'est doublement le cas, lorsque vous pouvez achetez des pantalons du prix régulier de $3.50 à $4.00 pour

$2.50

Ces pantalons sont confectionnés en beaux tweeds à jolies rayures, en couleurs medium ou foncées. C'est justement la sorte appropriée pour porter maintenant. Venez de bonne heure samedi, car la quantité est limitée.

GILETS DE FANTAISIE

Nous avons encore un bon assortiment de gilets de fantaisie au choix. En cette fin de semaine vous pouvez choisir n'importe lequel de nos gilets de $3.00, $3.50, $4.00, $4.50, $5.00, $5.50 pour

$2.00

Assortiment particulièrement considérable de grandeurs pour hommes: 37, 38, et 39.

PALETOTS ET COMPLETS

Valeurs régulières, $15.00, $18.00, $20.00 pour $12.00

SEULEMENT 3 PALETOTS DOUBLES EN FOURRURE

Doublure en rat musqué—collets en mouton de Perse. Régulier $90.00 pour $58.50

"MALE ATTIRE"

Tailored Clothes

475 rue Ste-Catherine Est
336 rue Ste-Catherine Ouest
Et angle des rues Craig et St-Pierre.

UN GRAND CARNAVAL

Un grand carnaval prendra place à l'Arena, fin de février ou commencement de mars, organisé au profit du "Children's Memorial Hospital."

L'organisation, qui est sous la présidence de M. Charles Browing, compte parmi ses membres des représentants de presque toutes sociétés anglaises de bienfaisance.

On nous promet un événement unique en son genre, quelque chose d'inouï à Montréal.

La Patrie

Le budget de Québec

Le Trésorier provincial annonce un surplus de 160,000 dollars dans les opérations de l'année courante, et il en prévoit un autre de $153,000, pour 1907 et 1908.

C'est avec plaisir que la province constatera que son budget est en meilleure posture.

Nous avons tant d'améliorations à faire, pour lesquelles il faut de l'argent.

Les membres du Cabinet sont unanimes dans leur détermination de fortifier notre système d'enseignement.

L'augmentation du subside fédéral grossira le volume de nos ressources, et mettra le Gouvernement de Québec en mesure d'avoir la main plus large.

Nous désirons appeler, une fois encore, l'attention de la législature sur la nécessité pressante d'avoir unee politique de bons chemins.

Des contributions par le Trésor, comme cela à lieu à Ontario, engageraient les populations à entrer dans la voie du progrès sous ce rapport.

Lettre Provinciale

QUEBEC, le 31 janvier 19

Le travail de la session, qui, d'ailleurs, ne paraît pas devoir être considérable, a avancé rapidement jusqu'ici, et c'est d'un bon augure pour la prompte conclusion de la Législature que le discoues sur le budget, contrairement à l'usage de ces dernières années, ait déjà été prononcé, après deux semaines à peine de séances.

C'était donc aujourd'hui le jour fixé pour l'ouverture de l'inévitable débat sur la politique fiscale du gouvernement. L'exposé de la situation financière de la province était attendu avec beaucoup d'intérêt par toute la Chambre. On se demandait quels aperçus nouveaux pourrait bien y apporter l'ancien ministre de l'agriculture transformé brusquement en trésorier, au lendemain du départ de M. McCorkill. On se demandait surtout, depuis si longtemps que les fonctions de trésorier semblent réservées à nos concitoyens de langue anglaise, quelle figure ferait dans cette sphère un peu nouvelle pour lui, l'un des nôtres, un canadien-français.

Disons de suite que l'hon. M. Tessier n'a pas fait plus mauvaise figure que ses prédécesseurs. Il a débuté modestement, mais de très satisfaisante façon. Il n'a pas entrepris de discuter à fond les nombreux problèmes de notre situation financière, et il s'est contenté d'esquisser à grands traits les intentions du gouvernement en matières fiscales. Mais le tableau en raccourci qu'il nous a tracé de l'état des affaires de la province se recommandait surtout par la clarté, la brièveté et la sobriété.

—o—

Si l'on dépouille son bref discours d'a peu près toute l'aridité des chiffres, on peut aisément le ramener aux quelques propositions qui suivent.

M. Tessier rattache la politique fiscale du gouvernement actuel à celle inaugurée par l'hon. M. Marchand en 1897. Or, on sait que toute politique fiscale a une double fin : assurer des revenus suffisants et les dépenser équitablement.

L'honorable trésorier essaie de prouver qu'à ce double point de vue les finances provinciales sont en excellent état.

Le gouvernement a d'abord pris le moyen d'augmenter les revenus, sans obérer la classe ouvrière ou la classe agricole, mais en mettant plutôt à contribution les riches et les grandes corporations commerciales. C'est dans ce sens qu'il apportera quelques modifications aux impôts, abolissant la taxe des voyageurs de commerce et les concessions forestières, en en changeant la taxe sur les compagnies de chemins de fer. Mais le plus beau titre de gloire du gouvernement sera certainement d'avoir mené à bonne fin ce grand œuvre du rajustement du subside qui remplira notre trésor d'une façan si opportune.

—o—

Dans la répartition des dépenses, M. Tessier prétend que son gouvernement n'a eu en vue que le progrès de la province, encourageant surtout l'instruction publique, l'agriculture et la colonisation, trois choses dont nous avons besoin.

Le succès a d'ailleurs couronné dans son ensemble la politique fiscale du cabinet. Au lieu des déficits d'autrefois, il montre avec orgueil un surplus. L'excédent des recettes sur les dépenses ordinaires et extraordinaires, pour le dernier exercice, est de $160,349. Et si l'on déduit le produit de l'affermage des coupes de bois, il est encore de $74,000.

Il faut sans doute s'attendre à ce qu'un trésorier provincial ne montre sa politique que sous les plus favorables couleurs, et à ce qu'il soit nécessairement optimiste. D'ordinaire, la discussion sur le budget est remise à plusieurs jours après le discours du trésorier, afin de permettre aux critiques de l'opposition de se familiariser avec tous ces chiffres un peu rébarbatifs. On comprendra donc qu'un profane n'ose pas entreprendre immédiatement une appréciation détaillée des théories financières de notre trésorier.

—o—

Je crois que le parti le plus simple est de donner à son tour le sentiment de l'opposition, tel que l'a exprimé l'hon. M. Leblanc, à la suite de discours de M. Tessier.

Les libéraux, dit M. Leblanc, prétendent avoir équilibré le budget. Mais comment s'y sont-ils pris ? En développant les sources de revenus créées par les conservateurs, c'est-à-dire en augmentant les taxes anciennes et en en créant de nouvelles.

Le trésorier provincial a oublié ce point capital. Les journaux officiels et officieux proclament sans cesse que le gouvernement libéral administre la province sans taxes, et ils l'ont si souvent répété qu'ils finissent peut-être par le croire.

Or, la vérité est que le gouvernement actuel prélève chaque année, en taxes directes, $400,000 de plus que le gouvernement dit des "taxeux" n'en prélevait en moyenne, chaque année, et $200,000 de plus qu'en n'importe quelle année de régime conservateur. Et les dépenses ordinaires elles-mêmes ont augmenté de $1,000,000.

On avait promis mer et monde, continua M. Leblanc, sous forme d'encouragement à l'agriculture, à la colonisation et à l'instruction publique. Cependant, on en est encore à attendre la réalisation de ces brillantes promesses. Sœur Anne ne voit rien venir.

La première mesure que le gouvernement annonce, pour inaugurer sa grande politique d'encouragement à l'instruction publique, est la construction d'une prison nouvelle dans le District de Montréal. En attendant les écoles, le premier ministre veut une grande prison qui coûtera plus d'un million, une prison belle et propre au cas sans doute où quelque député voudrait encore se payer le luxe d'y passer la nuit.

L'hon. M. Leblanc se réserve le droit en terminant de revenir sur le sujet.

—o—

En somme, malgré la sécheresse de la matière, nous avons assisté à une séance assez intéressante.

Avant de clore cette lettre, je veux au moins signaler une mesure du gouvernement qui a été adoptée hier et qui réjouira sans doute tous les amis de l'éducation supérieure. La subvention annuelle de $13,000 accordée à l'école Polytechnique de Montréal a été portée à $16,000, afin de permettre à cette institution utile entre toutes de faire face à un nouvel emprunt rendu nécessaire par les besoins de l'outillage.

L'honorable M. Leblanc a exprimé le regret que le gouvernement, faute d'être suffisamment renseigné sur nos institutions d'enseignement dont il apprécio d'ailleurs en gros, l'utilité, ne fût pas en mesure à cette occasion de dire au public où en est exactement une des plus importantes d'entre elles, notre école Polytechnique, quels progrès elle a déjà accomplis et quels services elle a rendus.

LES ASSURANCES

Une délégation du conseil municipal est partie pour Québec, afin de soutenir les amendements à la charte de la cité et obtenir certains pouvoirs nouveaux qui permettront de combler quelques-unes de ces lacunes. Nous ne pourrons donc suivre avec trop d'intérêt les démarches de cette délégation.

Un des plus graves inconvénients de l'état de choses actuel, est l'augmentation du tarif des assurances. Le comité du Board of Trade est d'avis qu'avec l'établissement d'un système à haute pression, au coût probable d'environ $1,000,000, les compagnies consentiraient à réduire leurs taux de 25 à 33 1-3 pour cent, ce qui signifie une réduction sur les primes de $300,000 à $400,000 par an.

La suggestion mérite d'être sérieusement étudiée.

ENTRE LE CANADA ET L'ANGLETERRE

Le dernier voyage de l'une des "Impératrices" de la Compagnie du Pacifique a été le plus rapide qu'aucun navire canadien ait jamais fait. La Compagnie a résolu de placer sur l'Océan Pacifique une flotte puissante et construite sur les modèles les plus modernes.

Il est difficile de dire ce que cette organisation, la plus complète qui existe, aura accompli d'ici à dix ans.

COLOMBIE ANGLAISE

La lutte est excessivement chaude dans la Colombie Anglaise, si nous en croyons les journaux de cette province. On se bat à coups de scandales et d'accusations.

Les libéraux accusent le cabinet McBride de transactions véreuses, de concussion, de boodlage, etc.

Les conservateurs rétorquent en accusant le gouvernement Laurier de tous les crimes.

Bref, la campagne a pris un caractère d'actuité qui ne paraît pas devoir rendre nos mœurs politiques plus douces sur les bords du Pacifique.

D'après une dépêche spéciale reçue hier, le cabinet McBride serait maintenu au pouvoir par une bonne majorité. Le résultat du vote serait comme suit : Conservateurs, 27 ; libéraux, 10 ; socialistes, 5.

Les libéraux ont pourtant bon espoir de l'emporter. L'élection de M. McInnis, à Vancouver, serait certaine, de même que celle de M. Henderson, qui a démissionné comme juge pour briguer les suffrages.

Le chef des socialistes, M. Hawthornthwaite, sera très probablement élu à Nanaïmo, contre un conservateur.

On sait que la votation aura lieu samedi.

M. McInnes, qui prend les allures d'un chef et qui a fait une campagne vigoureuse, télégraphie que l'opposition emportera 2 sièges et qu'elle a d'excellentes chances dans quatre autres divisions, sur 42.

Ces prédictions ne sont pas d'un pessimiste, c'est certain. Mais peut-on affirmer qu'elles ne se réaliseront pas ?

M. McBride et ses amis semblent attendre avec une confiance toute aussi grande l'issue de la lutte.

LA LIGUE DU BOUTON ROUGE

Dans toutes les villes importantes de ce continent, on se plaint de l'encombrement des tramways.

A New-York et à Boston, malgré l'excellence des services sur terre et sous terre, la population se lamente. Entre 5 et 7 heures du soir surtout, c'est un tohu-bohu indescriptible.

A San Francisco, l'on a entrepris une campagne formidable. L'on a adopté, comme cri de guerre: "no seat, no fare". Les chefs du mouvement ont formé une ligue des Boutons Rouges, dont les membres sont devenus légion. Tous ceux qui refusent de payer leur passage, lorsqu'ils n'ont pas dans le tramway de place pour s'asseoir, portent au basque de leur habit un bouton rouge. Ils sont parfois si nombreux dans un tramway que le conducteur est incapable de dicter ses volontés. La police refuse généralement d'intervenir et de prêter main forte aux employés de la compagnie. C'est l'anarchie, quoi!

Nos amis de Toronto se soulèvent en masse contre leur compagnie de Tramways. Le maire Coatsworth bat la marche. Il a fait, ces jours derniers, devant le bureau des Chemins de fer d'Ontario, une sortie furibonde contre l'encombrement des voitures. Il a qualifié d'immoral et d'intolérable l'état de choses dont il se plaint. Il a demandé de forcer la compagnie à augmenter de cent le nombre des voitures et à ouvrir de nouvelles lignes.

Dans les grandes villes de l'Europe, ces inconvénients n'existent point. Les places sont numérotées ; lorsqu'elles sont toutes prises, le conducteur met l'affiche: "complet", et donne le signal du départ. Les voyageurs qui ont la bonne fortune d'être admis dans la voiture ne se plaignent pas; ce sont ceux que le sort condamne à attendre au coin des rues un omnibus non "complet" qui protestent. Il arrive souvent qu'ils attendent longtemps!

Le système européen est-il supérieur au nôtre?

L'ouvrier, le commis, l'homme de bureau, la jeune fille de magasin, qui n'ont qu'une heure pour leurs repas, peuvent-ils passer une demi-heure au coin d'une rue, à attendre un tramway vide? Ils préfèrent monter dans la première voiture qui passe, qu'ils y trouvent ou non un siège.

L'expérience démontre qu'il est impossible aux heures de presse de satisfaire tout le monde.

La compagnie des tramways de Montréal continuera sans doute d'améliorer son service de manière à éviter au public les ennuis dont il se plaint de temps à autre et qui provoquent tant de récriminations ailleurs.

OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

La PATRIE offre à l'hon. M. Dandurand, ses félicitations les plus sincères à l'occasion de son élévation à la dignité d'officier de la Légion d'Honneur.

M. Dandurand a toujours porté aux choses françaises un intérêt marqué.

Il y a deux courants d'opinion au sujet des décorations. Quelques hommes publics croient qu'elles seraient pour eux des causes d'embarras. D'autres sont d'avis qu'elles sont des moyens d'influence sociale.

L'hon. M. Dandurand portera avec dignité l'honneur nouveau qui vient de lui être conféré et dont il est digne à tous égards.

TRAVERSEE RAPIDE

5 jours et vingt heures et demie — Les malles.

L'"Empress of Britain" vient d'établir un nouveau record.

Ce magnifique paquebot a fait la traversée entre Liverpool et Halifax en 5 jours et vingt heures et demie. Les malles expédiées d'Angleterre vendredi après-midi dernier, ont été délivrées à Montréal ce matin, soit moins de sept jours après.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'un tel événement se produit.

La compagnie du Pacifique acquiert ainsi un nouveau titre à l'encouragement et à la reconnaissance du public. Elle fait plus pour attirer les regards de l'étranger sur le Canada que tous les corps publics réunis.

La vitesse moyenne de l'"Empress of Britain" et de l'"Empress of Ireland" est de 18 nœuds.

La compagnie du Pacifique aura sans doute sur l'Atlantique des paquebots de vingt et vingt-cinq nœuds avant que la quille des navires projetés des fameux syndicats en formation, ait été mise en place dans les chantiers d'outremer !

AU MANITOBA

Le parti ministériel se prépare activement pour la prochaine bataille électorale. La plupart des candidats ont déjà été régulièrement choisis.

L'ex-paire Sharpe briguera les suffrages dans la nouvelle division de Winnipeg, et M. Jos. Bernier, avocat ancien député, rédacteur du "Manitoba", tentera de nouveau ses chances à St-Boniface contre M. Chevrier, qui n'a été élu par quelques voix.

M. Geo, McKay, inspecteur en chef des licences, sera candidat conservateur dans Winnipeg Nord.

FEU M. EATON

La mort de M. T. Eaton, de Toronto, est une perte sérieuse pour le monde commercial. Il était incontestablement l'un des hommes d'affaires les plus habiles de ce continent. Au Canada, il occupait le premier rang. Son grand magasin "départemental" de Toronto peut être comparé avantageusement avec les plus grands établissements de ce genre dans le monde entier.

M. Eaton n'a été malade que quelques jours. Il a contracté un rhume qui a dégénéré en une pneumonie aiguë.

LE TRAVAIL OUVRIER

Un discours du gouverneur Hughes

A un dîner qui vient d'avoir lieu au Waldorf Astoria, à New-York, le nouveau gouverneur de l'Etat a insisté sur la nécessité de protéger les travailleurs dans l'exécution de leurs difficiles devoirs. Il a protesté contre les périls auxquels ils sont exposés.

Citons quelques-unes de ses paroles :

"Il est malheureux," a-t-il dit, "que les travailleurs de ce pays, qui, par leur labeur quotidien, sont l'une des sources du prestige industriel dont nous nous vantons, soient soumis, par l'ignorance ou l'indifférence, à des périls qui peuvent être évités.

Les intérêts du travail sont les intérêts de tous, et la protection du travailleur, dans sa vie et dans sa santé, par tous les moyens praticables, est l'un des devoirs les plus sacrés de la société.

Il est de première importance que cette obligation soit volontairement reconnue, et que tous les efforts possibles soient faits pour améliorer le sort des employés industriels, en rendant les conditions de leur travail saines et assurées."

La question ouvrière est de plus en plus l'objet de l'attention des hommes éclairés dans tous les pays du monde.

ACTUALITES

La législature d'Ontario ajournera la semaine prochaine pour permettre aux députés de visiter l'école des mines de Kingston.

—o—

L'honorable M. Scott, premier ministre de la Saskatchewan, prend du mieux. Lorsqu'il sera suffisamment rétabli pour supporter les fatigues du voyage, il partira pour le Sud, où il passera le reste de l'hiver.

—o—

Une dépêche de Regina laisse entendre que les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta adopteront les mêmes livres d'écoles. On se sert actuellement des séries en usage dans Ontario. On adoptera de nouvelles séries, ayant en vue plus d'uniformité.

—o—

L'élection dans Middlesex-ouest, Ontario, que représentait autrefois l'hon. M. Geo. W. Ross, a été fixée au mercredi, 27 février courant. Appel nominal 13 février.

—o—

L'honorable M. Gouin, premier ministre, et l'hon. M. Weir, ministre des Travaux Publics, prendront part, samedi, à la démonstration du barreau de Montréal en l'honneur du cinquantenaire professionnel de Sir Louis A. Jetté, lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Ils assisteront aussi à l'inauguration de l'école technique protestante, rue Sherbrooke.

L'hon. M. J. Prévost, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, est rétabli de son indisposition.

—o—

En l'absence d'une clause des statuts prévoyant le cas où un membre de la législature est appelé au Sénat, l'hon. M. Whitney et l'hon. M. Foy ont, à la séance de mercredi après-midi, soumis à l'orateur une lettre l'informant que, selon un avis paru dans la "Gazette Officielle", l'hon. G. W. Ross avait été nommé sénateur et se trouvait de ce fait disqualifié pour siéger à la législature. Les ministres demandaient en conséquence qu'on fit procéder à une élection pour le siège laissé vacant. Par surcroit de précaution, M. Whitney crut devoir proposer une résolution, que seconda M. Foy, énonçant le même fait et le même vœu que la lettre à l'Orateur. La résolution fut adoptée.

—o—

Les adversaires du cabinet Clémenceau, dirigés par M. Pelletan, se préparent, affirme-t-on, a frapper un grand coup: il s'agirait simplement, soit sur la loi de finances, soit sur le rachat de l'Ouest, d'amener le gouvernement à poser la question de confiance devant le sénat, qui passe pour être tout disposé à se montrer inflexible et qui voterait certainement contre le cabinet.

C'est, si cette attaque échouait, que les conjurés prendraient l'offensive sur la question religieuse.

Un ministère Combes - Millerand - Rouvier demeure l'objectif des adversaires du cabinet Clémenceau... La réconciliation est, paraît-il, complète entre le "petit père" et les anciens dissidents.

MERITES EXCEPTIONNELS

Il faut que les pianos Pratte possèdent des mérites exceptionnels comme qualités artistiques et comme solidité pour que l'élite des musiciens de Montréal les choisissent et les "achètent" pour leur usage personnel depuis une douzaine d'années en dépit de la concurrence des autres manufactures qui leur offrent leurs instruments à meilleur marché.

Des améliorations sont ajoutées constamment dans la construction du piano Pratte pour en faire le piano droit artistique "par excellence". Ils ne sont plus en vente dans aucun magasin de la rue Ste-Catherine, mais seulement à la manufacture de pianos Pratte, au No 555 rue St-Timothée, entre les rues Ontario et Sherbrooke. Tel. Est 2013.

PARLEMENT FEDERAL

LE TARIF — LES OUVRIERS DES FILATURES, ETC., ETC.

(Correspondance spéciale à LA PATRIE)

OTTAWA, 1er.—Le tarif a fait les frais de la discussion aujourd'hui. On s'est principalement occupé des droits sur les cotonnades et les lainages.

M. MacLean a plaidé pour les automobiles.

On a aussi causé des droits sur le charbon et des droits sur les navires.

Certains articles du tarif ont été réservés pour étude ultérieure, mais selon toute aop
lon toute apparence, on en aura bientôt fini avec cet important sujet dont la discussion, dès l'abord, menaçait de s'éterniser.

LES COTONS

Llopposition a reproché au ministère de ne pas accorder aux fabricants de cotonnades les avantages de la protection élevée. Les droits actuels sur ce produit sont de 32 1-2 pour cent.

M. Bergeron, M. Cockshutt et autres députés conservateurs ont établi que le tarif est insuffisant.

M. Bergeron a prétendu que les ouvriers des filatures seraient même payés si le tarif était relevé..

W. Beauparlant, député de St-Hyacinthe, a démontré au ministre des Finances, l'opportunité de fixer des droits uniformes sur certains articles de nature identique importés comme matière première par des industriels de sa circonscription.

M. Ames demande pourquoi le gouvernement a refusé
vernement a refusé les demandes des manufacturiers de coton de Montréal, qui voudraient augmenter de 5 pour cent la protection entre certains articles anglais blanc et gris, quand il a augmenté de 23 1-2 à 25 pour cent les droits sur les corsets à la demande de M. Amyot de Québec ?

M. Ames a demandé le rappel des droits sur les uniformes et accoutrements des officiers de la milice canadienne.

AU SENAT

Au Sénat, l'on s'est occupé de l'indemnité parlementaire et de la commutation de la sentence du nommé Maggars de la Saskatchewan, qui avait été condamné à mort.

RETOUR DE KINGSTON

LONDRES, 1.—Sir Alfred Jones, Président de la Chambre de Commerce de Liverpool, [illegible], M.P., et d'autres voyageurs distingués, sont arrivés à Bristol, aujourd'hui, à bord du "Port Kingston".

Sir Alfred a donné des détails fort intéressants sur le désastre de la Jamaïque, réfutant les plaintes des Américains et disant que Sir Swettenham a fait tout ce qu'il était possible de faire, dans de telles conditions. Sir Alfred se montre très sceptique sur l'incident Swettenham-Davis.

EN MANDCHOURIE

ST-PETERSBOURG, 1er. — L'évacuation de la Mandchourie, par la Russie, a commencé hier. C'est le régiment de Moscou qui a commencé l'exode des troupes russes de cette terrible Mandchourie où tant de soldats russes et japonais ont été tués et dorment côte à côte, le dernier sommeil.

DECES A ST-HUGUES

ST-HUGUES, 1 — Melle Marguerite Deschênes est décédée ce matin, à l'âge de 78 ans.

Ses funérailles auront lieu dimanche matin.

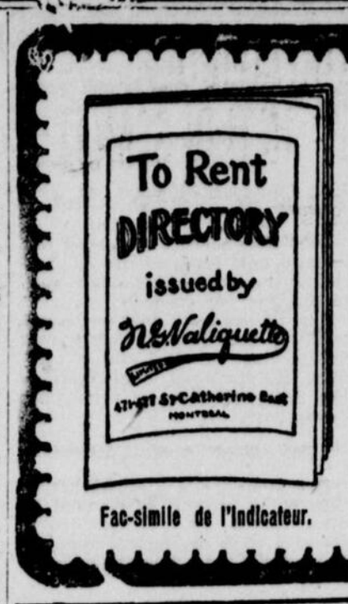

Fac-simile de l'Indicateur.

PROPRIETAIRES

Envoyez-nous votre liste de maisons vacantes.

Cet indicateur est publié au bénéfice des propriétaires et de tous ceux cherchant une maison à louer pour le 1er mai prochain. Il n'y a absolument aucun déboursé pour faire insérer vos maisons dans cet indicateur qui est distribué gratuitement à quiconque en demande une copie. Par ce système votre maison est vue par des milliers qui sans cela ne sauraient jamais que vous en avez une à louer. Il supprime aussi la nécessité d'avoir à marcher à travers les rues pour trouver un local — c'est d'ailleur cela qui a fait tout le succès de notre indicateur l'année dernière et qui le fera cette année.

Demandez nos formules en blanc.

N.G. Valiquette LIMITED

471-77 Ste-Catherine EST.

Blancs de Baux

Nous croyons opportun de rappeler à MM. les propriétaires que nous imprimons les Blancs de Baux sous toutes leurs formes. Vous fournissez—au besoin nous redigeons nous-mêmes - les clauses que vous voulez y faire insérer et nous imprimons quelque chose qui répond en tout point à votre attente.

La Cie de Publication "La Patrie", Ltee,

77-79 rue St-Jacques,

TEL. BELL EST 733 MONTREAL.

28-30 janv.—1-3 fév.

LE LAIT IMPUR

LA GUERRE EST DECLAREE AUX CULTIVATEURS MALPROPRES, QUI VENDENT DU POISON AUX CITOYENS DE MONTREAL—UN REGLEMENT SEVERE

La guerre est déclarée aux vendeurs de lait impur.

Hier après-midi à l'Hôel de Ville la Ligue du lait pur a tenue une assemblée préliminaire, à laquelle on a adopté en principe un règlement nouveau et sévère pour la production, la vente, le transport et l'inspection du lait. Les dispositions en seront si rigoureuses qu'il sera impossible au laitier peu scrupuleux et au cultivateur malpropre de l'éluder.

L'assemblée a eu lieu sous la présidence de M. le Dr Marien. Etaient présents : MM. le Dr de Lotbinière, Harwood, le Dr Monod, l'échevin Dagenais, l'échevin Marin, le Dr R. A. Masson, le Dr J. E. Laberge, le Dr McCarry et le Dr Lespérance. M. le Dr Masson agissait, en qualité de secrétaire.

M. le président ayant expliqué que cette assemblée n'était qu'une assemblée préliminaire, pour recevoir les rapports des sous-commissions, l'échevin Dagenais, président de la commission d'hygiène, soumet une copie des règlements en force dans plusieurs villes américaines et notamment à Washington. Dans cette dernière ville et dans tout le district de la Colombie, des permis ne sont accordés aux producteurs de vendre du lait aux laitiers qu'après inspection faite des étables.

Le Dr Marien dit que toute la question est là, dans la règlementation des permis. La question devient alors d'importance provinciale, car c'est chez le producteur et non chez le laitier que le mal existe. Il n'y a pas 5 pour cent des étables, qui sont propres, dit l'échevin Marin. Il n'y a pas de lait propre à Montréal, dit-il ; celui que l'on boit contient du fumier, de la paille, des poussières, des poils, des crachats, etc., et du lait sale, c'est un poison violent : il tue 60 p. c. de nos enfants.

L'on ne peut en tenir responsable le laitier. Il achète son lait au dehors et il faut le protéger contre le producteur. Mais les autorités civiques ne peuvent légiférer pour tous les cas. Il faut aller jusqu'à 50 milles de la ville pour atteindre le cultivateur, qui vend son lait aux laitiers de Montréal. L'inspection devient donc d'autorité provinciale et il est urgent d'agir sans retard, pour obtenir cette autorité.

M. le Dr Marien donna alors lecture d'un travail très élaboré fait par M. le Dr J. E. Dubé, suggérant les méthodes de réforme qu'il faudrait introduire dans l'inspection du lait pour opérer l'amélioration que l'on désire.

Le véritable laitier n'est pas né, dit le Dr Dubé. Il n'en existe pas de bon à Montréal. Il en existe de passables aux Etats-Unis cependant, et c'est là qu'il faut s'adresser pour s'instruire.

M. l'échevin Dagenais dit qu'il y a 475 laiteries à Montréal, et qu'une inspection mensuelles exigerait une armée d'inspecteurs.

—"Réduisez-en le nombre, dit le Dr Marien, et mettez aux frais de ceux qui resteront le coût de l'inspection. Ceux-ci vendront leur lait plus cher, mais ce lait sera pur."

Le Dr Marien ajoute qu'il importe d'imposer au producteur une taxe ou licence.

Aujourd'hui le laitier paie une licence, mais le cultivateur a le droit de vendre du lait sale, sans payer de taxe.

M. le Dr Monod dit qu'il faut d'abord faire l'éducation du public et des fermiers et croit qu'on peut obtenir beaucoup par la persuasion. Quant à lui, il ne boit plus de lait à Montréal. Il en est dégoûté après tout ce qu'il a vu et il espère que tout le monde finira par se dégoûter de même".

Le Dr J. E. Laberge a soumis à son tour un travail sur le transport du lait, dont les dispositions seront incorporées dans le règlement à être préparé.

Le Dr McCarry dit que le projet de ce règlement a été ébauché par lui et ses collègues, et qu'il sera en état de le soumettre à la Ligue à sa prochaine séance.

Il fut alors décidé d'inviter à cette prochaine séance tous les propriétaires des grands journaux de Montréal, afin d'associer la presse à l'œuvre éminemment philantropique entreprise par quelques citoyens désintéressés.

Cet après-midi, à 4 heures, la Ligue rencontrera les membres de la société médicale à l'Université Laval.

Avant d'ajourner M. le Dr de L. Harwood dit qu'il conviendrait d'inviter les marchands de lait aux assemblées de la Ligue et il fut résolu qujune assemb'ée sera convoquée dès que le règlement qui devra contenir les suggestions émises par les médecins sera terminé.

NOTRE-DAME DE LA SALETTE

Réparations à l'église — Erection canonique et civile de la paroisse —La tempête — Incendie—Notes.

Correspondance spéciale à "La Patrie"

NOTRE-DAME DE LA SALETTE, 1. — M. le curé Lemay vient de terminer sa visite paroissiale et se déclare enchanté des ressources et de la générosité de ses nouveaux paroissiens.

—La dette passive de la Fabrique ne permettant pas de commencer maintenant la construction de la nouvelle nouvelle église, MM. les marguilliers ont donné ordre de faire au temple actuel les réparations les plus urgentes.

—Les procédures pour l'élection canonique et civile de la paroisse sont poussés activement. Les contribuables espèrent que le tout sera terminé d'ici à quelques jours.

—M. Henri Chartrand, revenu des chantiers gravement malade, est en pleine voie de guérison, grâce aux bons soins du Dr Tremblay.

—M. et Mme Firmin Bourgeois, rentiers de Ponsonby, et Melle Marie-Jeanne, leur fille, sont en promenade au presbytère pour une quinzaine.

—MM. Delphis Deslauriers, Johnny et Delphis Chalifoux et Alfred Bolduc nous sont revenus de Cobalt enchantés de leur voyage et leurs bourses bien garnies. Ils nous laisseront de nouveau après un court séjour au milieu de leurs familles.

—Dame rumeur nous annonce que le Dr Tremblay, chirurgien-dentiste, va très probablement s'établir définitivement au sein de notre population. Nous en serions bien aise, vu que ce monsieur est un de ces jeunes gens intelligents et laborieux qui laissent le meilleur souvenir partout où ils passent.

—M. Paul Desjardins, marchand général, est parti pour Buckingham, où des affaires personnelles le réclament.

—La dernière tempête a causé des dégâts assez considérables sur le réseau téléphonique de la Cie de la Rivière du Lièvre, ce qui a interrompu nos communications avec l'extérieur pour une couple de jours. Furent aussi démolies par la violence du vent, plusieurs constructions, entre autres un des hangars de M. Alph. Boisvenu, marchand.

—Le 22 dernier, un incendie qui aurait pu avoir des conséquences funestes s'est déclaré dans les écuries de M. Gilbert Latour, hôtelier. N'eût été l'ardeur et l'activité déployées par nos villageois en face de l'élément destructeur, notre village ne serait qu'un monceau de ruines.

—M. J. Vallilee, gérant de la Cie Maclaren, a été vu dernièrement dans nos parages en route pour la Grande Chute et N.-D. du Laus. Il accompagnait deux Américains qui sont vends, paraît-il, visiter les forces hydrauliques de la Lièvre avec l'intention bien arrêtée de former une compagnie pour la construction d'une voie ferrée électrique. Ce serait pour notre paroisse une bonne aubaine qui permettrait d'exploiter avec avantage nos mines de plombagine, de phosphate, de mica, etc., et nous reverrions peut-être renaraitre les jours d'abondance d'autrefois.

—M. Joseph Cadieux, secrétaire-trésorier des municipalités de notre conseil et de nos écoles, a eu la douleur de perdre un de ses enfants en bas âge. Nos sympathies à notre ami et à sa familles.

LE MASSAGE DU BUSTE ET LE Développement de la Poitrine

Un petit buste, une poitrine qui manque de développement à cause d'une nutrition ralentie de cette partie peut acquérir plus de développement et une fermeté nouvelle par l'usage du Masseur Santé Snyder.

DEPOT GENERAL :

55 St-François-Xavier, Montréal.

m-v-jeo

LA TEMPERANCE AU SACRE-CŒUR

La croisade sainte a été active et féconde dans cette vieille paroisse

La croisade de la tempérance commence à porter ses fruits. L'élan est donné, toutes les paroisses sont entrées dans le mouvement. Tous ceux qui comprennent la noblesse de cette lutte contre le fléau de l'alcoolisme réclament "la croix." Samedi, nous publiions quelques notes sur l'œuvre de la tempérance dans la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul. Lundi, c'était

M. le Chanoine F. L. T. ADAM, directeur de l'association de Tempérance de la paroisse du Sacré-Cœur.

le compte-rendu de la grande démonstration de la veille au soir à l'église Notre-Dame. Aujourd'hui, nous avons à enregistrer le travail accompli dans la vieille paroisse du Sacré-Cœur. Depuis plus d'un an, notre archevêque, nos évêques constatant l'étendue des ravages de l'alcoolisme au Canada, ont donné à leurs paroissiens de sages conseils. L'un d'eux, dans un mandement à ses ouailles disait: "Il est nécessaire, si l'on veut corriger les mœurs détestables, de redresser

LA CONSCIENCE PUBLIQUE,

et pour cela, éclairons les esprits des fidèles commis à nos soins, sur la profonde inconvenance et l'immoralité de l'intempérance." Le mouvement se popularise de plus en plus et les paroisses répondent à l'appel de leurs pasteurs. La vieille paroisse du Sacré-Cœur est aussi enregistrée au livre d'or de la Tempérance. Il y a quelques semaines, les Pères Raymond-Marie et Ladislas, franciscains, venaient y prêcher une retraite. Deux conférences à la lanterne magique, dont l'une pour les pères et l'autre pour les fils, parurent faire une bonne impression. Les adhésions à la société arrivèrent et le soir de la Toussaint, jour de clôture de la retraite, plus de

1,200 HOMMES

étaient réunis dans l'église pour l'enrôler.

M. le chanoine Adam, curé, bénit les croix que MM. les vicaires lui aidèrent à distribuer à la balustrade. Ces croix étaient au nombre de 749. Ont pris la tempérance : 438 jeunes gens, 586 hommes mariés, 780 dames et 703 demoiselles ; plus 256 petits garçons d'école et 333 fillettes, soit un total de 3,096.

Ce chiffre assure une organisation solide et le travail de propagande se continue. On a procédé à l'élection

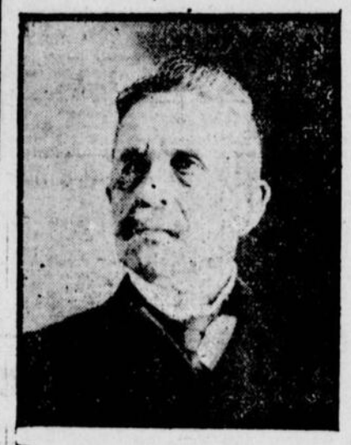

M. G. BOILEAU notaire, vice-président de l'Association de Tempérance de la paroisse du Sacré-Cœur.

du conseil de Tempérance avec le résultat suivant : M. le chanoine Adam, directeur, G. Boileau, vice-président ; MM. Médéric Martin, échevin, Dr Laroche, Léon Dagenais, Zotique Gascon, Nicolas Cléroux et Elzéar Christin, conseillers.

L'ENFANT A L'USINE

Remarques très justes de Son Honneur le Recorder Weir, sur ce grave problème économique

M. le recorder Weir a fait des remarques très justes sur le travail de l'enfant dans les manufactures.

L'occasion lui en était fournie par la comparution d'un garçonnet de onze ans, accusé d'avoir lancé des boules de neige. Le petit avait l'air souffreteux.

—"Cet enfant est malade" fit remarquer M. Weir.

La mère protesta en disant que son enfant était suffisamment fort pour travailler.

—"Travailler, s'exclama le juge. Mais ce garçonnet n'a certainement pas l'âge réglementaire", et s'adressant à l'enfant, il lui dit :

"L'inspecteur n'a-t-il pas fait une tournée à l'usine, où tu es employé ?

—Oui, répond le petit, mais quand il est venu, nous nous sommes cachés !

Après la séance, M. le Recorder communiqua ses impressions sur l'enfance que l'on voit dans les manufactures, courbée sous un

TRAVAIL DEPRIMANT.

"Je ne prétends pas, dit-il, que les manufactures emploient, sur une grande échelle, des enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge réglementaire. Je ne suis point renseigné sur ce point, bien qu'il serait peut-être intéressant de faire une enquête. Mais lorsqu'un garçonnet ou une fillette ont atteint l'âge réglementaire, il serait à désirer que les manufactures ne prissent pas toujours avantage des droits que la loi leur concède.

"La loi est mauvaise telle qu'elle est à l'heure actuelle, alors que des hommes faits demandent la journée de huit heures. Ecoutez ceci : La loi qui régit les établissements industriels décrète "que l'âge des employés ne devra pas être moins de douze ans pour les filles"—excepté dans les cas où les emplois sont spécifiés comme dangereux ou inconvenants, alors la loi exige "seize ans pour les garçons et dix-huit ans pour les filles."

"La loi ajoute qu'"aucun garçon au-dessous de dix-huit ans, et aucun enfant, fille ou femme ne seront employés plus de

DIX HEURES PAR JOUR,

ou plus de soixante heures par semaine," et l'employeur "peut proportionner chaque jour, les heures du travail dans le seul but de donner un jour de travail moins long le samedi."

"Comme vous le voyez, le garçonnet ou la fillette ont un demi-congé, le samedi ; les heures de travail retranchées peuvent être reprises pendant la semaine, faisant peut-être cinq jours de travail à onze heures chacun. C'est pourquoi je dis avoir l'espoir que les employeurs n'auront pas ainsi à profiter de la loi. De plus, d'après la loi, la journée de dix heures "ne commencera pas avant six heures, le matin, ni ne finira après neuf heures, le soir."

"N'est-il pas

MONSTRUEUX

que la loi permette aux enfants de commencer leur travail—remarquez bien, je ne dis pas ce qu'est ce travail,—à aussi bonne heure le matin, et de terminer aussi tard le soir.

"Il y a certainement nécessité à réformer la loi, à ce point de vue, et je pense que les journaux feraient un bien grand bien s'ils attiraient l'attention sur un sujet qui, j'en ai peur, n'est pas apprécié en sa pleine valeur par le public en général.

La PATRIE est heureuse d'avoir en quelque sorte prévenu le désir de Son Honneur M. le juge Weir, en signalant, hier, à l'attention de ses lecteurs, la démarche importante de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada, au sujet du travail manufacturier des femmes et des enfants.

Cigarettes Egyptiennes

MOGUL

(Bouts en Liège)

15c la boite.

PARTIE DE PLAISIR

Qui aurait pu finir encore plus mal

PALM-BEACH, Floride, 1er.— Deux auto-canots à gazoline se sont abordés, hier, pendant les fêtes du carnaval. Tous deux ont sombré, Madame James King Clark n'a été sauvée que grâce à la présence de son mari.

Les deux bateaux venaient de terminer une course. Le "Bruiser" était conduit par M. Clark. L'autre, la "Katherine," par son constructeur, M. Georges Gingras. Ils allaient à une vitesse de vingt-cinq milles à l'heure.

A un tournant, la "Katherine" prit un raccourci, et les deux embarcations n'étaient plus qu'à quelques pieds l'une de l'autre quand ceux qui les conduisaient comprirent l'imminence du danger qui les menaçait. M. Clark et M. Gingras firent machine en arrière, mais il était trop tard, et la "Katherine" vint frapper la "Bruiser" en plein milieu, frisant si frêle coque jusqu'à la machine, qui fut déplacée par la violence du choc.

M. et Madame Clark furent projetés sur la machine, et la robe de la jeune femme s'engagea dans l'arbre de couche. En moins de temps qu'on ne peut le dire, les deux bateaux s'emplirent d'eau, et le "Bruiser" coulait avant que M. Clark eût compris que sa femme était retenue captive. D'un geste rapide comme l'éclair, il saisit son canife et tailla largement dans l'étoffe. Il était temps.

STATISTIQUES INTERESSANTES

LE MOIS DE JANVIER ACCUSE UNE DIMINUTION DANS LES ARRESTATIONS.

On dirait vraiment que les annexions des municipalités à la métropole ont porté bonheur à cette dernière, sous le rapport de la moralité.

En effet, le bilan de l'année dernière 1906, se soldait par une diminution de 300 prisonniers sur l'année 1905.

Le mois de janvier de cette année accuse une forte diminution sur le mois de janvier de l'année dernière.

Le tableau suivant préparé pour la PATRIE, par M. le Lieutenant Hébert, du poste central qui a, entre autres missions spéciales celle de préparer les statistiques de la police, le prouve catégoriquement :

	1907	1906	diminution
Hommes arrêtés. .	421	435	14
Femmes arrêtées .	54	83	29

La diminution totale est donc de 43.

Voilà des statistiques qui ne manquent pas que d'être fort encourageantes.

M. McLEA WALBANK

Elu président de la société canadienne des ingénieurs civils.

M. W. McLea Walbank, ingénieur en chef du Montreal Light, Heat & Power, a été élu président de la Société Canadienne des Ingénieurs Civils. Il l'a emporté sur le professeur Galbraith, de Toronto.

Les autres officiers élus sont les suivants : vice-présidents, MM. M. J. Butler, ingénieur en chef des chemins de fer et canaux, Ottawa ; Phelps Johnson, gérant de la Dominion Bridge Co., J. S. Dennis, ingénieur en chef des travaux d'irrigation du C.P.R. à Calgary.

M. McLEA WALBANK, ingénieur en chef du Power, qui vient d'être élu président de l'Association Canadienne des Ingénieurs-Civils.

Membres du conseil : MM. G. A. Keefer, Vancouver ; D. McPherson, assistant ingénieur en chef du Transcontinental, Ottawa ; G. H. Duggan, second vice-président du Dominion Coal, Sydney ; C. E. W. Dodwell, ingénieur des Travaux Publics, Halifax ; C. H. Rust, ingénieur de la ville de Toronto ; W. McNab, assistant ingénieur du Grand Tronc ; W. F. Fyre, Montréal ; E. V. Johnson et A. A. Dion, Ottawa ; J. A. Jamieson, R. S. Lea, R. A. Ross, G. J. Desbaraits, John Kennedy, F. P. Gutelins, assistant ingénieur en chef du Pacifique ; W. H. Laurie, le professeur R. J. Durley, L. G. Papineau, H. Hardiman, tous de Montréal.

La convention s'est terminée hier après-midi.

ST-HUBERT, COMTE DE CHAMBLY

Notre cour de Forestiers Catholiques qui s'est constituée en cercle catholique, en janvier dernier, a eu sa 1ère conférence, dimanche dernier. Cette conférence a été donnée par M. le curé, qui a parlé de la liberté du travail, de la qualification de l'ouvrier, et de l'usage des machines, c'est-à-dire, des lois qui président à l'accroissement légitime de la richesse.

Notre église s'est enrichie de deux anges de haute valeur artistique.

La paroisse perd une excellente institutrice dans la personne de Mlle Berthe Dufresne; un mariage prochain la force d'abandonner l'enseignement.

LA TERRE TREMBLE

MELBOURNE, 1.—Plusieurs fortes secousses de tremblement de terre ont été ressenties, hier, dans le nord de la Tasmanie. Elles ont causé beaucoup de frayeur. Il y a eu aussi des secousses, dans la Nouvelle-Galles du Sud et sur l'île Cabot.

LONDRES, 1.—Le gouverneur Swettenham a câblé, au bureau colonial, que l'on ressent encore de légères secousses sismiques à Kingston.

A Douvres, une légère secousse de tremblement de terre a été ressentie.

SAINT-LOUIS, (Missouri), 1.Les dépêches spéciales de Highland et Greenville (Illinois) mandent que de fortes secousses de tremblement de terre ont été ressenties à onze heures et demie, hier soir. Les vibrations semblaient aller de l'est à l'ouest, et ont duré à peu près cinq secondes.

LA NEIGE

BERLIN, 1.—Une chûte de neige de 18 pouces d'épaisseur a généralement interrompu le trafic en cette ville hier. Le service des trains de chemin de fer, du télégraphe et du téléphone ont souffert de la tempête dans une grande partie de l'Europe centrale.

VIENNE, 1.—Il est tombé de grandes quantités de neige en Autriche. L'assemblée de la diète Galicienne à Lemberg, a été remise. Dans plusieurs districts de Galicie, il y a de la neige jusqu'au dessus des cheminées.

LACHEVROTIERE

La cause de la tempérance

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

LACHEVROTIERE, 1er.—La clôture de notre Triduum pour la tempérance, laissera longtemps, si ce n'est toujours, dans la mémoire de notre jeunesse, un touchant et pratique souvenir. Le soir, le Rév. Père de Victer, S.J., qui a prêché ce triduum, convia notre jeunesse à un sermon spécial. Une procession dans l'église fut faite par toute notre jeunesse chrétienne. Le clergé, les jeunes garçons et une magnifique grande croix portée par MM. Toussaint Bélanger, Ier Raymond, Jean-Baptiste et Joseph Perreault, formaient la procession. Au pied de l'autel, le Révérend Père fit amende honorable au Coeur de Jésus et fit promettre à ces jeunes gens qu'ils embrassaient la Tempérance.

Quelque notre vénéré curé fut un peu indisposé, les cérémonies dirigées par notre vicaire, M. A. Lemay, n'en furent pas moins imposantes.

—Est décédé à Lachevrotière, le 29 janvier, à la demeure de son beau-père, Mlle Marie Brunet, à l'âge de 21 ans et 4 mois. Nos sympathies à la famille.

MADAME CALVE

NEW-YORK, 1 — Madame Calve, la chanteuse d'opéra est arrivée, ici hier, sur le steamer " Kœnigen-Louise" des ports d'Italie.

VOTRE CHAPEAU

Peut être élegant, mais vous cause de l'ennui

Généralement, un homme achète un chapeau élégant, mais pour les hommes, le chapeau à la mode doit répondre à beaucoup d'exigences.

Les têtes chauves deviennent de plus en plus nombreuses chaque jour.

Les chapeaux fournissent d'excellents foyers de développement aux germes parasites qui sapent la vie des racines des cheveux.

Quand vos cheveux commencent à tomber et que votre cuir chevelu est couvert de pellicules, c'est un signe évident que ces innombrables germes sont à l'œuvre. Il n'y a qu'un seul moyen pour triompher de cet ennui et pour tuer les germes,—ce moyen est d'employer pour le cuir chevelu l'Herpicide de Newbro, il tuera les germes et comme résultat, vous aurez une belle chevelure.

En vente chez les principaux pharmaciens. Envoyez 10 cents en timbres-poste pour un échantillon, à The Herpicide Co., Détroit, Michigan. Deux grandeurs, 50c et $1.

John Lewis, 2208 rue Ste-Catherine, Quennelle & Guérin, 6 magasins, Montréal.

J. O. Ouellette, Hull, P.Q., Pharmacie White, Aylmer, P.Q., agents spéciaux.

COUP DE GRISOU

AUCUN HOMME N'A ECHAPPE DANS LE DESASTRE DE LA MINE STUART.

CHARLESTOWN 1 — La mort semble n'avoir épargné aucun des mineurs à l'ouvrage dans la mine Stuart au moment de l'explosion. On semble maintenant convaincu qu'aucun des hommes n'a échappé à la mort. Le nombre des victimes s'élèvent à plus de cent. Les cadavres ont été ramenés dans un seau par Edward Pickney, inspecteur de la mine, et John Absalon, inspecteur de district, qui ont été les premiers à descendre dans le puits. A cause de la difficulté que présente ce travail, on l'a abandonné jusqu'à ce que la cage de l'ascenseur ait été réparée.

TERRIBLE DESCENTE

Jamais, dans l'histoire de pareils désastres, on n'a vu de descente aussi périlleuse que celle entreprise par Pickney et Absalon. Les morceaux de bois qui soutenaient les parois du puits s'étaient disjoints et obstruaient la route. Il s'était formé des blocs de glace qui tombaient constamment sur les deux hommes, tandis qu'une pluie glacée les inondait. Le fond du puits était rempli de vapeurs pestilentielles, et Pickney finit par succomber après un dur labeur.

Les deux hommes sont restés trois heures au fond du puits, qui leur a fait l'effet d'un véritable charnier. Les cadavres mutilés étaient si nombreux que les deux sauveteurs étaient incapables de se mouvoir sans marcher dessus. Ils ont compté vingt-six cadavres.

DEPART POUR LES INDES

M. L. A. Désy, ex-surintendant de la commission du port, a quitté Montréal hier soir, avec sa famille. M. Désy s'en va aux Indes Anglaises, pour le compte du gouvernement anglais, dans le but de faire exécuter des travaux d'excavation pour prévenir les inondations à la saison des pluies. De nombreux amis sont allés lui serrer la main avant son départ.

TROP VITE

Thomas Alder, charretier, conduisait son cheval à une allure excessive hier soir, tellement que l'équipage renversa une femme à l'angle des rues Craig et Bleury.

Le conducteur a été condamné ce matin par le recorder à $10 d'amende ou deux mois.

UN PLAIDOYER RAISONNABLE EN FAVEUR DE L'ESTOMAC

Si votre Estomac Manque de Puissance Digestive, pourquoi ne pas l'Aider à faire son Travail.—Surtout quand il n'en coûte rien pour essayer?

Non pas avec des remèdes, mais avec un renfort des agents digestifs, comme ceux qui sont naturellement à l'œuvre dans l'estomac. L'analyse scientifique démontre que la digestion demande de la pepsine, des ferments nitrogéneux, et la sécrétion de l'acide hydrochlorique. Quand vos aliments ne digèrent pas, c'est une preuve positive que quelques-uns de ces agents manquent dans votre appareil digestif.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie ne contiennent rien autre chose que ces éléments naturels nécessaires à la digestion et quand elles sont mises à l'œuvre dans l'estomac affaibli et les intestins grêles, elles fournissent ce qui manque à ces organes. Elles stimulent les glandes gastriques et ramènent graduellement les organes digestifs à l'état normal.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie ont été soumises à des épreuves chimiques sévères en ce pays et à l'étranger, et on a constaté qu'elles ne contiennent que des digestifs naturels.

Laboratoire de chimie. Adresse télégraphique "Diffindo", Londres. Téléphone No 11029 Central, 20 Cullum St., Fenchurch St., E. C.

Londres, 9 août, 1905.

J'ai analysé avec le plus grand soin une boîte de Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie (que j'ai moi-même achetée, dans ce but, chez un pharmacien de la ville) tablettes manufacturées par la F. A. Stuart Co., Temple Chambers, Londres, E. C., et j'ai à faire rapport que je n'ai pu trouver, dans ces tablettes, aucune trace de poisons minéraux ou végétaux. Connaissant les ingrédients dont se composent les tablettes, je suis d'avis qu'elles constituent un remède excellent pour les maladies au traitement desquelles elles sont destinées.

(Signé) John R. Brooke, F.I.C., F.C.S.

Il n'y a pas de secrets dans la préparation des Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie. Leur composition est généralement connue des médecins comme le prouvent les recommandations de 40,000 médecins diplômés des Etats-Unis et du Canada. Ces tablettes constituent le remède le plus efficace pour l'indigestion, la dyspepsie, la pétuite, l'insomnie, la perte d'appétit, la mélancolie, la constipation, la dysenterie et affections du même genre provenant de la mauvaise dissolution et de l'assimilation imparfaite des aliments ; parce que ce remède est tout à fait efficace et non nuisible, pas plus pour l'adulte que pour l'enfant.

Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie sont un remède à la fois sûr et puissant : un seul grain de ces tablettes est assez fort (c'est prouvé) pour digérer 3,000 grains de steak, d'œufs ou autres nourritures. Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie digéreront la nourriture que vous absorbez même si votre estomac n'est pas en état de le faire.

Demandez-en à votre pharmacien une boîte de 50 cents ou écrivez-nous directement pour avoir un paquet échantillon gratis, et vous serez surpris du résultat obtenu. F. A. Stuart Co., 64 Stuart Bldg., Marshall, Mich.

La Cie **S. CARSLEY**, Limitee. 1er Fév. 1907

CE MAGASIN FERMERA A 1 HEURE SAMEDI.

VENTE SPECIALE DE VETEMENTS POUR HOMMES, SAMEDI MATIN

PALETOTS D'HOMMES, D'UNE VALEUR MEILLEURE QUE JAMAIS ET A DES PRIX PLUS BAS QUE JAMAIS AUPARAVANT. Ces paletots sont superbement confectionnés, avec épaules carrées, à effets anglais et écossais Spécial $5.10 et **$6.25**

COMPLETS NOIRS DE 3 MORCEAUX POUR HOMMES, en tweeds dans une grande variété de patrons de nouveaux dessins à carreaux superposés, confectionnés dans le style le plus nouveau; aussi 52 complets en serge bleu-marin et noire que **NOUS VENDRONS A UN SEUL PRIX. SPECIAL $12.00, POUR** **$6.99**

PALETOTS EN MELTON ET BEAVER NOIRS POUR HOMMES, confectionnés en draps importés, styles Chesterfield, en bon drap Vénitien croisé et de couleur solide. Spécial.. ..... **$7.00**

PANTALONS D'HOMMES EN TWEEDS ET WORSTED FANTAISIE, dans une grande variété de patrons de cette saison, de forme parfaite et d'un bon ajustement. Prix $2.25 à **$4.00**

SALOPETTES POUR GARCONNETS

SALOPETTES POUR GARCONNETS, en denim bleu pesant, avec genoux doubles et bavette, fortement confectionnées pour garconnets; grandeurs 22 à 34. Prix **47c**

MERCERIES POUR HOMMES--"Prix de la Liste de notre Inventaire"

LIGNES DESASSORTIES DE CHEMISES A DEVANT MOU, POUR HOMMES, valeur de 65c à $1.25. Prix pour écouler **49c**

ECHANTILLONS DE MANUFACTURIERS, en gants de laine au prix coûtant, pure laine et tricot de fantaisie. Prix 29c, à **47c**

LIGNES DESASSORTIES DE SOUS-VETEMENTS DE LAINE POUR HOMMES, valeur spéciale, grandeurs 34, 36, 39 pour les corps, 75c. Grandeurs 34, 36, 38, pour les caleçons. Prix spécial.. ..... **56c**

30 DOUZAINES DE MITAINES DE TRAVAIL POUR HOMMES, poignet de laine, paume en peau de cheval, très bonne valeur 90c. Prix..... **65c**

50 DOUZAINES DE MITAINES DE TRAVAIL POUR HOMMES, poignets de laine, paume en peau de daim, doublées en laine, valeur 75c. Prix spécial samedi.. ..... **51c**

CHAUSSURES POUR HOMMES

Trois excellents items dans les chaussures; il vaudra mieux venir de bonne heure samedi: les bas prix font s'écouler vite les marchandises.

PARDESSUS EN JERSEY NOIR POUR HOMMES, A UNE BOUCLE doublés en ouaté, grandeur 6 et 6 1-2 seulement. Valeur régulière $1.50. Prix spécial.. ..... **75c**

BOTTINES LACEES EN VEAU NOIRES, POUR HOMMES, avec bonnes semelles médium et épaisses, dans les grandeurs de 9, 9 1-2 et 10 seulement **$1.69**

BOTTINES A PATINS, LACEES, EN VEAU NOIR ET TAN, POUR HOMMES, faites dans une forme s'ajustant bien, dans les grandeurs 7, 8 1-2 et 9 1-2 seulement. Prix **$1.50**

$6.00 a $7.00 Blouses en Soie $1.49

150 MAGNIFIQUES BLOUSES EN SOIE, confectionnées en soies japonaises et taffetas, noires, blanches et de couleurs toutes jolîment garnies et finies; tous les nouveaux styles. Prix réguliers $6.00 à $7.00. Prix de vente **$1.49**

Prix des Articles Sportiques

GRANDEURS POUR FILLETTES ET GARCONNETS $1.70

Grandeurs pour jeunes hommes..... **$2.65**

Grandeur spéciale pour hommes pesants, pour la promenade, Prix, $3.40.. ..... **$3.00**

Seulement 25 traines sauvages, grandeurs 5 pieds. Prix **$1.70**

Offres de Fourrures pour Fevrier

1 ETOLE EN THIBET BLANC doublée en satin bleu, notre prix régulier $12.35; a été légèrement salie dans la vitrine, sera donnée pour.. .. .. **$4.00**

Aussi un Boa tout fourrure.. ..... **$4.00**

6 seulement Manchons en véritable ourson. Prix réguliers $10 et $12.00. N'importe lequel à **$5.00**

QUELQUES COLLETS POUR ENFANTS, avec et sans collet-tempête, diverses fourrures. Prix régulier, $3.00 jusqu'à $15.00. Réduits à **75c**, à **$4.50**

Seulement un de chaque sorte.

Beaux Gants pour Dames

GANTS EN SUEDE POUR DAMES, dans les nuances durables de tan, castor, ciel, dessus en soie fantaisie, aussi noir, fermoir à 2 boutons, grandeurs 5 1-2 à 7 1-4. Prix **98c**

TRES BEAUX GANTS EN SUEDE POUR DAMES, dans les nuances douces de gris, mode, tan, noir, dessus en soie épaisse, fermoir à 2 boutons, grandeurs 5 1-2 à 7. Prix spécial.. ..... **$1.25**

EPICERIES POUR SAMEDI

UN LIVRE DE RECETTES DONNE GRATIS A CHAQUE ACHETEUR.

	Rég.	Samedi
Fleur Ogilvies Royal Household, sacs de 24 lbs.	80c	**75c**
6 morceaux de savon Confort, pour	30c	**25c**
Cacao de Cowan, boîtes de 1-2 lb.	25c	**23c**
Crème de St-Charles, 2 boîtes, pour	30c	**25c**
7 morceaux de savon de Mme Dooly	35c	**25c**
Sardines Crossfish, 2 boîtes 7	30c	**25c**
Biscuits au blé concassé, 2 pour	30c	**25c**
Confitures Ozo aux framboises et aux fraises, 2 lbs.	40c	**33c**

COURRIER DE QUEBEC

"La Vigie" et la "Libre Parole." —Morts subites. — Les élections à Lévis. — Exposition de volailles. —On veut le faire interdire. — L'association des pompiers. — La cause du Gaspesian.

Correspondance spéciale à "La Patrie"

QUEBEC, 1er.—Québec doit avoir bientôt deux autres journaux quotidiens, "La Vigie" et la "Libre Parole."

La compagnie de la "Vigie" vient d'acheter au prix de $6,000 la maison de la rue Collins, occupée actuellement par le club de billard et de quilles, et doit prochainement la convertir en un établissement d'imprimerie. Et lorsque cette installation sera terminée, la "Vigie", deviendrait journal quotidien.

On dit que la "Libre Parole" ne tardera pas à imiter son confrère et deviendrait elle aussi journal quotidien.

DEUX ENQUETES.—Le coroner, Dr Jolicœur, a tenu deux enquêtes hier, une à St-Joseph de Lévis, sur la mort d'un enfant de onze mois, du nom de Laurent Corriveau, et l'autre à St-Roch, au sujet de la mort subite d'une vieille femme de 71 ans, Madame Letourneau. Il a été établi que l'enfant avait été asphyxié accidentellement, et que Madame Letourneau avait succombé à une syncope du cœur.

Feu M. PHILIPPE HUOT, notaire, dont les funérailles ont eu lieu ce matin.

ELECTIONS A LEVIS.— Aujourd'hui a lieu la votation à Lévis, pour la mairie et trois élections municipales dont deux dans le quartier Lauzon et une dans le quartier St-Lauzon. Les deux candidats qui se disputent le fauteuil de la mairie sont, comme je vous l'ai déjà annoncé, M. Adp. Bernier, avocat, et M. J. Alfred Blouin, marchand.

Dans le quartier Lauzon MM. Ed. Bourassa et M. G. Roy se présentent contre les échevins Lainé et Bégin, et dans le quartier St-Laurent, le Dr Gingras est contre M. l'échevin A. Lamontagne.

Les deux candidats à la mairie réclament la victoire, chacun par une centaine de voix de majorité.

—L'association des éleveurs de volailles de Québec se prépare à tenir une grande exposition, au manège, les 26, 27 et 28 courant.

LA SENTENCE qui devait être prononcée hier en cour de police contre le nommé Roberts, le voleur du cheval et de la voiture de M. Marceau, marchand de St-Roch, a été de nouveau ajournée, parce que des mesures d'interdiction ont été prises au civil contre le prisonnier.

CHEZ LES POMPIERS.—L'association du Fonds de Secours des pompiers de Québec vient de reconstituer comme suit son bureau de direction, pour l'année courante : président, N. Santerre ; secrétaire, A. Lemay ; trésorier, D. McManus ; Directeurs, J. Canfield, de la station No 2 ; J. Poulin, station No 4 ; L. Donnelly, station No 5 ; D. O'Connell, station No 6 ; J. Fortin, station No 7 et F. Jacob, station No 8.

Cette association, qui n'a été fondée qu'en mai 1905, possède aujourd'hui un capital de $3,388.17.

LE "GASPESIAN".—On a terminé la cause du "Gaspesian" contre la compagnie d'Elévateurs de Montréal. La collision qui s'est produite l'été dernier à Montréal entre le Gaspesian et un élévateur de la compagnie, a donné lieu à deux actions en dommages. Les propriétaires du Gaspesian réclament $5,000 de dommages de la part de la Compagnie d'Elévateurs, et celle-ci en réclame $7,000 des propriétaires du "Gaspesian". Un grand nombre de témoins ont été entendus, entre autres, MM. Bouchard, propriétaires du "Gaspesian", M. Jules Parent, Achille Parent, C. Dufresne, de Montréal ; M. J. Lapointe. Le capitaine Frs. Bouchard, qui commandait le "Gaspesian" au moment de la collision, a déclaré qu'il se préparait à entrer dans le bassin pour accoster à son quai, lorsque l'élévateur vint le frapper. Il avait cependant fait siffler la sirène du vaisseau pour attirer l'attention de l'élévateur, et ordonné au mécanicien de stopper. Mais l'élévateur continua sa marche et vint frapper le Gaspesian.

Le frère du capitaine, M. Jos. Bouchard, a déclaré que le "Gaspesian" avait droit de passage lorsque l'élévateur est sorti du bassin.

La cause est prise en délibéré.

LE LIEUTENANT GOUVERNEUR Sir L. A. Jetté, est parti pour Montréal hier à midi, en compagnie de Lady Jetté et du major Sheppard, pour présider aujourd'hui à l'inauguration de la Commercial and Technical High School, de Montréal.

BONBONS MALPROPRES

Deux Juifs, Simon Engelberg, rue Saint-Dominique et Simon Albert, rue Cadieux, ont été cités en justice pour avoir gardé dans leur stock de commerce des bonbons malpropres.

Le premier a comparu et a été condamné à $5 ou un mois. Un mandat d'arrestation a été émané contre l'autre qui a fait défaut de se présenter.

De par le Monde

POUR LA PAIX

BERLIN, 1er — Le professeur De Martens est parti hier soir pour Paris. Il a appris que les Etats-Unis semblent favoriser une réunion de la conférence de La Haye au commencement de l'été, ainsi que la discussion des armements. L'Allemagne semble disposée à discuter le programme du mois de mars dernier, mais s'oppose à l'introdcution de sujets nouveaux.

WASHINGTON, 1er — On annonce officiellement que ni la question du désarmement international ni la doctrine Drago ne sera inclue au programme qui sera discuté à la conférence de La Haye en juin ou juillet prochain.

—o—

EN MENAGE

NEW-YORK, 1er — Furieux de ce que sa femme, en réponse aux plaintes des locataires de la maison dont il est le concierge, activait le feu du caldrifère, Alfred Llewellyn la frappa avec violence. Le fils accourut au secours de sa mère et, saisissant un revolver chargé, qui se trouvait dans un tiroir il en appuya le canon contre la tête de son père et pressa la détente. Llewellyn a été mortellement blessé. L'enfant a été arrêté.

—o—

A CUBA

WASHINGTON, 1er — A la suite d'une conférence, à la Maison Blanche, entre le président, le secrétaire Taft et le général Bell, chef de l'état-major, l'ordre a été donné de porter de 6,000 à 10,000 le nombre des gardes ruraux de Cuba. Le but de cette mesure est d'éviter d'augmenter le nombre des soldats américains comme on en avait d'abord l'intention, les gardes ruraux plaisant davantage à la population.

—o—

SUICIDE

OGDENSBURG, N. Y., 1er — Richard Finley, âgé de 27 ans, s'est suicidé dans sa maison, à Pope's Mill, en absorbant une dose de poison en présence de sa femme et de ses enfants.

—o—

EXPLOSION DE GAZ

BUFFALO, N. Y., 1er — Deux explosions de gaz se sont produites simultanément suivies d'unetroisième, ce matin, dans l'hôtel tenu par William E. White, à l'angle des rues Niagara et Ferry. Sept hommes, dont trois chauffeurs et un surveillant, ont été plus ou moins grièvement blessés. Les dommages à l'édifice se montent à $20,000. Il y avait des assurances.

—o—

LA SCARLATINE

CHICGO, 1er — Les cas de maladies contagieuses sont aujourd'hui au nombre de 4,475 dont 3,058 cas de fièvre scarlatine. On a rapporté 281 nouveaux cas.

GRANDE RIVIERE

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

GRANDE RIVIERE, 1. — Le 15 courant, ont eu lieu les élections municipales. Deux conseillers sortirent de charges, M. G. Caron et M. John Carbray, qui furent remplacés par MM. Geo. Beaudin et Anselme Méthot.

Quand les Cheveux Tombent

Arretez-les ! Et pourquoi pas ? La chute des cheveux est une maladie, et une vraie maladie causée par un germe ; et

La Vigueur des Cheveux d'Ayer

NOUVELLE FORMULE AMELIOREE

Détruit complètement et rapidement ces germes. Les cheveux cessent de tomber, croissent plus rapidement, et les pellicules disparaissent. Une préparation entièrement nouvelle.

LA NOUVELLE SORTE

Ne Change pas la Couleur des Cheveux.

J. C. AYER CO., Chimistes Manufacturiers, Lowell, Mass. 19 j., 1-20 f., 28 m.

La Legislature Provinciale

L'hon. M. Tessier prononce son discours sur le budget

(De notre correspondant particulier)

QUEBEC, 1. — La séance d'hier a été principalement consacrée au discours sur le budget. Mais avant d'aborder ce morceau de résistance, un certain nombre de projets de loi ont été ou présentés ou adoptés.

M. Taschereau a présenté un bill amendant le Code de procédure civile et obligeant les juges à rédiger leur jugement le jour même où ils le rendent, et M. Benoit, un autre amendant le Code Municipal relativement aux appels à la Cour de Circuit et pourvoyant à la nomination d'experts.

A une interpellation de M. Langlois qui demandait si le gouvernement avait l'intention d'organiser un service de statistique relativement aux bibliothèques publiques dans la province de Québec, on a répondu que la question était à l'étude.

M. Chauret a demandé si le gouvernement avait organisé des écoles du soir ailleurs que dans les centres industriels et dans quels endroits.

Réponse : Non.

Même réponse négative à une autre question de M. Chauret demandant si le gouvernement avait l'intention de présenter, à cette session des amendements à la loi des licences, de façon à accorder une licence d'hôtel par 1000 habitants.

Quelques bills ont aussi été adoptés en troisième lecture, par le comité général et référés au Conseil Législatif, le bill concernant la succession J. O. Villeneuve, la loi constituant en corporation la compagnie des Boulevards de l'île de Montréal.

DISCOURS SUR LE BUDJET

Sur proposition de l'hon. M. Tessier, la Chambre se forme en comité des subsides, et l'honorable trésorier commence son exposé budgétaire, dont voici les passages principaux :

J'avoue franchement que j'ai accepté avec crainte la position de trésorier de la province, ayant conscience de mon inexpérience et des responsabilités de la charge qui m'a été confiée. Cependant j'ai cru devoir me rendre au désir de mon chef politique et je me sens encouragé en comptant sur l'indulgence des membres de cette Chambre.

Vous me permettrez, M. l'Orateur, d'exprimer le regret que nous avons éprouvé en nous séparant de l'hon. M. McCorkill. Il a rempli avec zèle, succès et un rare talent la charge de trésorier de la province, et je suis sûr d'être l'interprète des sentiments de cette Chambre en lui souhaitant une longue et utile carrière dans la magistrature.

La politique fiscale que nous avons aujourd'hui à présenter à la Chambre est celle-là même qui a été inaugurée en 1897, lors de l'avènement du gouvernement Marchand—nous avons maintenu et continué cette politique. Elle consiste à augmenter nos revenus sans obérer la classe ouvrière et la classe agricole et à faire contribuer surtout la richesse et les grandes corporations commerciales au trésor public. Cette politique consistete encore à dépenser équitablement les revenus que nous prélevons, ayant uniquement en vue le progrès et la prospérité de la province, en donnant tout l'encouragement possible à l'instruction publique, à l'agriculture et à la colonisation, les trois principaux articles de notre programme, sans cependant négliger les autres services.

EVOLUTION FINANCIERE

Avant 1897 notre budget presque chaque année accusait un découvert considérable, s'élevant à la somme de $984,000.00 de déficit pour clore définitivement la dernière année du régime conservateur.

Depuis il s'est opéré une évolution dans la situation financière de la province et nous sommes entrés dans une ère nouvelle ; mais il a fallu retenir la province dans le cercle de fer d'une rigoureuse économie pour équilibrer notre budget et maintenir nos dépenses dans les limites de nos revenus.

Durant les deux dernières sessions pour ne pas remonter plus loin, en vue de répartir plus équitablement les impôts et d'augmenter les revenus du fisc, plusieurs amendements à nos lois ont été proposés et adoptés. Nos lois concernant les impôts, spécialement sur les successions, les compagnies d'assurance, les banques ont été améliorées au point de vue du revenu.

Tenant compte de la prospérité générale, de l'augmentation des affaires commerciales et de la fortune privée, nous croyons que les revenus de la province doivent augmenter d'une façon notable. Mais aussi le développement de la province fait naître de nouveaux besoins, les services publics exigeront de fortes et nouvelles dépenses.

Cette Chambre sera heureuse de constater avec moi que les opérations de l'année fiscale expirée le 30 juin dernier jettent un jour rassurant sur notre situation financière.

RECETTES ET DEPENSES

Les comptes publics ont été mis devant la Chambre et établissent que les recettes et les dépenses ont été comme suit :

Recettes ordinaires.	$5,340,166.88
Dépenses ordinaires.	5,012,417.74
Excédent des recettes.	$ 327,749.14
Les dépenses extraordinaires soldées avec les revenus ordinaires ont été de	167,399.81
Excédent des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires et extraordinaires	160,349.33

Mes prédécesseurs ont, avec raison, inclu dans les recettes ordinaires, le montant provenant des ventes de concessions forestières ; cependant, je constate qu'en retranchant des recettes ordinaires le produit de ces ventes faites durant l'année expirée le 30 juin 1906, il resterait encore un surplus de recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires.

Excédent des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires.	$327,749.14
Montant reçu pour affermage de coupe de bois.	253,545.00
Excédent de recettes ordinaires (non compris le produit de ces ventes) sur les dépenses ordinaires.	$ 74,204.14

Les prévisions budgétaires pour l'année 1905-06 laisserait prévoir un excédent de recettes de $48,103.00.

Les recettes ordinaires ont été de $456,244.01 plus élevées que les prévisions.

Il est facile de constater par les chiffres cités que la position financière de la province s'est considérablement améliorée. Les recettes ont dépassées de $456,244.01 des prévisions de l'ancien trésorier, ce qui nous a permis de mettre de nouvelles ressources au service de la province.

SOURCES DE REVENUS

Le trésorier explique ensuite certaines sources de revenu. Droits sur les successions. C'est une source de revenu très aléatoire et il est impossible de prévoir ce qu'elle réalisera dans les douze mois à venir. En 1904-05 le montant de l'impôt perçu sur les successions a été d'environ $100,000.00 plus bas que celui des prévisions, et l'année dernière il a dépassé de $120,000.00 le montant des prévisions.

Le montant total perçu durant l'année 1905-06 en vertu de la loi des licences a été de $816,262.07 soit $70,951.81 de plus qu'en 1904-05 et $86,262.07 de plus que les prévisions budgétaires.

Depuis la dernière session le département des terres, mines et pêcheries a été divisé. Les mines et les pêcheries ont été transférées au nouveau département de la colonisation, mines et pêcheries.

Les prévisions du revenu était.		$1,431,000.00
Les recettes ont été :		
Département des terres et forêts. . .	$1,395,248.32	
Département de la colonisation, mines et pêcheries. . .	112,677.17	
faisant un total de		$1,507,925.99

ou $76,925.99 de plus que les prévisions.

Les dépenses ordinaires ont dépassé les prévisions de $339,197.68. Le ministère des terres et forêts a dû payer en vertu du statut 5 Ed. VII, c. 16, concernant l'octroi en argent aux pères de douze enfants, la somme de $105,000.00. Ce montant n'était pas entré dans les prévisions budgétaires.

Nous avons dépensé pour l'Instruction publique $50,000.00 de plus que les prévisions, pour les écoles élémentaires et les écoles du soir.

Il n'est pas sans intérêt de comparer les recettes ordinaires et les dépenses ordinaires de 1905-06 avec celles de l'année précédente.

Les recettes ordinaires de 1905-06.	$5,340,166.88
Les recettes ordinaires de 1904-05.	5,039,001.07
Excédent de recettes en 1905-06.	301,165.81
Les dépenses ordinaires pour 1905-06. . . .	5,012,417.74
Les dépenses ordinaires pour 1904-05. . . .	4,937,882.77
Excédent dans les dépenses ordinaires de 1905-6.	74,534.97

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

Les dépenses extraordinaires pour les travaux et édifices publics, du-

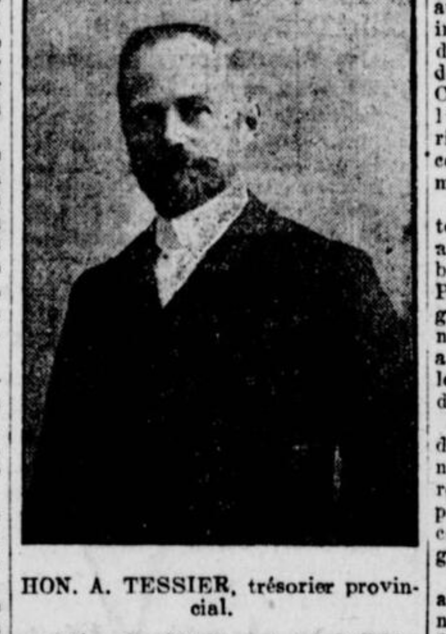

HON. A. TESSIER, trésorier provincial.

rant l'année 1905-06, ont été de $115,376.63 plus élevées que celles de 1904-05.

Les paiements aux comptes des subventions aux chemins de fer et à celui du chemin de fer Q.M.O. & O., pendant l'année 1905-06 ont été de $57,143.47 moins élevés qu'en 1904-05.

Les paiements aux comptes de la subvention au pont de Québec ont été les mêmes, $30,000.00.

La balance des subventions aux chemins de fer autorisées par les lois de la législature, mais non encore gagnées le 30 juin 1906, étaient de $388,787.08.

La balance de la subvention au pont de Québec, autorisée par acte de la législature, mais non gagnée au 30 juin 1906, était de $70,000.00.

Les emprunts de 1874 et 1876 s'élevant à $5,835,620.00 ainsi que l'emprunt temporaire de 1897 s'élevant à $700,000.00 ont été remboursés au cours de l'année 1905-06.

L'honorable trésorier explique les différentes opérations de caisse faite durant l'année 1905-06 et soumet un état approximatif du passif et de l'actif de la Province de Québec au 30 juin 1906, laissant voir un excédent du passif sur l'actif de $25,708,201.70, lequel excédent du passif sur l'actif est de $275,245.12 moins élevé qu'à la date du 30 juin 1905.

ANNEE COURANTE

L'état des finances pour la première moitié de l'exercice en cours est tout à fait satisfaisant. L'état des recettes et des paiements jusqu'à date, soumis à la chambre, indique que toutes les sources de revenus ont rapportées plus que l'on en attendait. Quant aux dépenses le gouvernement est bien résolu à continuer la politique qu'il a suivie jusqu'à présent et à ne pas leur laisser dépasser les limites que prescrivent l'intérêt du pays et l'administration efficace du service public. Les prévisions des recettes pour 1907-08 sont $4,790,140.98

Les prévisions de dépenses pour 1907-08 sont $4,636,320.23

Cela laisse espérer un surplus de . . . .$ 153,820.75 de revenu ordinaire sur les dépenses ordinaires et extraordinaires.

LES IMPOTS

Le gouvernement ne se propose pas durant cette session d'apporter de modifications importantes dans nos lois concernant les impots. Cependant un projet de loi sera présenté tendant à changer la taxe sur les chemins de fer. Actuellement certaines compagnies de chemin de fer payent double taxe, l'une sur leur profit ou les subsides reçus, l'autre sur leur milage. Notre intention est d'augmenter le taux de la taxe sur le milage et de le rapprocher de celui que les compagnies de chemin de fer payent dans l'Ontario.

La taxe sur les voyageurs de commerce, tel que le premier ministre l'a laissé prévoir, sera abolie et nous serons privés de ce chef d'un revenu d'environ $18,000.00. Nous consentons à nous priver de ce revenu pour ouvrir nos portes toutes grandes et enlever tout entrave au commerce.

En donnant une attention constante et rigoureuse à la perception de nos revenus il sera possible, non seulement de maintenir l'équilibre entre nos recettes et nos dépenses, mais d'obtenir des excédents que nous emploierons dans les meilleurs intérêts du pays.

Il y a quelques jours l'honorable ministre des Terres et Forêts, parlant au nom du gouvernement, a fait une importante déclaration, lorsqu'il a dit qu'il n'y aurait pas cette année de ventes de concessions forestières. Cette déclaration fait disparaître l'unique reproche quelque peu sérieux formulé par nos adversaires contre la politique financière des administrations libérales depuis 1897.

La conférence concernant le rajustement du subside tenue à Ottawa, au mois d'octobre dernier, peut à bon droit être qualifiée d'historique. Parmi les hommes politiques distingués venus pour y représenter les neuf provinces du Canada, nul n'y a joué un rôle plus important que le premier ministre de la province de Québec.

Ce rajustement du subside fédéral devra nous procurer, dans un avenir rapproché, une augmentation de revenus considérable. Mais nos dépenses suivront aussi une marche ascendante, le développement et le progrès du pays l'exigent.

Le gouvernement a une oeuvre à accomplir et il veut la mener à bonne fin. Il veut que la province de Québec occupe la place qui lui appartient dans la confédération canadienne. Il veut le progrès dans le domaine de l'instruction publique, de l'agriculture et de la colonisation, dans l'exploitation de nos ressources forestières, de nos mines et de nos pêcheries et dans tout ce qui touche au bien-être et à la prospérité de ses habitants.

L'HON. M. LEBLANC

Lorsque M. Tessier eut terminé, l'hon. M. Leblanc, tout en se réservant le droit de revenir sur le sujet, fit quelques remarques dont on trouvera le résumé au cours de notre Lettre Provincial.

DINER

L'hon. M. Turgeon a invité hier soir à dîner au restaurant du Parlement, un certain nombre de députés et de conseillers législatifs.

Comment la Bonne Nourriture Peut Devenir un Poison

La décomposition n'est pas la digestion, même quand elle se produit dans l'estomac.

La nourriture qui se décompose dans le corps après avoir été absorbée, est aussi préjudiciable à la santé que la nourriture décomposée avant d'avoir été absorbée.

Les aliments, en conséquence, nourrissent ou empoisonnent, selon le temps durant lequel ils séjournent, non digérés, dans les intestins.

• • •

Les Cascarets sont la sauvegarde la plus simple et la plus efficace jamais découverte contre la digestion lente.

Vendus en boîtes minces émaillées, étant la moitié moins épaisses que votre montre, très à leur place dans votre poche de gilet ou dans le porte-monnaie d'une dame comme s'ils poussaient là.

Cette boîte émaillée, à bord rond, contient six petites tablettes de bonbons.

Une de ces succulentes tablettes facilite la digestion d'une façon étonnante.

Aussitôt dans la bouche, elle active la "salivation" qui se met immédiatement à la dissoudre.

• • •

La salive se mélange à la pastille de bonbon Cascaret, et aussitôt qu'elles commencent à descendre dans votre gorge, elles se mettent à travailler ensemble.

Maintenant, que font-elles ? Le travail des intestins, naturellement, — la digestion.

Certaines gens croient que la digestion ne se fait que dans l'estomac.

Mais c'est une grave erreur !

La plus grande partie de la digestion se produit dans les trente pieds d'intestins qui communiquent avec l'estomac.

• • •

Ces intestins sont munis de petites ouvertures qui poussent les sucs digestifs dans l'aliment absorbé.

Les sucs digestifs se mêlent ainsi à la nourriture, dissolvant et changeant cette nourriture en matière nutritive, aussitôt qu'elle passe dans le canal.

Les intestins sont aussi pourvus de millions de petites pompes aspirantes qui extraient la matière nutritive de la nourriture en les traversant.

Cette matière nutritive est alors transportée dans le sang et se répand dans le corps, ainsi que dans le cerveau, les os et la chair.

• • •

Mais lorsque les muscles intestinaux sont faibles, la nourriture digère trop lentement pour stimuler, par la friction, les petites ouvertures gastriques. Il n'y a pas d'effusion, ou trop peu d'effusion de suc digestif pour convertir les aliments en matière nutritive.

Ensuite, les aliments se décomposent dans les trente pieds d'intestins.

Lorsque commence cette décomposition, les petites pompes aspirantes portent le poison de la nourriture décomposée dans le sang au lieu de la nutrition, comme cela devrait avoir lieu.

Cascarets stimulent ces muscles des intestins, tout comme l'exercice en plein air, ou un bain froid stimule un homme paresseux.

• • •

Les Cascarets agissent comme l'exercice.

Ils produisent le même résultat naturel qu'une promenade de six milles à la campagne.

La boîte de Cascarets — à gousset de gilet, — se vend dix cents chez tous les pharmaciens.

Voyez à ce qu'on vous donne les véritables, préparés seulement par la Sterling Remedy Company, et jamais vendus à la mesure. Chaque tablette porte, étampées les lettres "CCC".

Un échantillon et le fameux petit livre "Curse of Constipation", gratis sur demande. Adressez : Sterling Remedy Company, Chicago ou New-York.

CANTONS DE L'EST

Elections de l'Harmonie. — Nouvelle église à Brompton. — Jambe fracturée. — Suicide à Dainville.— Incendie.

(Correspondance spéciale à LA PATRIE)

SHERBROOKE, 1er — L'assemblée annuelle des membres de l'Harmonie pour l'élection des officiers a eu lieu mercredi soir. Le résultat a été le suivant :

Président honoraire, M. L. H. Olivier ; vice-présidents honoraires, MM. MM. J. H. D. Codère et J. A. Gauthier ; membres honoraires, MM. L. E. Codère, Dr J. O. Camirand, J. P. Tobin. Officiers actifs : président, M. A. E. Choquette ; vice-président, M. J. A. Garneau ; secrétaire archiviste, M. E. P. Bédard ; trésorier, M. J. Leblanc ; professeur et gérant, M. Chs. de la Casinière ; tambour major, M. L. Hi Olivier ; assistant-tambour major, M. Jos. Massé ; bibliothécaire, S. Labadie.

Pendant la dernière année l'Harmonie a continué à faire des progrès sous l'habile direction qui lui a été donnée. Nous en félicitons sincèrement le professeur M. Chs. de la Casinière et tous les membres.

UNE NOUVELLE EGLISE sera construite à St-Frs. Xavier de Brompton, pour remplacer la vieille église actuelle qui est en bois et qui ne répond plus au besoin du culte. Les travaux seront commencés au printemps.

Le nouveau temple sera en pierre et mesurera 158 pieds de long avec la sacristie. La largeur du corps principal sera de 65 pieds. Le clocher aura 145 pieds de hauteur.

Les plans sont de M. W. J. Grégoire, architecte de notre ville.

JAMBE FRACTUREE. — M. Zéph. Pepin, employé du Pacifique Canadien, s'est fait casser la jambe droite, mercredi par la chute d'un rail. Il a été transporté à l'hôpital protestant très souffrant. Jeudi matin, la gravité de la fracture et de nombreuses meurtrissures dans la partie cassée ont obligé les médecins de l'institution à opérer l'amputation.

—L'hon. juge Demers est parti, hier, pour St-Hyacinthe, présider au terme de la Cour Supérieure.

—M. Samuel Mills, de Westbury, est décédé le 14 courant, à l'âge de 88 ans.

—Il est question de contester l'élection de M. C. F. Olivier, élu conseiller pour le quart er Sud.

TUQUE ROUGE — La soirée des dames au chalet du club de raquettes "Tuque Rouge", a eu lieu mercredi soir. L'assistance se composait de 150 dames et messieurs. La soirée a été très agréable. Pendant le bal la musique a été fournie par l'orchestre Bourgeault. Un excellent souper a été servi. La joyeuse réunion a quitté le chalet à 2 heures du matin.

Le même soir a eu lieu le "Ladie's Night", au chalet du "Sherbrooke Snow Shoe Club.".

SUICIDE — Un vieux citoyen de Danville, M. John Crack, s'est ôté la vie, mercredi, en se pendant. Il avait perdu son épouse, il y a trois semaines et était malade depuis plusieurs années.

INCENDIE. — La maison et les granges de M. Ezra Ménard, à Rivard Corner, canton de Henford, ont été détruites dans un incendie, hier matin. Les animaux seuls ont été sauvés. L'ameublement de la maison et le contenu des granges ont été brûlés avec les bâtisses.

—M. A. R. Bertrand, de Magog, a épousé, mardi, à Compton, Mlle Louise Guilbert, fille aînée de M. E. H. Guilbert, marchand.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé Lavallée. Les nouveaux époux sont en voyage de noces à Montréal. A leur retour ils résideront à Magog.

—Une réunion des ouvriers opposés à la taxe de salaire aura lieu samedi soir, à la salle McKechnie.

REUNION IMPORTANTE

Il est compris que des représentants du Canadien Pacifique, du Grand-Tronc-Pacifique, du Great Northern et du Canadian Northern se réuniront à Calgary, en mars prochain, dans le but de passer des arrangements pour les différentes lignes qui convergent vers cette ville et de régler la question de savoir s'il y aura une grande gare union ou des gares séparées pour chaque compagnie.

Le Canadien Pacifique a déjà fait dresser les plans d'une nouvelle gare à Calgary, qui coûtera plus de $200,000 et sera la plus belle à l'ouest de Winnipeg.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher.

AVIS est par les présentes donné que la DOMINION PARK COMPANY, (Limited), s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte pour confirmer et amender sa charte, pour l'autoriser à disposer de son surplus de terrains et continuer ses opérations en tout temps durant l'année et pour d'autres fins.

Daté ce 28ème jour de décembre 1906.

ATWATER, DUCLOS & CHAUVIN,
250-1 ms Procureurs des Requérants.

AVIS est donné par le présent qu'une demande sera adressée au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte pour les fins suivantes :

1. Confirmer la charte de la Compagnie de chemin de fer Québec Oriental accordée par la législature de la province de Québec par son statut intitulé "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer Québec Oriental", étant le chapitre 82 des statuts passés en la troisième année du règne de Sa Majesté tel que modifié par le chapitre 53 des statuts passés en la cinquième année du règne de Sa Majesté.

2. Déclarer que le dit chemin de fer et les travaux que la compagnie est autorisée à faire seront à l'avantage général du Canada.

3. Accorder à la dite compagnie une prolongation du délai fixé pour commencer et compléter ses travaux.

4. Donner à la dite compagnie les pouvoirs nécessaires pour passer des traités avec d'autres compagnies de chemins de fer et personnes pour le passage de ses wagons, la circulation de ses trains, l'acquisition de lignes d'embranchement, pour faciliter les raccordements entre son chemin de fer et toute autre compagnie de chemin de fer ou personne ou personnes, transférer, vendre ou affermer à toute autre compagnie de chemin de fer, personne ou personnes, tous ses droits, pouvoirs, etc., pour acquérir par acte de vente ou bail toute ligne de chemin de fer que pourra croiser sa propre ligne ou avec laquelle elle est destinée à se raccorder, pour se fusionner avec toutes compagnies ou personnes exploitant des chemins de fer aux conditions qui seront convenues, et pour d'autres fins.

McGIBBON, CASGRAIN, MITCHELL ET SURVEYER,
Solliciteurs des Requérants.

Montréal, 6 novembre 1906.
18-25—1-8

CHEMINS DE FER

COURSES SUR LA GLACE

MONTREAL A OTTAWA ET RETOUR $4.70

Départ du 1er au 8 février. Limite de retour, 11 février 1907.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

"INTERNATIONAL LIMITED"

(Le meilleur et le plus rapide train du Canada.)

Laisse Montreal tous les jours à 9.00 a.m., arr. Toronto à 4.20 p.m., Hamilton à 5.20 p.m., Niagara Falls à 6.55 p.m., Buffalo 8.25 p.m., London 7.47 p.m., Detroit 9.50 p.m., Chicago 7.42 a.m. Service élégant de chars Cafe-Parloirs et chars dortoirs Pullman, sur ce train.

MONTREAL - OTTAWA

(3 hrs. Aller, 3 hrs. Retour)

Laisse Montreal à *8.30 a.m. †3.40 p.m. *7.30 p.m.
Ottawa à *8.30 a.m. †3.20 p.m. *5.00 p.m.

Char Cafe-Parloir sur tous les trains.

Service Buffet sur le train laissant Ottawa à 5.00 p.m.

MONTREAL - NEW YORK

Laisse Montreal †8.45 a.m. †11.10 a.m. *7.40 a.m.
Arr. New York †6.00 p.m. †10.00 p.m. *7.18 a.m.

Char Cafe-Parloir sur les trains du jour.

Chars dortoirs Pullman sur les trains de nuit.

MONTREAL, BOSTON ET SPRINGFIELD

Laisse Montreal *9.01 a.m.
" Montreal *8.40 p.m.

MONTREAL ET PORTLAND

Laisse Montreal *8.00 a.m.
" Montreal *8.15 p.m.

Char Cafe-Parloir sur les trains du jour.

Chars dortoirs Pullman sur les trains de nuit.

*Tous les jours. †Tous les jours dimanches exceptes.

BUREAUX DE BILLETS EN VILLE : 137 rue Saint-Jacques. Tel. M. 460 et 461 ou à la Gare Bonaventure.

NAVIGATION

Cie Gle TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris (France)

Départ chaque Jeudi, à 10 hrs. a. m.

LA BRETAGNE	7 Fév.
*LA SAVOIE	14 Fév.
LA GASCOGNE	21 Fév.
*LA PROVENCE	28 Fév.
LA BRETAGNE	7 Mars
*LA SAVOIE	14 Mars

*Paquebots à deux hélices.

Génin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, ancien numéro, 1670 Notre-Dame, Montréal.

AGENCES REFORD.—Ligne Donaldson, départ tous les samedis, de St-Jean à Glasgow. Accommodation excellente et à bas prix pour les passagers. S'adresser à L. J. Rivet, 5 Boulevard St-Laurent.

Ligne Thomson.—Départ tous les samedis, de Portland à Londres. Compartiments frigorifiques et à air froid, une spécialité.

LES STEAMERS DES LIGNES PICKFORD & BLACK partent régulièrement de Halifax pour les Bermudes, les Iles du Vent, les Barbades, Trinidad et Demerara ; aussi pour Turks Island, Santiago de Cuba et la Jamaique. THE ROBERT REFORD CO., Limited, 23 rue St-Sacrement, Montréal. 211-jne

Quebec Steamship Co'y, Ltd.

New-York, Bermudes et les Antilles

LIGNES DE LA MALLE ROYALE

Départ de la jetée 47, North-River, New-York.

De New-York pour les Bermudes

Le nouveau steamer à double hélice BERMUDIAN, de 5,530 tonnes, 12 et 23 janvier.

De New-York pour les Antilles

St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Sta Lucia, les Barbades et Demerara. Steamer, tous les dix jours, après.

CROISIERE SPECIALE

A Barbades, la Martinique, la Dominique, St-Christophe, Ste-Croix, St-Thomas et les Bermudes, à bord du steamer "Pretoria" partant de New-York 26 Janvier et le 23 Février.

On peut se procurer des billets à tous les principaux bureaux de billets.

Pour fret, passage et assurance, s'adresser à A. E. OUTERBRIDGE & CO., agents, 29 Broadway, New-York. ARTHUR AHERN, secrétaire, Québec.

J. G. BROOK, & Co., agents.

211 rue des Commissaires, Montréal.

9 janvier 1907.

North German Lloyd

SERVICE D'EXPRESS RAPIDE

PLYMOUTH—CHERBOURG—BREME

K. Wm. II. 12 Fév. 6 A. M.	Kronprinz 26 Mars 1 P. M.
Kronprinz 26 Fév. 6 A. M.	Kaiser. 2 Avril 10 A. M.
Kaiser. 5 Mars 10 A. M.	K. Wm. II. 9 Avril 1 P. M.
K. Wm. II. 12 Mars 5.30 A. M.	Kronprinz. 23 Avril mid

SERVICE DE STEAMERS A DOUBLE HELICE POUR PASSAGERS.

SERVICE DIRECT POUR BREME

Yorck 31 Janv. 10 A. M.	Seydlitz, 19 mars 10 A. M.
Cassel 14 Fév. 10 A. M.	Hannover, 14 Mars 10 A. M.
Main 21 Fév. 10 A. M.	Kurfuerst. 4 Avril 10 A. M.
Rhein. 7 Mars 10 A. M.	Cassel 28 Mars 10 A. M.

SERVICE DE LA MEDITERRANEE

GIBRALTAR — NAPLES —GENES

Z. Neckar. 2 Fév. 11 A. M.	P. Irene. 9 Mars 11 A. M.
K. Luise. 9 Fév. 11 A. M.	Z. Neckar. 16 Mars 11 A. M.
K. Albert. 23 Fév. 11 A. M.	K. Louise. *3 Mars 11 A. M.
Z. Friedrich. 2 Mars 11 A. M.	K. Albert. 6 avril, 11 A. M.

*Ne va pas à Gênes

Des Jetées de Brême, 1ème et 4ième Rues, Hoboken

Les lettres de change emises par le North German Lloyd sont valides dans le monde entier.

OELRICHS & CO., 5 Broadway, N.-Y. W. H. Henry, seul agent à Montréal, Edifice Temple, 185 rue St-Jacques.

Chemin de Fer Intercolonial

Soumissions pour Constructions à Halifax

Des soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant à l'endos "Soumission pour constructions à Halifax" seront reçues jusqu'à et y compris le JEUDI, 31 JANVIER, 1907, pour la construction d'un atelier de réparation pour les wagons de fret et d'un moulin à planer à Halifax, N.-E. Les plans et devis peuvent être vus au bureau de l'agent du Terminus à Halifax, N.-E., au bureau du secrétaire du Département des Chemins de fer et canaux, Ottawa, Ont., et au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N.-B., endroit auxquels on peut se procurer des formules de soumission.

Toutes les conditions des devis doivent être remplies.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N.-B., 11 Jan., 1907. 275—11

Chemin de Fer Intercolonial

SOUMISSIONS POUR UNE GARE

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées à l'endos " Soumission pour une gare à Sackville " seront reçues jusqu'au LUNDI, LE 4 FEVRIER, 1907, inclusivement pour la construction d'une gare à Sackville, N.-B.

On en peut voir les plans et spécifications au Bureau du Chef de Gare à Sackville, N.-B., et au Bureau de l'Ingénieur en Chef, Moncton, N.-B., où l'on peut se procurer des blancs de soumissions.

On doit se conformer à toutes les conditions du devis.

D. POTTINGER,
Gérant Général.

Bureau du Chemin de fer, Moncton, N.-B., 14 janvier 1907. — 275-14

AVIS

Avis est par les présentes donné que l'Hôpital Western de Montréal s'adressera à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour un acte aux fins d'amender sa Charte 37 Vic. Chap. 40, de modifier la qualification de ses membres, l'élection et la composition du Bureau des Gouverneurs, d'augmenter les pouvoirs de ladite corporation, de lui permettre d'emprunter de l'argent, d'émettre des obligations ou débentures si on le juge à propos, d'engager et d'hypothéquer sa propriété immobilière pour obtenir tels prêts ou débentures; et particulièrement de ratifier et confirmer un acte de prêt et d'hypothèque entre la corporation et le Crédit Foncier Franco-Canadien, passé devant R. A. Dunton, notaire public, le 10e jour de décembre 1906, et pour d'autres fins.

Montréal, 15 décembre 1906.

ATWATER, DUCLOS ET CHAUVIN,
Procureurs des requérants 258-1-m.

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée, aux Nos. 77-79 rue St-Jacques, Montréal. L. J. TARTE, président et gérant, résidant au No 296 rue Saint-Hubert.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

OTTAWA ET RETOUR $4.70

De Montréal

Billets valides pour le départ, du 1er au 8 février. Limite de retour, 11 février 1907.

WAGON-DORTOIR POUR OTTAWA

Service de Wagon-Dortoir pour Ottawa

Départ de la gare Windsor tous les jours, à 10.15 p.m.

Les passagers peuvent demeurer dans le wagon jusqu'à 9 a.m. Prix d'un lit, $1.50.

SERVICES DE TRAINS POUR OTTAWA

Départ de la gare Windsor à 8.45 a.m., *9.40 a.m., x10.00 a.m., 4.00 p.m., *9.40 p.m., *10.15 p.m.

Départ de la gare Viger à 8.20 a.m., 5.45 p.m.

*Tous les jours, y compris le dimanche. x Le dimanche seulement. Les autres trains, les jours de semaine seulement.

Bureau des billets, 129 rue St-Jacques. Près du Bureau de Poste. 206-jno

INTERCOLONIAL RAILWAY

Gare Bonaventure Union

Service des Trains

7.25 A.M. — EXPRESS DE JOUR.—Pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec.

Départ, 7.25 a.m., tous les jours excepté le dimanche.

12.00 MIDI — EXPRESS MARITIME. — Pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Bic, Cacouna, Québec, Rivière-du-Loup, Moncton, St-John, Halifax et les Sydneys.

Départ à 12.00 heures (midi) tous les jours, excepté le samedi. Wagons-dortoirs-vestibules jusqu'à Halifax.

Ce train ira jusqu'à Ste-Flavie, avec wagon-salon-restaurant, le samedi seulement.

3.50 P.M. — EXPRESS LOCAL quotidien, excepté les dimanches, pour St-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et les stations intermédiaires.

MALLE ROYALE SPECIALE

Quittant Montréal à 12.00 hrs., midi, le vendredi, transporte la malle européenne et conduit LES PASSAGERS, LES BAGAGES ET LA MALLE jusqu'au steamer, à Halifax, le samedi suivant, évitant ainsi tout transfert extra.

Bagage enregistré pour Liverpool, Ang., de Montréal, Québec, etc.

BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE

St-Lawrence Hall, 141 rue St-Jacques ou la gare Bonaventure. Tél. Main 615.

H. A. PRICE, Asst. agent Gén'l. des Passagers. J. J. McCONNIFF, Agent des pass. et des billets de la ville.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.—LACHINE.—De l'hôtel des Postes, service de 20 minutes, de 5.40 a.m., à 8.00 p.m., 30 minutes, de 8.00 p.m. à minuit. De Lachine, service de 20 minutes, de 5.50 a.m. à 8.45 p.m., service de 30 minutes de 8.45 p.m. à 12.45 p.m. Sault au Récollet. — De la gare St-Denis et celle d'Henderson, service de 30 minutes, de 6 a.m. à 6 p.m., service de 40 minutes, de 9 a.m. à 4 p.m., service de 30 minutes de 4 p.m. à 8.20 p.m., service de 40 minutes de 8.20 p.m. à minuit. Dernier tramway du Sault, 12 p.m. De St-Denis, 12.20 p.m. Des chars supplémentaires tous les jours, de la rue Chenneville à la gare d'Henderson à 6.10 p.m. La Montagne.—De l'Avenue Mont-Royal, service de 20 minutes, de 5.40 a.m., à 11.40 p.m.—De l'avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes, de 5.40 a.m., à 11.50 p.m.—Cartierville.—De la jonction Snowdon, service de 40 minutes, de 6.00 a.m. à 12.00 p.m.—De Cartierville, service de 40 minutes, de 5.40 a.m. à 11.40 p.m.—Des tramways supplémentaires circuleront sur tous les tronçons quand le besoin s'en fera sentir. 1-ma-v-s-jno

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les Provinces Maritimes, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section, de 160 acres, plus ou moins.

Une demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou sous-agent. Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais de l'applicant, et si le terrain demandé est vacant, lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancellée et l'applicant perdra tous ses droits de priorité au claim.

Une personne faisant application pour l'inspection, doit posséder les qualifications voulues pour avoir droit à un homestead, et une seule application pour inspection sera reçue d'un individu jusqu'à ce qu'on ait disposé de cette application.

DEVOIRS.—Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead, devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année, au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père ou la mère, si le père est décédé—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environ de son homestead, les conditions de cet acte, quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON.—Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ.—Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $5.00 par année pour un individu, et de $50 à $100 par année, pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minéral dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensés et payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'Intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner une drague par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

L'atelier de machines du Port.

LYMBURNER & MATHEWS

INGENIEURS ET MACHINISTES.

Angle des rues des Commissaires et Berri, Montréal.

Forgerons (Travaux de forges de tous genres, etc.) Fondeurs en cuivre et finisseurs. Réparations de chaudières, une spécialité. M. L. M. Lymburner. Résidence, Tél. Uptown 4095. lun-mer-ven-jne

La BANQUE PROVINCIALE du CANADA

La seule Banque Canadienne dont le Département d'Epargne est controlé par un bureau de Commissaires-Censeurs composé de :

Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Président, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.

Mr le Dr LACHAPELLE, Vice-Président, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Honorable Juge DOHERTY, Censeur, Ex-Juge de la Cour Supérieure.

TUMEURS VAINCUES

OPÉRATIONS SERIEUSES ÉVITÉES

Succès éclatant du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham dans le cas de Mme Fannie D. Fox.

Un des plus grands triomphes du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est d'avoir vaincu le grand ennemi de la femme, la Tumeur.

La croissance d'une tumeur est tellement dissimulée que fréquemment on n'en suspecte la présence que lorsqu'elle est très avancée.

Ces prétendues douleurs indéterminées peuvent résulter de ses débuts ou la présence du danger est parfois manifestée par des périodes irrégulières, accompagnées de douleurs inusitées depuis l'abdomen au travers l'aine et les cuisses.

Si vous avez des douleurs mystérieuses, des symptômes d'inflammation et de déplacement, procurez-vous et faites usage du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham immédiatement,

Mme Pinkham, de Lynn, Mass., vous donnera ses conseils si vous lui écrivez à votre sujet. Elle est la bru de Lydia E. Pinkham, et depuis vingt-cinq ans elle donne ses conseils gratuitement aux femmes malades.

Chère Mme Pinkham :—

"Permettez-moi de vous féliciter du succès remporté par votre merveilleux remède. Il y a dix-huit mois, mes périodes cessèrent. Quelque temps après je devins si malade que je subis un examen très complet d'un médecin qui me déclara que j'avais une tumeur et que je devrais subir une opération.

"Quelque temps après je lus une de vos annonces et je me décidai d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Après en avoir pris cinq bouteilles selon les directions la tumeur disparut entièrement. J'ai été examinée par un médecin qui a déclaré qu'il n'existait plus de signe de tumeur. Il a aussi rétabli la régularité de mes périodes, et je suis entièrement guérie."—Fannie D. Fox, 7 rue Chestnut, Bradford, Pa.

Essence Concentrée
POUR
Liqueur de Chartreuse
JAUNE OU VERTE (au gout)

Avec un flacon D'ESSENCE CONCENTRÉE pour LIQUEUR DE CHARTREUSE des LABORATOIRES, S. LACHANCE, vous pouvez faire une pinte d'une liqueur des plus exquises, en même temps que très hygiénique et vous coûtant à peine le quart de ce que vous avez à payer pour les meilleures liqueurs.

Avec chaque flacon se trouve la manière de s'en servir qui est des plus faciles.

EN VENTE PARTOUT PRIX 25c

Sur réception du montant nous vous la ferons parvenir franco par la malle.

Laboratoires S. Lachance,
87 rue St-Christophe, Montréal
245-jno.

Charbons de Pictou
LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited
Offre en vente son
Charbon Intercolonial
En morceaux ou concassé
S'adresser au Bureau-Chef
CHAMBRE 311
Edifice de la Banque des Marchands

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils
Bureaux : Edifice New York Life, Montréal et Washington, D.C

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

PROTECTION DES FAIBLES

WASHINGTON, 1er.—Le président Roosevelt, a approuvé le projet de loi autorisant le secrétaire du commerce et du travail à instituer une enquête et à faire un rapport sur la condition industrielle, sociale, morale, éducationnelle et physique des femmes et des enfants qui travaillent pour gagner leur vie.

CONFLAGRATION

Les flammes détruisent presque complètement les "Federal Signal Works", à Green Island.

TROY, N. Y., 1er — Les Federal Signal Works, de Green Island, un des plus grands établissements de ce genre dans cette partie de l'Etat, et qui employaient entre sept et huit cents hommes, ont été presque complètement détruits hier soir par un incendie.

Les pompiers locaux ne suffisant pas à combattre le feu, ceux de Troy furent mandés. Après un rude combat, les pompiers ont réussi à sauver la nouvelle fonderie et les bureaux, dans lesquels se trouvent des plans évalués à des milliers de dollars.

Les pertes s'élèveront environ à $200,000.

MORS AUX DENTS

Le cheval de M. Albert Blanchard, boucher, a pris le mors aux dents hier après-midi, rue Visitation.

Il était en charge d'un jeune Lamarche qui perdit le contrôle de la bête affolée.

Rue de Montigny, en face de la charcuterie de M. Blanchard, la voiture alla donner sur un poteau avec violence. Le sleigh fut mis en pièces, les éclats brisèrent une vitre de la boutique et le jeune Lamarche alla rouler sur la neige durcie du chemin ves.

Le cheval fut finalement maîtrisé par un M. Dupuis sans qu'il ait eu à causer d'autres dommages.

SOIREE DE EUCHRE

La soirée de "euchre" donné hier soir, par la Société des Artisans Canadiens-Français, succursale Lamarche, No. 300 a obtenu un grand succès.

Les invités étaient au nombre de 375. C'est l'orchestre Yelle qui a fait les frais de la musique.

La partie de cartes a commencé à 9 heures pour ne se terminer qu'à minuit.

Mesdemoiselles Gagné et Eva Lamarche ont remporté les deux premiers prix pour dames, et M. Albert Provost, le 1er prix des messieurs. Trente-deux prix ont été distribués.

On a dansé jusqu'aux petites heures.

Le comité de réception se composait de MM. Alfred Boyle, président de la succursale; J. E. Beaulieu et Louis Fontaine, directeurs des salons de jeu; A. L. Pelletier, Roméo Rivet, Joseph Bourque, Armand Drouin, Oliva Lefrançois, Joseph Arnaud et autres.

M. L. J. B. Desaulniers, président-général des Artisans et Mme Desaulniers étaient présents.

VOL DANS UNE FABRIQUE

Les cambrioleurs se sont introduits nuitamment, dans la fabrique de MM. C. O. Clarke & Frères, rue Saint-Patrice et ont dérobé une certaine quantité de cuivre. La sûreté a ouvert une enquête.

PURE
LESSIVE PULVÉRISÉE DE GILLETT
LA MEILLEURE,
LA PLUS PURE,
LA PLUS FORTE.
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
London, Eng. TORONTO, ONT. Chicago, Ill.

L'INCENDIE DE SAINT-EUSTACHE

LES RUINES des maisons incendiées mardi soir, à St-Eustache. — La croix indique l'endroit où le feu a pris naissance.

ASSOCIATION DE NOS POMPIERS

L'assemblée annuelle de l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal a eu lieu à la salle du Poste No 1, Place Youville, alors que les officiers suivants ont été élus pour l'année courante : Président, le chef Benoit ; vice-président, le capitaine W. Deegan et le capitaine A. Mann ; Secrétaire, L.-A. D'Amour, quartier-maître du département ; Trésorier, le contre-maître E. Brosseau.

Le sous-chef Dubois, les capitaines Carson, Dufresne et Bennett, forment le comité du cimetière.

Le capitaine Dagenais, l'ingénieur Nolan et le contre-maître Favreau, le comité de visite.

Les capitaines Mann et Richard sont nommés auditeurs.

Le rapport accuse un montant de $68,487,43, réparti comme suit : fonds de pension : $51,358.99 fonds des veuves et des orphelins, $8,805.42 et fonds de réserve, $8,323.02.

Tous les gants ne sont pas semblables—on peut se procurer les meilleurs au PARIS KID GLOVE STORE, 441 rue Ste-Catherine Ouest.

POUR L'EUROPE

MM. Godfroi Pelletier, Nap. Desjardins, de la rue Sainte-Catherine, l'ex-échevin C. Lemay et Octave Laurence, sont partis, hier soir, pour Boston, en route pour l'Europe. A l'occasion de leur départ, nombre de parents et d'amis sont venus leur serrer la main à la gare et leur donner un joyeux "send off". Nos quatre concitoyens partent pour un voyage ne trois mois, ils visiteront la France, la Belgique, les principales villes d'Italie.

Parmi ceux qui se trouvaient à la gare, remarqués : MM. L. A. Amyot, M. O. Lemay, l'ex-échevin E. Renaud, M. P. Lamontagne, Alphonse Champagne, J. B. Drapeau, Vital Bernier, C. Laurence, H. Lemay, Camille Paquette, notaire, M. Jobin, Alf. Mercure, J. B. Gratton et nombre d'autres.

UNE PRECAUTION

L'Oncle Sam va fortifier les Iles Hawaii — Craint-il les jaunes ?

WASHINGTON, 1er.—Le secrétaire de la guerre Taft a envoyé au sénat une lettre dans laquelle il demande que le crédit projeté de $100,000 pour fortifier Peart Harbor (Iles Hawaii), soit porté à $350,000. La lettre est adressée au sénateur Allison, président du comité des crédits du sénat, et contient la déclaration significative qu'il a toutes les raisons au monde pour que les fortifications d'Hawaii soient tenues prêtes."

Il n'y a pas actuellement, à Hawaii, de fortifications sur lesquelles on pourrait compter en cas de guerre.

EN RUSSIE

ST-PETERSBOURG, 1.—M. Stolypin, premier ministre, a lancé une importante circulaire aux gouverneurs et préfets de Russie et du Caucase, déclarant que le gouvernement désire travailler amicalement avec le parlement pour la prospérité et l'ordre de l'Etat.

LA CRISE RELIGIEUSE EN FRANCE

Le télégraphe prétend nous donner un résumé des décisions prises par l'assemblée des évêques français tenue au château de la Muette et qui auraient reçu l'approbation du Souverain Pontife.

Ces décisions contiennent une protestation ferme contre les lois récemment votées en France en tant qu'elles touchent à la hiérarchie ecclésiastique, à l'inviolabilité des propriétés de l'Eglise et à la liberté religieuse. Elles expriment l'intention de l'épiscopat de continuer à célébrer le culte en public aussi longtemps que possible, mais en essayant de l'organiser conformément à la loi de 1907, aux termes de laquelle une entente est possible avec les autorités locales pour l'utilisation des églises. Il est déclaré cependant que l'Eglise a le droit d'insérer dans les contrats éventuels certaines garanties concernant le maintien du clergé dans ses fonctions et ces garanties sont énumérées dans les résolutions de l'assemblée des évêques.

Les évêques proposent, entre autres choses, de signer avec les maires des diverses communes des baux pour la location des églises et pour une durée allant dans certains cas jusqu'à dix-huit années. Ils insistent pour que ces baux contiennent une clause permettant le transfert des droits d'un prêtre à un autre; une autre clause stipulerait qu'aucun prêtre ne pourrait occuper une église sans le consentement de l'évêque.

Le télégraphe ajoute que si ces propositions étaient acceptées par le gouvernement, on pourrait espérer, à première vue tout au moins, voir dans un avenir prochain prendre fin le conflit entre l'Eglise catholique et l'Etat.

FETE DE FAMILLE

Samedi soir, le 26 courant, il y avait chez M. P. B. Lafrenière, 216, rue Des Carrières, une joyeuse fête de famille à l'occasion du 15e anniversaire de naissance de sa jeune fille, Mlle Blanche. Nombre de parents et d'amis assistaient à cette soirée. Mlle Alexina Lafrenière, sœur de l'héroïne de la fête, lut une magnifique adresse qu'accompagnait de riches cadeaux. Un magnifique bouquet composé de 15 roses, emblème de ses quinze ans, lui fut présentée par sa sœur Yvonne.

Emue, Mlle Blanche ne put que remercier en quelques mots venant du cœur. L'orchestre Lemoyne fournit la musique. MM. Sylvain Lemoyne, violoniste et Raoul Pelletier, cornettiste firent entendre de jolis duos.

M. Albert Rivet déclama avec succès "Dando llo" et "l'Enfant Perdu" et dans cette pièce si populaire "Le Pain de chez nous", Mlle Dansoulda Lemoyne fut fort applaudie. Il y eut chant par MM. Henri Allaire tt Zénon Forget dont les chansons comiques "Millionnaires" et "Le curé de Bretagne" ont égorgé l'assistance. Une mention aussi à M. Henri Duchesney, chanteur comique dont le répertoire est inépuisable, à MM. E. Dansereau, Wilfrid Duchesny, Sylvain Lemoyne, et autres, qui ont pris part au programme musical. Le jeune Edgar McElligalt, un garçonnet de douze ans, déjà pianiste, a étonné ceux qui l'ont entendu. Jusqu'à l'aurore, la danse retint les joyeux invités. Parmi les personnes présentes remarquées: Mlles Yvonne Boyer, M. et A. McElligatt, Adouilda Lemoyne, Dulcina Bergeron, Corinne Lamarre, Emilie Lamarre, Eugénie Emond, Lucienne Allaire, Anna Allaire, Alexina, Blanche, Yvonne et Jeanne Lafrenière, MM. et Mmes S. Gratton, P. B. Lafrenière, Chs. Allaire, Jos. Lafrenière, MM. Wilfrid Duchesny, Edgar Boivert, Rozario Bélanger, Réal Pelletier, Jos. B. Lavoie, Albert Rivest, Chs. Arthur Lemoyne, Henri Allard, Henri Duchesny, Zénon Forget, Elzéar Dandereau et une foule d'autres.

ENTRE COMPATRIOTE

Thomasso Vendetti qui tient un bureau de placement, rue St-Jacques, a comparu, ce matin, devant le magistrat Lafontaine, pour répondre à l'accusation de s'être approprié illégalement la somme de $175 qu'un de ses compatriotes lui avait confiée, il y a six mois pour envoyer à l'un de ses parents qui demeure à Rome.

Le prévenu a plaidé non coupable. L'on procédera demain à l'enquête dans cette affaire.

LA CHASSE AUX LOUPS

Dates de départ du parti d'Ontario et du parti de Québec.

Les chasseurs de loups demandent au ciel une bordée de neige. Elle serait presque la condition de leur départ le 27 février pour les forêts sauvages du nord de Québec.

Le parti d'Ontario quittera la station de Desbarats, sur le Pacifique, le samedi 9 février, de sorte que pour le joindre, les chasseurs de Montréal devront partir d'ici le jeudi soir 7 février ou le vendredi matin au plus tard.

Un nouveau Nemrod s'est enrégimenté dans le parti ontarien ; c'est un nommé C. H. Deutchman qui a beaucoup fait la chasse aux loups dans les Montagnes Rocheuses et dont l'expérience sera très appréciée par les autres membres de l'expédition.

CONCERT DE M. DUGUAY

M. Camille Duguay a remporté un succès considérable, hier soir, au Monument National, où il donnait son premier concert.

Un auditoire sympathique remplissait la salle et comme M. Duguay est un des leurs, les étudiants de l'Université Laval avaient organisé une démonstration au sympathique artiste, et va sans dire, que leurs chants ne manquèrent pas de dérider la salle, entre chaque numéro du programme.

M. Duguay est doué d'une superbe voix de baryton. Encourager ce débutant, c'est lui aider à aller se perfectionner en Europe, sous les grands maîtres. Dans le but de lui amasser des ressources pour le voyage, des amis ont organisé une série de concerts. Notre public canadien-français ne peut qu'encourager ce débutant, qui est sûr d'arriver avec le travail.

Les artistes qui lui ont prêté leur concours, hier soir, ont été aussi fort applaudis.

Dans les Stances de Lackmé, dans une mélodie de M. Alfred Laliberté, dédiée aux étudiants de Laval, dans Noël d'Irlande, dans la Romance de l'Etoile de Wagner et surtout dans "La chanson du Toréador", de Bizet et "Le Canada" de Crémazie. M. Duguay a été l'objet de plusieurs ovations tout à fait flatteuses.

Mademoiselle Cordille Paul, qui est aussi très bien douée, chante x ravir.

Elle a été très goûtée dans les "Noces de Jeannette" de Massé, surtout dans "Charme d'amour, de Chaminade.

M. Albert Chamberland a joué avec toute la maestria que nous lui connaissons un joli Mazurka de Zarzicki, et a été rappelé par d'enthousiastes bravos. Nous avons aussi eu l'honneur d'entendre M. Laliberté, qui a déployé toute sa virtuosité dans "La Polonaise", de Paderewski, et a été applaudi avec beaucoup de brio. M. Laliberté est un de ces artistes qu'on ne se lasse pas d'entendre.

Enfin, le dernier numéro du programme a été un charmant duo par Mlle Paul et M. Duguay. Ils ont rendu avec beaucoup d'âme "Une nuit d'été à Venise".

Bref, tout a été un succès, et nous sommes heureux d'en féliciter M. Duguay et les autres artistes.

SIROP DU Dr FRED DEMERS POUR LES ENFANTS
ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours.
v-jno

M. l'abbé LATRAVERSE, curé de St-Roch du Richelieu, décédé.

ON DEMANDE
DES FILLES pour apprendre a faire les claques . . .
Apres quelques semaines, vous pourrez gagner de $8. a $12 par semaine
S'adresser à
THE CANADIAN RUBBER CO. OF MONTREAL, LTD.
SQUARE PAPINEAU.
267-2

POUR VOL DE TABAC

La police a fait l'arrestation d'un nommé Peter Tierney qui aurait pénétré avec effraction dans un étal du marché St-Antoine pour voler un ballot de tabac.

Le prévenu a comparu, ce matin, devant le magistrat Lafontaine et a plaidé non coupable.

L'enquête dans cette affaire aura lieu le 1er février.

NOUVELLES DE HULL

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

HULL, 1 — Hier, en cour supérieure, le juge Rochon a remis à une date ultérieure le procès de l'ex-maire Vallilee, de Buckingham, contre Yvon Lamontagne, avocat.

—Le Dr J. E. Champagne, de Hull, qui était retenu à Montréal, pour cause de maladie, retournera à son bureau demain.

COURS D'HYGIENE

Il est un sujet dont nous croyons devoir rappeler l'importance au public, étant données les conditions présentes de la vie, par suite de l'accroissement de la population et l'agglomération de certains centres. Nous voulons parler de l'hygiène à la maison et autre lieu d'habitation. Des cours très pratiques se donnent sur ce sujet au Monument National et à l'Ecole Ménagère. Le professeur, dans ces deux institutions, est le Dr Valin, spécialiste, qui fait la chose gratuitement.

Les cours du Monument National sont gratuits. Les messieurs et les dames sont invités à ces cours qui ont lieu tous les dimanches, à deux heures et demie de l'après-midi.

Les cours à l'Ecole Ménagère se donnent le mercredi avant-midi, à onze heures, dans l'ancienne Cour de Circuit, No 2 rue St-Jacques. Ces cours sont spécialement donnés pour les mères et les maîtresses de maison. L'entrée est de 10 cents, pour chaque séance.

La plupart des comptes rendus d'une séance au palais Bourbon, où furent discutées les propositions relatives au régime des aliénés, portaient ce titre rapide:

Les Aliénés à la Chambre

C'est net, simple, précis,—mais un peu inquiétant....

Rod. Carrière
Opticien Refractioniste

Diplômé du Collège d'Optique de Philadelphie, du Collège d'Optique de Montréal, Opticien à l'Hôtel-Dieu, de 9.30 à 11 a. m.

Assortiment complet de
Lorgnons Lunettes,
Yeux Artificiels,
253, Ste-Catherine Est, Montreal
Près Sanguinet.
De 1 à 5 heures p.m.
Tel. Bell Est 2257.
jets-jno.

CONTREXEVILLE
SOURCE DU PAVILLON
GOUTTEUX, GRAVELEUX
RHUMATISANTS
ARTHRITIQUES
Observez cette bouteille d'origine
c'est
le **SOULAGEMENT** *d'abord*
la **GUÉRISON** *ensuite*
la **RÉGÉNERATION** *point final.*

EAU DE RÉGIME
Régulateur de la Nutrition et de la Digestion.
VENTE EN GROS : THE LEEMING, MILES Cie Ltée, Cor Notre-Dame et S. Lambert, Montréal.

Feuilleton de "La Patrie"

LA DAME BLANCHE

62 (Suite)

—Très juste! dit Louis frappé de ce raisonnement. Eh! bien chevalier, vous venez de me donner une idée magnifique. A partir d'aujourd'hui, je laisse pousser ma chevelure jusqu'à ce qu'elle me tombe sur les épaules. Allez, chevalier, je vous écoute.

(Et en effet, le roi Louis XIII fit comme il disait, il portait ses cheveux courts comme son père : désormais, il les porta très longs, retombant gracieusement en boucles sur les épaules. La cour, bien entendu, s'empressa d'imiter cet exemple, et bientôt arriva le temps de la mode où un seigneur se fût cru déshonoré, s'il eût porté les cheveux ras. Plus tard, les monumentales perruques de Louis IV ne furent qu'une suite de cette mode... Ainsi Cogolin fut cause sans le savoir, d'une révolution dans l'art de la chevelure).

—Eh bien donc, reprit Capestang, voici l'histoire depuis son début. Cela se passe, sire, dans—une pauvre auberge de la rue Vaugirard, qui, par une heureuse coïncidence, porte ou plutôt portait sur son enseigne, l'image de votre illustre père, le Grand-Henri.

—Attendez chevalier, interrompit tout à coup Louis XIII qui frappa du marteau sur un timbre à trois reprises. Peut-être serons-nous mieux, pour raconter et écouter, dans la salle à manger.

Louis XIII, depuis un instant, cherchait quelle preuve d'amitié il pourrait bien donner au chevalier qu'il avait humilié du nom de Capitan et qu'il voyait tout embarrassé comme s'il lui eût gardé quelque rancune. Le signal que venait de donner le roi, correspondait sans doute à un ordre habituel et déjà connu, mais ce soir-là, l'ordre fut interprété avec une magnificence spéciale. En effet, au bout de quelques minutes, la porte s'ouvrit à double battant, et Capestang effaré vit entrer un officier en grande tenue, l'épée à la main, qui cria:

—Les viandes de Sa Majesté!...

Derrière l'officier quatre hallebardiers. Derrière les hallebardiers, quatre officiers de la bouche portant une table. Derrière la table, quatre autres hallebardiers. Les officiers de la bouche déposèrent la table au milieu du cabinet. Les hallebardiers se rangèrent le long des murs où ils s'immobilisèrent, pareils à des cariatides. La table supportait, pardessus sa nappe éblouissante, les couverts étincelants, les gobelets d'or deux candélabres à six flambeaux de cire, des flacons de cristal où rutilaient les rubis des vieux vins de Bourgogne, et toute une variété de plats recouverts de leurs cloches d'argent.

Capestang demeura stupéfait de cette somptueuse mise en scène, et, involontairement, le souvenir s'évoqua en lui de cette chaise renversée, sur laquelle au fond du grenier Cogolin lui avait servi un de ces succulents jambons qui doublent l'appétit et triplent la soif. Pourtant, comme il avait grand faim, il jeta un regard d'envie sur la splendide table, renifla les merveilleux parfums qui s'en dégageaient, soupira et songea:

—C'est tout de même une glorieuse chose que la royauté. Si j'étais roi, je pourrais m'asseoir à cette table, et tâter un peu de ces mets qui doivent être royaux, puisqu'on les habille d'argent. Mais je ne suis que le chevalier de Capestang... Bah! je regarderai le roi manger, il paraît que c'est un grand honneur, et puis cela me donnera de l'appétit.

Si Capestang fut étonné, il y eut quelqu'un de plus étonné que lui: et ce quelqu'un c'était le roi! Jusque là, quand il demandait son dîner ou son souper, on le conduisait dans une salle à manger, où il s'asseyait devant une table assez mal servie.

Un instant. Louis XIII demeura tout pensif devant ces honneurs auxquels il n'était pas habitué.

—Pourquoi m'apporte-t-on mon souper ici? demanda-t-il, et pourquoi avec ce cérémonial?

—Sire, répondit une voix soyeuse, et caressante, en ma qualité de surintendant du palais, c'est moi qui ai donné l'ordre d'apporter ici la table de Sa Majesté. Et quant au cérémonial, c'est celui dont on usa toujours à l'égard des grands rois. Il est temps, sire, que vous revendiquiez tous les honneurs dus à la Majesté royale, puisque vous venez d'assumer ce soir, les redoutables responsabilités de la royale justice!

Et Louis XIII vit s'incliner devant lui celui qu'Ornano lui conseillait d'arrêter.: Concino Concini.

Capestang avait tressailli. Un frisson de colère le secoua. Presque malgré lui, il porta la main à la garde de sa rapière. Mais déjà Concini sans paraître l'avoir vu, sortait à reculons, tout courbé marche et attitude ne formant qu'une longue révérence jusqu'à ce qu'il eut disparu.

Louis XIII, d'un geste, ordonna aux hallebardiers et officiers de bouche de sortir également.

—Mais, sire, observa respectueusement le lieutenant de garde, qui servira votre Majesté?

—Bah! monsieur! Je ferai comme mon père, le soir de la bataille d'Arques: je me servirai moi-même! Mettez-vous là devant, moi, M. le chevalier, et soupons, car vous devez mourir de faim et moi j'enrage.

Le bruit se répandit aussitôt dans le Louvre que le roi faisait manger familièrement, le jeune chevalier de Capestang, et dès lors, plus d'un gentilhomme se mit à guetter la sortie du nouveau favori pour lui faire sa cour.

Concini avait rapidemant franchi deux ou trois salles.

Il était livide, comme dans ses crises de fureur frénétique, ses lèvres moussaient.

—Va, gronda-t-il, va, misérable fier-à-bras, intrigant, sacripant: Capitan! Soupe à la table du roi! Cette nuit tu souperas à la table du diable.

Au palier du grand escalier, il trouva Rinaldo qui l'attendait.

—Tout est-il prêt? demanda Concini.

—Jugez-en, monseigneur: Montreval et Bazorges dans l'antichambre, Louvigne au bas de l'escalier. Pontraille dans la cour. Et moi ici pour surveiller à la fois l'escalier et l'antichambre. A la porte du Louvre, Chalabre avec vingt gaillards dont le moindre en est à son trois ou quatrième coups de poignard. Cette fois nous tenons le drôle. Il ne nous échappera pas.

Concini, d'un signe de tête, approuva ce dispositif d'une embuscade qui semblait dressée contre quelque fabuleux géant.

Cependant, celui qui était menacé par ces formidables préparatifs, celui contre qui, Concini avait jugé que trente assassins ne seraient pas de trop, s'inclinait, en ce moment, pâle d'orgueuil, devant Louis XIII.

—Quoi, sire! M'asseoir à la même table que Votre Majesté?

C'était un honneur que Louis XIII n'avait encore jamais fait à personne et qu'il devait peu prodiguer.

Le pauvre chevalier à qui M. de Trémazenc, son père avait raconté qu'il avait été un jour admis à l'honneur de regarder manger le roi, croyait faire un beau rêve de fortune et de gloire. Il finit par prendre place sur le siège que Louis lui désignait, et alors, il se redressa comme s'il eût conquis le monde, et jugeant que la meilleure manière de remercier son hôte était de se montrer bon convive, il se mit à dévorer.

Louis se taisait, écoutait, et grignotait à peine, ayant l'estomac malade malgré Hérouard ou peut-être à cause d'Hérouard.

Quant à Capestang, il attaqua à belles dents une tranche de chevreuil, et, en même temps, à grand renfort de verbes sonores, un récit tout flamboyant que le roi entendit en frémissant.

Le chevalier parla donc pour deux, mangea comme trois, et but comme quatre.

Lorsque le souper fut achevé, lorsque se termina ce récit semblable à un de ces héroïques épisodes racontés par les vieux trouvères, le roi, longuement, contempla l'aventurier qui, d'un dernier geste, illustrait sa narration.

—C'est magnifique! s'écria-t-il enfin. Cette traversée de Paris avec Condé à votre bras! Ce nom de Condé jeté aux bourgeois du Pont-Neuf! Et ce double duel, là-bas, dans l'auberge! Et vous dites que vous n'avez reconnu aucun des gentilshommes qui devaient endosser les costumes?

—Non, sire: aucun! dit Capestang.

—Quel dommage!... Mais ce qu'il y a encore de plus beau dans tout cela, c'est l'histoire des costumes cachés dans la cave. Cela vaut l'histoire des fameux camions de peinture!

—N'est-ce pas, sire, que c'était bien imaginé? fit naïvement le chevalier.

—Ah! j'en rirai longtemps, rien qu'en me figurant la mine désappointée des cinquante!

—Et moi, sire, j'en ris déjà! fit Capestang qui en effet, éclata! Et puis, ajouta-t-il, j'ai pensé que Votre Majesté aurait là cinquante costumes tout trouvés pour ses gardes. C'est une économie, cela!

—Je vous les achète! fit vivement le jeune roi. Sans doute! ajouta-t-il en voyant l'étonnement du chevalier, ces costumes sont à vous; c'est une prise de guerre: Eh bien! je vous les achète.

Capestang réfléchit une minute puis répondit:

—Soit, sire. Je vous vends mes costumes. Ou plutôt je vous les échange...

—Contre quoi? fit Louis XIII en souriant.

—Contre un costume! dit gravement le chevalier.

—Ah! Ah! s'écria le roi. (Il va me demander un grade, songea-t-il. Ma foi, il l'aura!) Et quel costume voulez-vous que je vous donne contre les cinquante que vous me vendez?

—Celui du prince de Condé, répondit Capestang, (Le roi fronça le sourcil). Seulement, sire, comme je vous offre cinquante pour un, il sera juste, il sera légitime, qu'avec le costume de monseigneur vous me donniez le prince par-dessus le marché. (Louis XIII, se leva d'un brusque mouvement, Capestang en fit autant) Je vois sire, que vous hésitez, que vous méditez. Ce que je vous demande est pourtant peu de chose.

—Un prince! peste...

—Un homme, sire! fit Capestang qui se grandit. Un homme comme moi.

—Et qu'en voulez-vous faire! s'écria Louis irrité, égaré, stupéfait de l'étrange marché.

—Lui rendre la liberté, sire!

—Jamais! gronda Louis XIII dont le visage pâle s'empourpra. Vous avez acquis ce soir des droits à ma reconnaissance. Mais vous en abusez, et votre demande me fait concevoir d'étranges soupçons..

Soupçon!... Louis XIII venait de prononcer le grand mot qui domina sa pensée. Toute sa vie ne fut qu'une chaîne de soupçons. Il fut un soupçon vivant.

—Sire, fit Capestang, avec une simplicité qui faisait un violent contraste avec son habituelle abondance de gestes, il y a pour moi quelque chose de pire que d'être suspect à votre Majesté, c'est de m'être suspect à moi-même. Vous m'avez nommé Chevalier du Roi. Et moi, misérable, je suis descendu au rôle de chevalier du guet. Sire, lorsque j'ai arrêté le prince et que je lui ai ordonné de venir au Louvre vous faire sa soumission, il m'a suivi de bonne grâce, parce que je lui ai dit: Ne craignez rien, je réponds de vous!... Le prince est à la Bastille, et j'ai donc manqué à ma parole. Sire, rendez-moi mon prisonnier, ou je vous jure que je démolirai la Bastille pour l'en faire sortir!

(A suivre)

Chez un député socialiste:

—Il y a là un tas de mendiants qui autrefois allaient chez le curé. Ils disent qu'à présent ils viennent chez leur député.

—Ah! mais ils m'embêtent....

—Ils insistent....

—Promettez-leur les palmes!

Dans la Banlieue

OUTREMONT ET ST-LOUIS

Tant il est vrai que l'on peut faire dire aux chiffres tout ce que l'on veut!

Chargé par le conseil de Saint-Louis d'expliquer aux contribuables les amendements proposés à la charte de la ville, M. F. J. Bisaillon, aviseur légal de la municipalité, a mis tout en œuvre pour présenter sous un jour favorable le projet de loi. Au cours de la discussion, il a comparé sous plusieurs rapports l'administration de Saint-Louis à celle tant vantée d'Outremont, et, en un moment, il a même produit un certain effet en démontrant, chiffres en mains, que les citoyens d'Outremont ont une dette trois fois plus considérable que celle de Saint-Louis.

Voilà certes de quoi s'étonner.

Refaisons ce calcul, qui est aussi courtque concluant :

La dette d'Outremont s'élève à $270,000; sa population est d'environ 1,500 âmes: soit une dette "per capita" de $180.

La situation est bien différente dans Saint-Louis, ville de 19,000 habitants, dont la dette dépasse à peine $1,300,000: la dette "per capita" n'atteint pas tout à fait $69.

Nous n'aurons jamais la candeur de faire remarquer à M. Bisaillon que son raisonnement ne prouve rien; il le sait aussi bien que nous.

Donner la dette "per capita" d'une ville, cela ne conduit à aucune conclusion, attendu que ce chiffre est absolument sans signification si l'on ne le met en ragard de la valeur de la propriété foncière, de la richesse "per capita", si l'on veut.

La comparaison ci-dessus est autrement claire et intéressante si l'on y réunit tous les facteurs permettant de porter un jugement.

Citons les chiffres:

	Outremont,	Saint-Louis
Propriété imposable . .	$1.992,534	$7,012.000
Dette	270,000	1,300,000
Proportion de la dette	14 p.c.	18 p.c.
Population	1,500	19,000
Dette "per capita"	$180	$69
Richesse "per capita"	1,328	$369

Le chiffre de $1,300,000 que nous indiquons comme représentant la dette de Saint-Louis est celui donné par M.Bisaillon.

Nous tenons du secrétaire trésorier de la ville, qui l'a communiqué au conseil à sa dernière séance,le montant de l'évaluation foncière imposable.

Comment se fait-il que ces chiffres révèlent une dette de 18 pour cent et plus, quand la charte de la ville ne permet pas de dépasser 15 pour cent?

Devons-nous voir là le motif qui pousse le conseil à demander à la législature de porter à 20 pour cent son pouvoir d'emprunt?

A VERDUN

Les amendements à la charte de la ville.

M. Milette, maire de Verdun, et M. Ward, secrétaire-trésorier municipal, sont partis au commencement de la semaine pour Québec, où ils doivent travailler à faire adopter par la législature les amendements projetés à la charte de Verdun.

Le comité des citoyens, de son côté, a chargé M. Victor Bougie d'aller surveiller la mesure et s'assurer qu'elle passera exactement de la façon qu'il a été convenu entre le conseil de Verdun et les contribuables, lors de la discussian du projet.

M. Bougie est parti pour la Capitale, hier soir.

IL RECLAME $25,000

M. Placide Bouchet, père du jeune garçon à qui on dût amputer les deux jambes, à la suite de la première collision de tramways qui eût lieu, le 6 décembre dernier, au coin des avenues du Parc et des Pins, réclame $25,000 de la Montreal Street Railway.

L'une des jambes du garçonnet fut coupée du coup par la collision, pendant que l'autre fût si terriblement broyée qu'on dût l'amputer au-dessus du genou.

Le garçon est encore à l'hôpitgl Victoria. L'action a été enregistrée par Mtres Beaudin, Loranger et St-Germain.

SANS CONNAISSANCE

John Deegan, un charretier, âgé de 46 ans, est tombé sans connaissance, hier soir, à sept heures et demie, au coin des rues Saint-Laurent et Dufferin.

Il fut d'abord transporté au poste de police de la rue Saint-Laurent et de là à l'hopital Général.

LA CHARTE DE ST-LOUIS

LSE CONTRIBUABLES POURRONT ASSISTER A LA CONFERENCE DE CE SOIR?

C'est ce soir que le conseil de la ville Saint-Louis doit discuter avec un comité de citoyens les termes des amendements proposés à la charte de la ville. Cette conférence intéresse évidemment à un haut degré tous les propriétaires-fonciers, et l'un d'entre eux nous écrit pour nous demander si le public sera admis à la séance de ce soir.

Voici sa lettre :

Saint-Louis, 31 janvier, 1907.

Monsieur le Rédacteur,

La PATRIE a suivi avec une attention soutenue le débat qui se fait actuellement au sujet des amendements proposés à la charte de la ville. C'est même elle qui l'a provoqué en signalant à l'attention du public les clauses qui ont soulevé une générale reprobation . Je crois que les contribuables de la ville Saint-Louis devront de la reconnaissance à votre journal, qui a si bien défendu jusqu'ici leurs intérêts.

Mais la partie n'est pas finie. La conférence qui doit avoir lieu ce soir à l'hôtel-de-ville sera apparemment décisive, et un certain nombre de contribuables que j'ai rencontrés ont exprimé le désir d'assister à cette si importante rencontre avec les membres du conseil.

Ne croyez-vous pas, M. le rédacteur que cette conférence devrait avoir lieu dans la grande salle de l'hôtel-de-ville, où le public aurait accès, et non dans la salle de comité et presque à huis clos. Je suis sûr que le conseil ne se refusera pas à cette suggestion, si elle est faite, et, comme le temps presse, nous nous permettrons de compter sur la PATRIE pour nous obtenir l'admission à la conférence.

Veuillez me croire, monsieur,

Votre etc,

UN CONTRIBUABLE.

—o—

Nous avons transmis cette demande au maire de Saint-Louis qui a déclaré qu'il ne voyait pas d'inconvénient à ce que le public assistât à la réunion de ce soir. Si la salle du comité est trop petite, on se servira de la grande salle du conseil.

Tous les contribuables de St-Louis sont donc invités a venir entendre l'importante discussion qui doit se faire ce soir.

A OUTREMONT

Une tombola chez les Soeurs de l'Immaculée Conception.

En vue de venir en aide à la communauté naissante des Sœurs de l'Immaculée Conception, l'œuvre fondée par feu M. l'abbé Bourassa, ancien curé de Saint-Louis de France, le comité de dames qui a assumé la tâche de protéger l'humble couvent et à la tête duquel est Madame F.-D. Monk, a organisé une tombola, qui offrira à toutes les personnes qui voudront bien y participer l'agrément d'une fête sociale choisie à la satisfaction que procure l'accomplissement d'une bonne œuvre.

La tombola s'ouvrira lundi prochain pour se terminer mardi, le 5 février. Elle aura lieu dans l'ancienne maison de la communauté, 25, chemin Sainte-Catherine, à Outremont.

DISPARITION

D'un jeune homme de Portneuf

Correspondance spéciale à "La Patrie"

PORTNEUF, QUE., 1er—Un jeune homme de cette paroisse du nom de Philippe Frenette, fils de M. Antoine Frenette et de Désilda Marcotte, n'a pas donné de nouvelles à ses parents depuis le mois de juin dernier. Il travaillait dans un chantier appelé "McCuaig's camp", à Silver Mountain,

M. PHILIPPE FRENETTE, de Portneuf.

Ontario, et devait revenir bientôt dans sa famille qui est dans la plus grande désolation.

On craint que quelque malheur lui soit arrivé, car il était exact dans sa correspondance.

On espère, grâce à la publicité de la PATRIE, toujours de plus en plus répandue, retrouver ce fils et ramener ainsi la joie dans ce foyer.

Toute information sera reçue avec plaisir par M. Antoine Frenette, demeurant à Portneuf, (Québec).

DRAME DE LA CHASSE

LONDRES, 1er. — Lady Dorothy Cuthberth a été victime hier d'un pénible accident au cours d'une chasse au faisan au château de Beaufort, dans le Northumberland. Elle n'était qu'à deux verges de distance de son mari, le capitaine James Harold Cuthberth quand le fusil de celui-ci partit accidentellement, la charge lui entrant dans la tête. Elle tomba foudroyée. Lady Dorothy était la fille de lord Strafford.

HORRIBLE ACCIDENT

LEAMINGTON, Ont., 1er.—Hier matin, Elmer Townsend, employé à la Leamington Torpedo Co., a été tué instantanément. Il a été victime d'une explosion de nitro-glycerine, qui lui a broyé la tête.

Revue Mondaine

Réception.

Madame U. H. Dandurand recevait, hier, de 5 à 7 heures, à sa résidence, 800 ouest Dorchester.

Des roses et des œillets mêlés à la verdure décoraient artistiquement les salons où Madame Dandurand recevait dans une toilette en net noir sur chiffon brodée de paillettes réséda avec bouquet des violettes. Elle était assistée de Melle Beauvais, de Chicago, qui portait une élégante toilette blanche.

L'orchestre Ratto rendit le programme musical.

Le thé et les rafraichissements étaient servis par Mesdames McDonald et Henault, assistées de Melles. Bourassa, Jobin, Hyman, Chartrand, DeLorimier, Allen.

Voici la liste des invitées: Madame et Melle Dubuc, Madame C. D. et Melles Monk, Mme Moss, Mme Murray, Mme James E. Wilder, Mme H. Beauregard, Melle Tower, Mme et Melle Hymans, Mme et Melles Migneault, Mme S.P. Myers, Mme P.B. Migneault, Mme O. L. Héneault, Mme Leblanc, Mme et Melles Duquette, Mme Allen, Mme W. Henry, Mme L. A. Lavallée, Mme J. Crépeau, Mme et Melle DeSerres, Mme Garceau, Mme H. F. Cook, Mme Donner, Mme et Melle Brazeau, Mme E. Tarte, Mme W. Gingras, Mme Lebrun, Mme et Melle Beauchamp, Mme H. Mercier, Mme et Melles McCobbins, Mme et Melle Carter, Mme Eaton, Lady et Melles Lacoste, Mme H. Gérin-Lajoie, Mme J. R. Thibaudeau, Mme L. J. Forget, Mme Lf Masson, Mme R. et Melle Dandurand, Mme Aimé Geoffrion, Mme Beattie Nesbitt, Mme et Melles Loranger, Mme et Melles Levy Melles Richard, Mme et Melles DeLorimier, Melles Bourassa, Melle Evélina Beauvais, Mme P. Vanier, Mme L. D. Robertson, Mme L. Sicotte, Mme Joseph Vanier, Mme et Melles Tanguay, Mme Vermylen, de New-York; Mme A. A, Faucher, Mme P.E. Mount, Mme Aimé Bourassa, Mme et Melles Poliquin, Mme H. Laporte, Melle Lucienne Chartrand, Mme A. Dorais, Mme Lauzon, Mme Sharpe, Mme J. B. Bourdeau, Mme J. A.Leduc, Mme Germain, Mme O. Faucher, Mme A. Bergevin, Mme J. A. Vaillancourt, Mme A. Vaillancourt, Mme Dr J. E. Dubé, Mme Alexandre Dubé, Mme et Melles Prendergast, Mme E. Dandurand, Mme C. L. MacAdam, Mme Arthur Merrill, Mme G. N.Moncel, Mme James McShane, Mme C. B. Lanctôt, Melle Juliette Besette, Mme A. Bently, Mme R. De Cotret, Mme et Melle Doyle, Mme E. Dubeau Mme J. N. et Melle Dupuis, Mme Wm Jas. Dérome, Mme L. Désy, Mme L. J. A. et Melle Surveyer, Mme J. M. et Melle Fortier, Mme J. G. H. Bergeron, Mme F. L. et Melle Béique, Mme F. Bisaillon, Mme A. Turcotte, Mme L. O. David, Melle Barry, Mme F. X. Choquette, Mme Charton, Mme J. L. Archambault, Mme J. O. Fournier, Mme W. J. McTabb, de New-York, Mme Nap. et Melles Faillefer, Mme L. Boyer, Mme L. Mathieu Mme A. Sénécal, Melle Laurence, Mme F. Mackay, Mme Mendoza Langlois, Mme Jos et Melle Lamoureux, Mme Oscar Hébert, Mme E. Guay, Mme E. Globensky, Mme W. Huguenin, Mme S. Lachapelle, Mme. A. Berthiaume Mme J. Gibbs, Mme J. H. Nault, Mme H. Hamilton, Mme J. W. Harris, Mme et Melles R. Wilson-Smith, Mme et Melle Thivierge, Mme P. P. Martin, Mme O. Denis, Mme L. N. Délorme, Mme H. Moreau Mme C. W. Spencer, Mme Robert Bickerdike, Mme Nap. Sénécal, Mme H. Hadley, Mme D. McDonald, Mme Graham, Madame et Melles Sauvalle, Mme Damien Rolland, Mme E. P. Chagnon, Mme J. H. Amesse, Mme Fitzpatrick, Mme N. J. Walsh.

—o—

Euchre.

Madame T. Brosseau, de la rue Mackay, a donné un euchre hier soir en l'honneur de Mlle Marguerite Brosseau, de Chicago.

Les prix ont été gagnés par Mlles Rainville et de Lorimier. MM. Dr Plamondon, Dr Bourgouin et M. Giroux.

—o—

"Bridge."

Mme J. P. B. Casgrain donnera une partie de "bridge" mardi le 12 courant.

—o—

Lunch.

Mme George W. Pacaud donnera un lunch la semaine prochaine.

—o—

Dîner.

Le lieutenant gouverneur Jetté a reçu à dîner, à Spencer Wood, mercredi; M. F. X. Drouin, batonnier général de la province, M. P. B. Mignault, bâtonnier pour le barreau de Montréal, et M. Charles Lanctot, assistant procureur général de Québec.

—Mademoiselle Jetté a donné un très joli dîner mardi à Spencer Wood.

—o—

Pour des Montréalaises.

Mlle Florence O'Sullivan a donné un lunch au Château Frontenac, mercredi, en l'honneur de Mlles St Pierre et Morrisson de Montréal.

Euchre et Danse.

Mardi dernier che Mme Fleury, Hochelaga, réunissaient quelques intimes. On y joua le euchre après quoi un séculant réveillon fut servi. Une gentille sauterie fut le dernier régal de cette réunio .n

On y remarquait:

Mme Guilbault, Mme S. Girouard, M. et Mme H. Carmel, Mme G. Landry, M. et Mme A. Lesage, M. et Mme F. Gervais, M. et Mlle Landry, Mlle Ana Clément, Louisa Clément, Anna Gibault, Poméla Gervais, Anna Girouard, H. Tapin, H. Lavigueur, Marie Bailey, L. Gervais, MM. Chs. Bailey, J. Gibault, E. E. G. C., Alp. Gibault, Armand Collet, Albert Gibault, Art. Jetté, E. E. G. C., H. McYough, Ant. Fleury, Alb. Fleury, G. David, E. E. G. C., M. Vaillancourt.

—o—

En ville.

M. J. A. A. Letendre, étudiant au Séminaire de Montréal, est en ville en route pour Manchester, N. H.

—o—

De retour.

M. J. A. Roy, de la compagnie "Sun Life", est de retour d'un long voyage en Europe.

—o—

Pour l'Europe.

M. Hector Racine, Montréal, M. J. E. Beaudry, Québec, le major Casgrain, Québec, M. N. Paulet, Montréal, M. Ernest St Pierre, Québec, s'embarqueront demain à bord de l'Ionian à Halifax en route pour l'Europe.

CAMILLE.

ON DEMANDE

FILLES

POUR

FAIRE DES CLAQUES

Nous avons augmenté nos prix de 25 a 33⅓ %.

Vous pouvez maintenant faire de $8.00 a $12.00 par semaine.

The Canadian Rubber Co. of Montreal, Ltd,

SQUARE PAPINEAU.

287 2

CETTE AFFAIRE DE CONTREBANDE

UNE INTERPELLATION A CE SUJET A LA COMMISSION DES PARCS.

A la séance de la commission des Parcs, hier après-midi, l'échevin Guay a interpellé le président pour savoir ce qu'il y avait de nouveau dans cette affaire de contrebande de cigares à l'Ile Sainte-Hélène. Le président répondit que la situation était la même que celle révélée à une séance antérieure de la commission et qu'il n'avait aucune information nouvelle. Il est toujours cependant sous l'impression que les faits sont fondés dans une grande mesure et qu'une enquête devra se faire. Il faudra néanmoins attendre le retour de M. Crépeau, le secrétaire, actuellement en Europe. A la demande de M. l'échevin N. Lapointe, la commission a donné

DES ORDRES

pour qu'une toilette complète soit faite du monument Iberville, à Ste-Cunégonde.

M. Pinoteau fait rapport que le mur de soutènement du parc Bellerive, à Hochelaga menace ruine et que le bois des pilliers actuels est pourri. Il croit qu'on devrait le remplacer par une solide maçonnerie, qui pourrait coûter environ $4,000 et il demande si on ne pourrait pas appeler la compagnie du Pacifique à contribuer pour la moitié des frais. La commission décide de demander l'opinion des avocats.

M. Pinoteau a aussi fait rapport au sujet de l'accident qui est arrivé récemment aux serres du Parc Lafontaine et dit que le remplacement de la fournaise coûtera $300. Un rapport sera fait aux finances en conséquence.

MESDAMES, Vous n'avez jamais bu un Vin aussi salutaire, hygiénique, stimulant, apéritif que le Byrrh Wine.

AU BOULEVARD SAINT-DENIS

Un grand nombre de contribuables du Boulevard Saint-Denis se sont formés en Association Municipale, ces jours derniers. Leur première réunion régulière a eu lieu hier soir à la salle du collège, sous la présidence de M. Beauchamp. On a longuement discuté la manière dont est fait le service de tramway dans cette partie de la ville. Il a été décidé de s'adresser aux échevins du quartier pour avoir justice. On leur demandera d'interpeller le conseil, pour savoir quels sont les intervalles qu'il doit y avoir entre chaque char, et si le plus grand nombre de ces véhicules doit s'arrêter au tunnel pour reprendre le chemin de la ville, au lieu de se rendre à la rue Bélanger.

Après avoir traité d'autres questions, on passa des résolutions de félicitations à l'hon. juge Martineau, à l'occasion de cette nomination, et du fait que M. Martineau a déjà représenté le quartier comme échevin, ce que l'on considère comme un honneur.

L'ENCOMBREMENT DES TRAMWAYS

Dans une entrevue donnée aux journaux M. W. G. Ross, approuve entièrement les remarques faites par M. Matthewson, au Board of Trade, l'autre jour, au rujet de l'encombrement des Tramways.

"Nous avons besoin de nouvelles rues pour créer de nouveaux circuits, dit-il, et le conseil municipal qui ne nous en a pas accordé depuis la ligne du Beaver Hall en 1902, ne peut se vanter d'être trop généreux à notre égard et à l'égard des citoyens. Nous ne faisons que cela demander des rues nouvelles, et si on nous les accorde nous créerons tous les circuits nécessaires afin de faire cesser l'encombrement des circuits actuels.

CONSPIRATION DES FICHES

LES DEMOISELLES DU TELEPHONE NE VEULENT PAS DE LA JOURNEE DE HUIT HEURES.

TORONTO, 1er.—Vers 1 heure, hier après-midi, les employées du téléphone Bell, de Toronto se sont mises en grève, abandonnant tuyaux, acoustiques et fiches. Le service a été paralysé, pendant un certain temps. La rue de la Tempérance, où se trouvent situés les bureaux de la Bell Telephone Co., a été bientôt envahie, par une foule compacte.

Plus de 400 demoiselles du téléphone ont quitté le travail, comme protestation, contre le règlement imposant les huit heures de travail. M. M. L. MacKenzie King, représentant du ministre du travail, est arrivé à Toronto hier, et s'est mis, de suite, en rapport avec M. R. J. Dunston, gérant de la Cie Bell, pour tâcher d'en arriver à une entente.

Un peu avant une heure, hier après-midi, la compagnie présenta à chacune des demoiselles du téléphone un nouvel engagement à signer, comprenant la journée de huit heures. Toutes quittèrent leur poste. On sait le reste. Le service de la compagnie fut désorganisé pendant quelques instants, mais

ON AVAIT PREVU LE CAS

et on improvisa des opératrices et des opérateurs sur le champ à l'aide de tous les autres employés. Hier soir, 44 jeunes filles de Montréal sont arrivées. A peine le train était-il entré en gare, que des voitures e était-il entré en gare, que ces jeunes filles furent placées dans des voitures et conduites immédiatement aux bureaux de la compagnie, où elles commencèrent leur besogne. Elles sont descendues à la gare de l'Est, afin d'éviter la réception que leur préparaient les grévistes massés sur le quai de la gare Union.

M. J. E. MacPherson, le gérant de la compagnie Bell, à Ottawa, a dit qu'on a engagé des

DEMOISELLES D'OTTAWA

en remplacement des grévistes de Toronto et que la compagnie a pris toutes les précautions nécessaires pour qu'il n'y ait pas d'interruption dans le service téléphonique à Toronto.

M. King a eu une entrevue avec les grévistes et leur a proposé de retourner au travail, aux mêmes conditions qu'auparavant.

Elles consentirent, et M. King a transmis cette entente à M. R. J. Dunstan, le gérant de la compagnie Bell. Ce dernier a promis de donner sa réponse aujourd'hui. Jusque là, les demoiselles de Toronto son encore en grève.

L' "EMPRESS OF BRITAIN"

L'"Empress of Britain", ligne du Pacifiqut, est arrivé à Halifax à neuf heures, hier matin.

Les détails officiels du voyage montrent que le paquebot avait quitté Liverpool vendreni dernier, 25 janvier, à 6.35 heures p. m., et qu'il a fait la traversée de Liverpool à Halifax en 5 jours, 18 heures et 30 minutes, établissant un nouveau record de vitesse.

— Les malles sont arrivées à Montréal, ce matin, Il y avait à bord 16 passagers de première, 187 de seconde, 662 de troisième, 550 sacs de malles et une cargaison générale. Les courses de chaque jour ont été comme suit: 334, 447, 433, 450 et 405 milles. La vitesse moyenne a dépassé 18 nœuds pour tout le voyage, ce qui est une traversée très rapide.

Le paquebot mouilla à son quai vers onze heures, et à midi, il partait pour St-Jean, N.-B., après avoir laissé à Halifax toutes ses malles et plusieurs passagers.

LE PARC AMHERST

A l'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie des Terres du Parc Amherst, qui a eu lieu le 30 courant,, les messieurs suivants ont été élus directeurs de la compagnie pour l'année courante:

Thos. Gauthier, président; A. Halg Sims, vice-président; MM. James A. Taylor, W. G. Ross et Geo. Boulter, directeurs; L. Alph. Loiselle, Sec.-trésorier; S. R. Gauthier, asst.- sec.-trésorier.

SUR LE C. N. R.

INVERNAY, Sask., 1.—Un train de passagers venant de l'Est, sur le C. N.-R., est venu en collision, avec un autre train de voyageurs, hier soir, ici. Il n'y a pas eu d'accident de personnes. Un wagon s'est enflammé, mais le feu a été vite éteint. Plusieurs wagons ont été détériorés.

PERSONNEL

M. Chamonton, le représentant canadien du Byrrh Wine, est à St-Jean, aujourd'hui, dans l'intérêt de sa maison.

The John Murphy Company Limited

Vendredi, 1er Février, 1907.
Ce magasin ferme tous les jours à 5.30 p.m.

La Meilleure Jupe Séparée

IL n'y a pas très longtemps déjà que la jupe séparée était regardée comme "quelque chose qui n'était pas de toilette." Telle était l'idée qu'on en avait alors.

Depuis ce temps, cependant, les blouses séparées sont devenues une caractéristique si importante de la toilette, que la jupe séparée est maintenant d'une nécessité absolue — même aux réunions les plus fashionables.

La demande qu'on nous en a faite nous a amenés à consacrer à leur confection tant de réflexion et d'habileté que nous sommes maintenant prêts à vous vendre une jupe toute faite, aussi satisfaisante sous tous rapports que n'importe quelle jupe faite sur mesure, et ce, à un prix beaucoup moins élevé.

Jupes confectionnées en voile pure laine, plissées au bas du devant et au côté; garnies de bandelettes de soie taffetas. Faites d'après un modèle new-yorkais de $22.50. Notre prix **$12.43**

Jupes, modèle de New York, confectionnées en Etamine pure laine, avec doubles plis box. Une jupe d'apparence superbe et très durable. Mesure de la taille, 28 à 34. Notre prix **$1450**

Jupes en drap Venitien pure laine, noir et bleu-marin, avec bandelette latérale au bas. Valeur très spéciale à **$5.00**

The John Murphy Company Limited

THE Carbo Magnetic RAZOR

Pas de Repassage Ni Aiguisage

LE RASOIR DE LA PERFECTION

DONNE TOUJOURS DU CONTENTEMENT

SANS AUCUN INCONVENIENT POSSIBLE

Ces rasoirs sont trempés aussi dur que la pierre par notre procédé électrique secret. Vous pouvez en avoir un de votre marchand à trente jours d'essai, sans être tenu de l'acheter.

Maison A. L. SILBERSTEIN, 459-461 BROADWAY, NEW-YORK

DRUMMONDVILLE

M. Nap. Garceau réélu maire

DRUMMONDVILLE, 1 — Lundi soir a eu lieu la première assemblée de notre nouveau conseil. M. Nap. Garceau, avocat, a été réélu maire à l'unanimité, sur la proposition de M. D. Hébert, secondé par M. Nap. Pelletier.

M. Garceau remercia cordialement les

M. DAVID HEBERT, pro-maire de Drummondville.

conseillers en termes très délicats et bien choisis.

Sur la proposition de M. J. A. Manseau, secondé par M. E. Archambeault, M. David Hébert fut ensuite élu promaire, aussi à l'unanimité.

On procéda ensuite à la formation des comités avec le résultat suivant :

FINANCES — Président, J. A. Manseau, gérant des fonderies McDougall.

CHEMINS ET AQUEDUC — Président, M. David Hébert, marchand.

FEU ET MARCHE — M. Nap. Pelletier, maçon.

HYGIENE — M. Alonzo Rocheleau, marchand de chaussures.

POLICE — M. Ephrem Archambeault, marchand.

LUMIERE ET POUVOIRS HYDRAULIQUES — M. F. X. Charbonneau, gérant de la Cie F. X. Charbonneau.

Notre ami, M. Walter A. Moisan, a été maintenu dans ses fonctions de secrétaire-trésorier.

M. NAP. GARCEAU, réélu maire de Drummondville.

$6.67 Achetent cette Chaise Morris

Voici une chance de se procurer l'une des chaises les plus confortables qui soient pour moins que le prix coûtant.

Quelques secondes suffisent pour ajuster le dos dans la position qu'on désire.

Cette chaise est finie en chêne doré ou weathered.

Les coussins sont épais et sans envers — on peut les utiliser des deux côtés.

Ils sont recouverts en velours rouge ou vert.

Les prix de $10 moins 33⅓ p. c. les porte à $6.67.

RENAUD, KING & PATTERSON,

Coin des rues Guy et Ste-Catherine

INCENDIE A CHICAGO

Travail héroique des pompiers

CHICAGO, 1.—Une trentaine de femmes et n'enfants ont couru le plus grand danger hier, quand un incendie s'est déclaré dans l'édifice à logements Lamphere, à l'angle de la 66e rue et de l'avenue Monroe. L'édifice contient cinquante-six logements, tous occupés. Les flammes se répandirent avec une grande rapidité, et quinze personnes, qui se trouvaient emprisonnées au quatrième étage, durent être descendues, au moyen d'échelles, par les pompiers. Une quinzaine d'autres ont été asphyxiées par la fumée, mais on a pu les sortir de la maison en feu. Plusieurs personnes ont été blessées légèrement dans leur empressement à gagner les portes de sortie.

Douze logements ont été détruits. Les pertes se montent à environ $30,000.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

SAINT - PIERRE LES BECQUETS

La seigneurie de Levrard et le manoir des Becquets

La seigneurie de St-Pierre les Becquets fut concédée en 1672 à Romain Becquets, notaire de Québec, puis à ses deux filles, Mlles Marie-Louise et Catherine - Angelique, par M. De La Barre, gouverneur, et M. Des Meules, intendant de la Nouvelle-France. Cette dernière concession fut confirmée par Louis XIV.

Marie-Louise épousa le sieur Le Blé, marchand, de Montréal. Elle mourut sans enfants.

Catherine - Angelique hérita de sa part de la seigneurie. Elle épousa le sieur Louis Sévrard, maitre canonnier, de Québec, qui donna son nom à la seigneurie.

Leur fils, Charles Levrard, vendit la seigneurie en 1769 à Charles François-Xavier Lapérade de Lanaudière, qui partagea la seigneurie entre ses huit filles.

Les héritiers devenus très nombreux en 1878 vendirent leurs parts à J. O. Toussignant, écr., avocat, de Québec, qui en devint ainsi le seul seigneur.

LE MANOIR LES BECQUETS

Une des filles de Charles François Favien Lapérade de Lanaudière, Mlle Marie-Anne Favien Lapérade de Lanaudière, épousa l'honorable François Baby, de Québec, qui fut de service sur deux sièges (1759-1775), et député des Canadiens en Angleterre, en 1783. Il était adjudant-général de la milice en 1808 et mourut en 1820. Il a été le dernier grand-voyer pour tout le Bas-Canada.

Après la mort de l'hon. François Baby, sa veuve, Marie-Anne de Lanaudière légua, en 1829, par testament, à son fils François Baby, une terre de 3 x 40 arpents et la bâtisse en pierre à 3 étages, dessus construite.

Cette terre fut la première concession de terre faite dans la seigneurie de Levrard, par le sieur Louis de Levrard lui-même, le 21 juin 1706, en faveur de Jean Prince dit Laventure.

Le même seigneur de Levrard fit

LE MANOIR DES BECQUETS.

don de la terre voisine de celle-ci à la Fabrique de Saint-Pierre. C'est celle sur laquelle sont batis l'église et le presbytère.

L'hon. François Baby, second de nom et fils de Marie-Anne Fardien Lapérade de Lanaudière, fut pendant plusieurs années membre du conseil législatif du Canada. Il fut un grand contracteur et un constructeur de quai et de bateaux à vapeur pour le gouvernement. Il nomma la terre plus haut mentionnée, Domaine de la Pérade, et la maison dessus construite Manoir de la Pérade, en honneur de sa mère.

En 1864, quelques années après la mort de l'hon. François Baby, son fils William Baby, et sa fille, Mlle Alice Baby, épouse de Dr A. P. Caron, vendirent cette propiété à l'hon. F. X. O. Méthot, membre du conseil législatif pour la division de La Vallière, qui restaura, agrandit et améliora le manoir dont il changea le nom en celui de Manoir les Becquets, en honneur du sieur Romain Becquets, le premier seigneur et le concessionnaire de la terre et aussi pour le distinguer du Manoir de Ste-Anne de la Pérade, qui se trouve situé dans le même district des Trois - Rivières.

LA PAROISSE

de St-Pierre les Becquets est avantageusement située sur la rive sud du St-Laurent. Le village, bâti sur un promontoire élevé, qui s'avance dans le fleuve, occupe un des sites les plus enchanteurs de la province de Québec. On y jouit d'un coup-d'œil magnifique, l'air y est toujours salubre et frais. Les nombreux arbres qui bordent ses rues, les jolis parterres qui ornent la plupart de ses demeures en font un endroit des plus désirables pour y passer l'été.

La première concession de terre fut faite en 1706 par le seigneur Louis de Levrard, qui donna la terre de la fabrique et y bâtit la première chapelle sur le bord de la côte en 1731. Le premier acte consigné dans les registres fut l'acte de baptême d'Elizabeth Baril, fille d'Alexis Baril, le 1er novembre 1734. En août 1749, Mgr Pontbriand ordonna la construction d'une église en pierre qui fut bénite le 16 octobre 1764.

L'église actuelle commencée en 1834, fut bénite au mois d'octobre 1839.

Le premier presbytère fut bâti en 1747. Le presbytère actuel fut bâti en 1854, sur l'emplacement de l'église construite en vertu de l'ordonnance de Mgr de Pontbriand.

Le curé actuel, le Rév. P. A. Gouin, fut nommé en septembre 1898. Avec son arrivée dans la paroisse s'ouvrit une ère de progrès tout a fait inusitée. Dès 1899, un superbe pont en fer fut jeté d'une côte à l'autre, sur l'immense cavée de plus de 100 pieds de profondeur, qui vient couper le chemin du Roi à deux arpents de l'église. Ce pont coûta six mille piastres, dont deux mille furent fournies par la Fabrique.

L'année suivante, en 1900, le cimetière fut rehaussé de plusieurs pieds, entouré d'une superbe palissade en fonte et divisé en lots. On y

L'EGLISE DE ST-PIERRE-LES-BECQUETS

érigea un charnier surmonté d'un calvaire, et on y dressa un très beau Chemin de Croix.

Le village de St-Pierre fut raccordé par téléphone à Gentilly au téléphone du comté de Nicolet, et à St-Jean Deschaillons à la Cie de téléphone de Bellechasse. Un embranchement fut poussé jusqu'à Ste-Sophie de Lévrard.

En 1901 l'église fut restaurée en dedans et en dehors. La voûte fut peinturée à presque, et tout l'intérieur, de blanc et or qu'il était avant fut imité en marbre de diverses nuances. Non content de ces travaux, notre digne curé se mit à la tête d'un mouvement pour doter la paroisse d'une nouvelle industrie. Aidé de quelques citoyens, il forma une compagnie à fonds social parmi les cultivateurs, pour mettre en conserves toutes espèces de fruits et de produits alimentaires. Cette compagnie construisit une grande manufacture pour la mise en conserve des tomates.

Après cinq années d'exploitation, la compagnie est très prospère et elle déverse chaque année des milliers de piastres parmi les cultivateurs et la

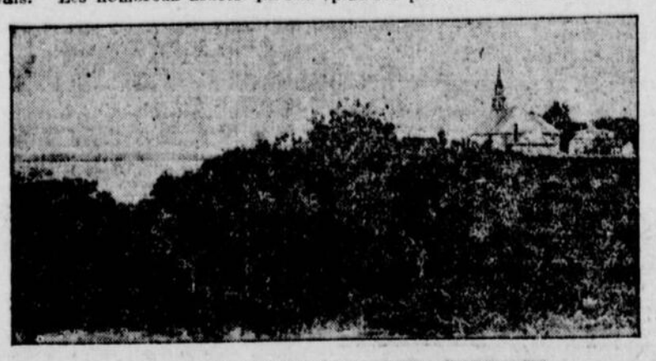

LA POINTE ST-PIERRE - LES - BECQUETS.

population ouvrière de la paroisse.

En 1902, M. le curé entreprit l'érection d'un beau couvent en brique avec fondation en pierre bosselée, sur un terrain cédé par l'hon. M. Méthot, dans un site superbe, en avant et à proximité de l'église.

En 1903, cinq religieuses de la Congrégation des Sœurs de l'Assomption de Nicolet vinrent y ouvrir rang de Saint-Pierre depuis 1888 jus-

LE VILLAGE ET LE PONT DE ST-PIERRE LES BECQUETS.

qu'à 1904, où il acheta une propriété au village et y construisit une très jolie résidence, où il continue à y pratiquer la médecine avec succès.

Le notaire Henri Dufresne, qui a succédé au notaire Jos. Lavallée, après la mort de celui-ci en 1901 et qui jouit de l'estime et de la confiance des citoyens de Saint-Pierre et des paroisses environnantes.

Médéric O. Tousignant, ancien marchand et secrétaire de la municipalité depuis plusieurs années.

J. B. O. Beauchemin, cultivateur, sec.-trésorier des écoles.

Alphonse Beauchesne, marchand.

Et plusieurs autres marchands et industriels très prospères.

Présentement, nous avons pour vicaire, le Rév. Auguste Baril, né à Gentilly et qui fit ses études au collège de Nicolet.

Notre paroisse a donné à l'autel, les Révérends Thomas Chandonnet, Edouard Demers, Philippe Roux, Jésuite; Ed. F. Baril, Théo. Houle Auguste Lelardier et Eugène Pepin, 45 religieuses et cinq religieux.

LISTE DES MISSIONNAIRES ET DES CURES

qui ont desservi St-Pierre-les-Becquets :

1734, J. Bte Noël, Prêtre missionnaire, de St-Antoine de Tilly ; 1736, Z. Voyer, prêtre missionnaire, et curé, de Ste-Anne de Laprenade ; 1737, Antoine Abrat, prêtre missionnaire, et curé, de St-Jean des Chaillons ; 1739, Antoine Richard, prêtre missionnaire et curé, de Batiscan ; 1740, Hypolyte Collet, Récollet, demeurant à Lotbinière et missionnaire ; 1741, Louis Jean Desbruères, prêtre missionnaire de Lotbinière ; 1742, Henri Marie Cormin Lataille, prêtre missionnaire de St-Pierre et de Saint-Jean ; 1744, Amable Simon Pairenne,, prêtre et missionnaire, de St-Pierre et de St-Jean ; 1747, Joseph Basile Parent, missionnaire ; 1752, J. B. Gatien, prêtre, curé ; 1761, J. Gingon, prêtre, curé ; 1767, Rév. Père Louis Demers, Récollet, curé ; 1789, M. Masse, curé ; 1794, M. Raizenne, curé ; 1796, J. Dorval, curé ; 1802, M. F. Noël, curé ; 1806, M. Courtin, (Il demeurait à Gentilly et desservait de là St-Pierre et St-Jean ; 1806 J. Dorval, curé ; 1809, M. Courtin, curé ; 1815, Al. Leclerc, curé ; 1821, J. F. Gagnon, curé ; 1827 Thomas Pepin, curé ; 1833, W. Chartier, curé ; 1834, Louis Proulx, curé ; 1835 Z. Lévêque, curé ; 1836, J.-O. Leclerc, curé ; 1837, J. D. Deziel, curé ; 1843, P. Pouliot, curé ; 1845, Geo. Dérôme, curé ; 1849, J. B. Chartré, curé ; 1855, Jos. Bailey, curé ; 1866, Théo. Lottinville, desservant ; 1866, Chs. Z. Garceau, curé, tous de St-Pierre ; 1898, P. A. Gouin, curé actuel de St-Pierre les Becquets. ...

NOTABLES HABITANTS DU VILLAGE

Parmi les notables habitants du village, on compte entre autres:

L'hon. juge H. G. Malhiot, qui représenta Trois-Rivières à la Législature de Québec, depuis 1871, fit partie du premier ministère de Boucherville en 1874 en qualité de commissaire des Terres de la Couronne et leader de la Chambre d'Assemblée. Fut un des trois commissaires nommés par le gouvernement, lors de la construction du chemin de fer du Nord, aujourd'hui le C.P.R., entre Ottawa, Montréal et Québec, et fut en 1888 nommé juge de la cour Supérieure pour le district d'Ottawa où il siégea jusqu'en 1897 alors qu'il fut forcé de prendre sa retraite par suite de son état de santé. Il habite depuis cette époque, la propriété paternelle, où il est né en 1837 et qu'il a grandement améliorée et embellie.

L'honorable F. X. O. Méthot, M. C.L., qui représenta le comté de Nicolet, à la Législature de Québec, de 1871 à 1877, et le même comté au parlement fédéral, à Ottawa, de 1877 à 1884, alors qu'il fut appelé à représenter la division de La Vallière au Conseil Législatif de la province de Québec, siège qu'il occupe encore.

Jos. Alfred Marchildon, avocat et marchand, M.P.P., qui représente le comté de Nicolet à la Législature de Québec, depuis 1904, alors qu'il fut élu par acclamation.

D. E. Archambeault, licencié et docteur en médecine de l'Université Laval de Québec. Pratique la médecine avec grand succès à Saint-Pierre, depuis au-delà de 41 ans. A été maire de la paroisse pendant 14 ans et préfet du comté de Nicolet pendant 12 ans.

Le Docteur L. Davignon, élève du collège Victoria de Montréal et gradué de l'université de Cobourg. A pratiqué la médecine au troisième

ST-PIERRE LES BECQUETS.—LA POINTE ST-PIERRE.

planta un beau mai et on y érigea deux statues, une du Sacré-Cœur de Jésus et l'autre de St-Antoine de Padoue, entourées d'un parterre et d'une jolie balustrade en fonte nickelée.

Le presbytère fut aussi peinturé et embelli d'un portique et d'une large vérandah que l'entoure de tous côtés. Une longue, haute et belle clôture en fer, sépare le terrain où il est bâti, du terrain de l'église.

Quoiqu'heureux de toutes ces améliorations, nous espérons que 1907 nous dotera d'un quai à eau profonde ou d'un chenal creusé dans nos "battures", de manière à permettre aux vaisseaux d'accoster près de nos rivages. Nous sommes en instances à ce sujet auprès du gouvernement fédéral, et nous avons de fortes raisons pour espérer réussir.

Le chemin de fer "Delaware and Hudson" touchera aussi un coin de la paroisse à six milles de l'église.

En outre, cette paroisse est aussi le siège d'une compagnie d'assurance mutuelle contre le feu qui est très prospère et étend ses opérations dans toutes les paroisses du comté de Nicolet, qui sont situées à l'est de la rivière Bécancour.

Il y a aussi dans la paroisse plusieurs beurreries et fromageries considérables, deux scieries, un moulin à carder et plusieurs moulins à farine.

Le commerce y est très prospère, si l'on en juge par le nombre de nouveaux magasins qui ont été ouverts dans la paroisse depuis un an.

NOTABLES HABITANTS DU VILLAGE

Parmi les notables habitants du village, on compte entre autres:

L'hon. juge H. G. Malhiot, qui représenta Trois-Rivières à la Législature de Québec, depuis 1871, fit partie du premier ministère de Boucherville en 1874 en qualité de commissaire des Terres de la Couronne et

LE VILLAGE ET LE PONT DE ST-PIERRE LES BECQUETS.

leader de la Chambre d'Assemblée. Fut un des trois commissaires nommés par le gouvernement, lors de la construction du chemin de fer du Nord, aujourd'hui le C.P.R., entre Ottawa, Montréal et Québec, et fut en 1888 nommé juge de la cour Supérieure pour le district d'Ottawa où il siégea jusqu'en 1897 alors qu'il fut forcé de prendre sa retraite par suite de son état de santé. Il habite depuis cette époque, la propriété paternelle, où il est né en 1837 et qu'il a grandement améliorée et embellie.

L'honorable F. X. O. Méthot, M. C.L., qui représenta le comté de Nicolet, à la Législature de Québec, de 1871 à 1877, et le même comté au parlement fédéral, à Ottawa, de 1877 à 1884, alors qu'il fut appelé à représenter la division de La Vallière au Conseil Législatif de la province de Québec, siège qu'il occupe encore.

Jos. Alfred Marchildon, avocat et marchand, M.P.P., qui représente le comté de Nicolet à la Législature de Québec, depuis 1904, alors qu'il fut élu par acclamation.

D. E. Archambeault, licencié et docteur en médecine de l'Université Laval de Québec. Pratique la médecine avec grand succès à Saint-Pierre, depuis au-delà de 41 ans. A été maire de la paroisse pendant 14 ans et préfet du comté de Nicolet pendant 12 ans.

Le Docteur L. Davignon, élève du collège Victoria de Montréal et gradué de l'université de Cobourg. A pratiqué la médecine au troisième rang de Saint-Pierre depuis 1888 jusqu'à 1904, où il acheta une propriété au village et y construisit une très jolie résidence, où il continue à y pratiquer la médecine avec succès.

Le notaire Henri Dufresne, qui a succédé au notaire Jos. Lavallée, après la mort de celui-ci en 1901 et qui jouit de l'estime et de la confiance des citoyens de Saint-Pierre et des paroisses environnantes.

Médéric O. Tousignant, ancien marchand et secrétaire de la municipalité depuis plusieurs années.

J. B. O. Beauchemin, cultivateur, sec.-trésorier des écoles.

Alphonse Beauchesne, marchand.

Et plusieurs autres marchands et industriels très prospères.

Présentement, nous avons pour vicaire, le Rév. Auguste Baril, né à Gentilly et qui fit ses études au collège de Nicolet.

Notre paroisse a donné à l'autel, les Révérends Thomas Chandonnet, Edouard Demers, Philippe Roux, Jésuite; Ed. F. Baril, Théo. Houle Auguste Lelardier et Eugène Pepin, 45 religieuses et cinq religieux.

LISTE DES MISSIONNAIRES ET DES CURES

qui ont desservi St-Pierre-les-Becquets :

1734, J. Bte Noël, Prêtre missionnaire, de St-Antoine de Tilly ; 1736, Z. Voyer, prêtre missionnaire, et curé, de Ste-Anne de Laprenade ; 1737, Antoine Abrat, prêtre missionnaire, et curé, de St-Jean des Chaillons ; 1739, Antoine Richard, prêtre missionnaire et curé, de Batiscan ; 1740, Hypolyte Collet, Récollet, demeurant à Lotbinière et missionnaire ; 1741, Louis Jean Desbruères, prêtre missionnaire de Lotbinière ; 1742, Henri Marie Cormin Lataille, prêtre missionnaire de St-Pierre et de Saint-Jean ; 1744, Amable Simon Pairenne,, prêtre et missionnaire, de St-Pierre et de St-Jean ; 1747, Joseph Basile Parent, missionnaire ; 1752, J. B. Gatien, prêtre, curé ; 1761, J. Gingon, prêtre, curé ; 1767, Rév. Père Louis Demers, Récollet, curé ; 1789, M. Masse, curé ; 1794, M. Raizenne, curé ; 1796, J. Dorval, curé ; 1802, M. F. Noël, curé ; 1806, M. Courtin, (Il demeurait à Gentilly et desservait de là St-Pierre et St-Jean ; 1806 J. Dorval, curé ; 1809, M. Courtin, curé ; 1815, Al. Leclerc, curé ; 1821, J. F. Gagnon, curé ; 1827 Thomas Pepin, curé ; 1833, W. Chartier, curé ; 1834, Louis Proulx, curé ; 1835 Z. Lévêque, curé ; 1836, J.-O. Leclerc, curé ; 1837, J. D. Deziel, curé ; 1843, P. Pouliot, curé ; 1845, Geo. Dérôme, curé ; 1849, J. B. Chartré, curé ; 1855, Jos. Bailey, curé ; 1866, Théo. Lottinville, desservant ; 1866, Chs. Z. Garceau, curé, tous de St-Pierre ; 1898, P. A. Gouin, curé actuel de St-Pierre les Becquets. ...

LE MESSAGE DU SECRETAIRE ROOT

IL SE FAIT L'ECHO DES AMERICAINS POUR APPRECIER LES MERVEILLEUX PROGRES INDUSTRIELS DES CANADIENS.

Les Américains s'aperçoivent de la prospérité future du Greater Canada.

Le discours de Elihu B. Root, secrétaire d'Etat pour les Etats-Unis, au diner du Canadian Club d'Ottawa, l'autre soir, a éveillé l'orgueil et le patriotisme des Canadiens loyaux. Non seulement le Secrétaire apporta un message d'amitié internationale et de bonne volonté, mais il se fit l'écho populaire en reconnaissant les merveilleux progrès que fait le Canada sous le rapport industriel et éducationel. Une grande partie de cette phénoménale prospérité est dûe à l'invasion dans le Canada du capital américain et de l'industrie américaine. Les Américains ont été tellement occupés au développement de leurs propres mines et de leurs industries qu'ils ne se sont pas mêlés comme ils l'auraient voulu, au progrès des Canadiens.

Maintenant que leurs énergies et leurs capitaux sont dirigés dans cette direction, ils entrevoient la grandeur future du Canana. Et il n'y a pas lieu de s'en étonner, car d'immenses fortunes sont réalisées dans les mines de la Puissance et les vastes champs de blé du Nord-Ouest canadien sont destinés à devenir les greniers du monde. Les industries américaines viennent s'implanter au Canada; au lieu de faire passer leurs marchandises par les douanes canadiennes, les Américains construisent des manufactures au Canada, pour approvisionner le marché canadien. Ils emploient des matières premières canadiennes et de la main-d'œuvre canadienne.

C'est ce que veut le Canada. Un remarquable exemple de la sagesse de cette politique nous est fourni par les manufacturiers de blé concassé. Depuis nombre d'années le marché canadien était approvisionné de blé concassé par la grande manufacture de Niagara Falls.

La compagnie constata finalement, que le Canada avait droit à une industrie qui lui fut propre et construisit en conséquence une manufacture pour la fabrication des biscuits, de blé concassé et des biscuits avec du blé canadien. Le procédé de fabrication et les machines sont les mêmes que ceux dont on se sert à la manufacture américaine; la même qualité de premier ordre et la même pureté caractérisent le blé concassé canadien.

Bien que cette manufacture ne soit en opération que depuis un peu plus d'un an, les ventes, pour l'année accusent une augmentation de cinquante pour cent sur celles de l'année précédente. C'est un excellent témoignage en faveur de la sagesse de la compagnie d'avoir ainsi fait de la fabrication du blé concassé une industrie canadienne. Les fervents canadiens de cette fameuse nourriture de céréale ont donc la satisfaction de savoir qu'elle n'est pas seulement faite au Canada, mais qu'elle est préparée avec le meilleur blé canadien.

C'est une leçon pour les manufacturiers américains qui cherchent à inonder de leurs produits le marché canadien. 287-1

NOUVELLES D'OTTAWA

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

OTTAWA, Ont., 1 — La Société Géographique des Etats-Unis vient d'accorder une médaille au Dr Robert Bell, de la commission géologique, pour ses explorations en Canada.

—Le comité des finances a décidé qu'à l'avenir la licence imposée sur les cirques serait de $150 par jour au lieu de $250.

—La Société Chorale de Montréal prendra part, ce soir, au concours artistique du gouverneur-général.

POUR CASSER UN RHUME

Une autorité éminente sur les maladies pulmonaires, et qui a opéré un grand nombre de guérisons remarquables dans son camp pour les consomptifs, dans les forêts de pins du Maine, conseille l'usage de la formule suivante : Huile Vierge de Pin (pure), une demi-once ; glycerine, deux onces ; bon whiskey, une demi-chopine. Agitez bien le tout et prenez une cuillerée à thé à toutes les quatre heures. Cela cassera un rhume en vingt-quatre heures et guérira toute toux qui est guérissable. Les ingrédients ne sont pas dispendieux et on peut se les procurer chez n'importe quel bon pharmacien, mais il faut voir à ce qu'on vous les donne purs, car il y a de nombreuses imitations adultératives de ce produit du pin ; ces imitations causent des nausées et ne produisent jamais les résultats désirés.

L'Huile Vierge de Pin (pure) est mise en fioles d'une demi-once pour les pharmaciens pour remplir les prescriptions Chaque fiole est soigneusement cachetée dans une boite en bois ronde, avec enveloppe portant ces mots — "Virgin Oil of Pine (pure) — Hsiblement imprimés. Pour éviter toute substitution, il vaut mieux que les ingrédients soient achetés séparément et que le mélange soit préparé à la maison.

L'EGLISE ET L'ETAT

La loi Briand-Flandin votée par une majorité de 550 à 5

M. CLEMENCEAU

EXPRIME PUBLIQUEMENT SES REGRETS D'AVOIR PU BLESSER M. BRIAND.

PARIS, 1. — La nouvelle de la grande démonstration des catholiques des Etats de New-York, contre l'attitude du gouvernement français, dans la question religieuse, n'est arrivée à Paris que mardi soir.

Les journaux français de toutes nuances n'ont donné qu'une faible attention à cette manifestation et ne l'ont pas même commentée.

Le public, même les anti - gouvernementaux ne s'y est pas attaché.

LES DECLARATIONS

de M. Briand, ministre de l'instruction publique, à la chambre des députés, sur les propositions des prélats français, au gouvernement, sont diversement appréciées. Tandis que les journaux catholiques, disent que M. Briand est sur le point d'accéder aux demandes des évêques, les journaux anti-cléricaux, au contraire, déclarent que le gouvernement n'acceptera pas les propositions des autorités ecclésiastiques.

L'INCIDENT BRIAND

Hier après-midi, à la chambre des députés, la discussion de l'importante question des " propositions " a donné lieu à un incident sensationnel. Pendant le discours de M. Clémenceau, répondant à M. Jaurès, M. Briand quitta brusquement le banc ministériel, en emportant son portefeuille avec lui. MM. Thomson, Viviani et Doumergen, suivirent M. Briand, afin de le faire revenir sur sa décision, insistant sur ce fait, qu'au fond, il n'y avait pas de désaccord entre MM. Clémenceau et Briand.

Le ministre de l'instruction publique déclara, qu'en vue des événements, il était de son devoir de se retirer, il consentit, toutefois, à garder son portefeuille et revint au banc ministériel, escorté par M. Clémenceau lui-même.

Toutefois, des déclarations de M. Clémenceau résulte que le ministre de l'Intérieur est inébranlable dans ses résolutions, et ne fera pas de concessions.

Ceux qui ont vu, dans les déclarations de M. Briand, le désir d'en arriver à un accord, ont confondu les idées personnelles du ministre de l'instruction publique, avec celles du gouvernement.

D'autre part, Son Eminence

LE CARDINAL LECOT

a déclaré hier, pour publication, qu'il ne croyait pas que le gouvernement accepterait les propositions de l'Episcopat, et a exprimé l'opinion que la mise à exécution de la loi, dans toute sa violence, pourrait bien arriver, à bref délai.

Les journaux catholiques conseillent au gouvernement d'accepter les propositions de l'épiscopat et de s'arrêter, ainsi, à cette étape sur la route de (Canossa) ou de commencer la persécution.

M. Clémenceau a déclaré à la chambre, comme il l'a fait en décembre, qu'il était prêt pour la bataille, mais il n'a rien dit indiquant qu'il en viendrait à l'oppression.

LOI VOTEE PAR 550 A 5

Le départ sensationnel de M. Briand a fourni au gouvernement l'occasion de faire sanctionner définitivement la loi réglant les exercices publics du culte, avec addition de l'amendement Flandin. La loi, telle qu'amendée, fut votée, par un vote de 550 à 5.

L'amendement de M. Meunier, demandant que la mise en force de la loi soit remise à six mois, a été combattu par M. Briand et rejetté.

M. Clémenceau, président du conseil déclara publiquement que, s'il avait prononcé des paroles désagréables à l'adresse de son collègue, il les regrettaient.

L'AMENDEMENT FLANDIN

L'amendement à la loi sur les réunions publiques se compose de quatre articles. Le premier autorise les réunions sans déclarations préalables; le second annule les restrictions contenues dans les lois de 1881, 1905 et 1907 ; la troisième ordonne aux maires de France de placer à la disposition du public les salles de réunion actuellement existantes et le quatrième place sur les organisateurs de ces réunions les responsabilités en ce qui concerne le maintien de l'ordre. Cette loi deviendra effective aussitôt qu'elle aura été votée par le sénat.

W. H. Scroggie (LIMITÉE)

Rues Sainte-Catherine, Université et Victoria

Dernier Jour de la Vente de Regain

La suprematie en fait de vetements prets a porter pour dames

Ne s'acquiert ni ne se maintient facilement en ces temps de concurrence, mais c'est notre perpétuelle vigilance qui nous maintient au premier rang.

Vous pouvez trouver des vêtements de premier ordre, identiques aux nôtres par la qualité et l'élégance—25 à 35 pour cent plus cher que nos prix.

BLOUSES—Blouses en soie japonaise noire ou blanche, confectionnées avec larges plis en avant et au dos. Prix régulier $3.25. Samedi..... **$1.98**

MANTEAUX D'HIVER—De longueur trois-quarts, en tweed fantaisie; balance du stock de cette saison. Prix réguliers, $12.50 à $16.50. Prix pour écouler.... **$8.50**

KIMONOS COURTS—En flanellette rouge et blanche et bleue et blanche; quelques-uns sont garnis en dentelle avec collet de matelot, d'autres sont avec empiècement froncé. Réguliers 79c et 98c pour..... **65c**

BLOUSES—En flanelle et en lustré, lignes desassorties qui valaient $2.25 et $2.50 pour..... **$1.59**

ULSTERS POUR ENFANTS—
Prix régulier $5.00 pour..... **$3.50**
Prix régulier $6.50 et $7.50 pour..... **$5.50**
Prix régulier $8.50 pour..... **$6.50**

VASTE CONFLAGRATION

PLUS D'UN MILLION DE PERTES

HARRISBURG, 1er.—Huit édifices dans le centre du quartier commercial d'Harrisburg, ont été détruits par un incendie ce matin. Pertes plus d'un million.

L'édifice du "Grand Opera" sur les rues Third et Valnut, dans lequel se trouvaient cinq magasins, a été complètement détruit.

L'édifice Duncan du côté opposé de la rue Valnut, occupé par trois magasins et une salle de billard a été également détruit. L'hôtel du Parc et l'hôtel Colombus ont été très endommagés, par l'eau et le feu. L'édifice de l'United Telephone Co., le théâtre Bijou, l'édifice de la Cie du gaz, celui de l'Harrisburg Cycle and Typewritter Co., et plusieurs autres sont à demi détruits, par l'incendie.

Le feu a été occasionné par une explosion dans un magasin de pièces pyrotechniques, dans le bloc de l'Opéra. Tous les décors et costumes de l'opéra sont détruits.

Pas de pertes de vies.

UN EVENEMENT

On célébrera demain le cinquantenaire de l'entrée au Barreau de Sir Louis A. Jetté.

Le Palais-de-Justice de Montréal sera le théâtre, demain matin, à 11 heures, d'un événement très important, alors que Sir Louis A. Jetté, lieutenant-gouverneur de la province de Québec sera l'objet d'une réception de la part des avocats, à l'occasion

SIR LOUIS A. JETTE.

du cinquantenaire de son entrée dans le Barreau.

C'est la première fois que l'on donne tant d'importance au cinquantenaire d'un avocat ; mais, comme l'expliquait ce matin Mtre Mignault, bâtonnier du Barreau, les honneurs qui ont été rendus à Sir L. A. Jetté retombent sur le Barreau de Montréal tout entier, et ce n'est qu'un juste hommage au titulaire qu'on rendra demain.

C'est Mtre P. B. Mignault, bâtonnier, qui lira l'adresse de félicitations. Lady Jetté, Mme Rodolphe Lemieux, fille de Sir Louis A. Jetté, et Mlle Jetté assisteront.

Il n'y a pas eu d'invitations spéciales lancées et le public en général sera admis.

Ensuite, à 1 heure et 30 minutes, en l'hôtel Viger, lunch intime offert par les membres du Barreau au héros de la fête.

Sir Louis A. Jetté est arrivé à Montréal hier soir.

L'AFFAIRE THAW

NEW-YORK, 1.—Harry Thaw a été l'homme le plus désappointé du monde, hier, en voyant que le jury ne serait pas encore complété dans la journée.

Aujourd'hui, un autre essai sera fait pour compléter le jury. Si le douzième juré peut être choisi, aujourd'hui, et s'il n'y a pas d'autre invalidation, le substitut du Procureur général, Gorvan résumera brièvement l'acte d'accusation et le synopsis de la tragédie sera mis sous les yeux des jurés.

Il est évident que le Procureur Jérôme met un soin minutieux dans le choix des jurés.

ETATS-UNIS ET JAPON

TOKIO, 1.—Le rapport disant qu'une solution satisfaisante de la question des écoles japonaises à San Francisco était en voie de règlement a été bien accueilli ici.

BAGARRE

NEW-YORK, 1.—Vingt-deux arrestations ont été faites, hier soir, au théâtre Orpheon de Brooklyn, à la suite d'une bagarre qui s'est produite au cours de la représentation de "The Irish Servant Girl."

CANARD DE HAUTE VOLEE

PARIS, 1. — On dément officiellement la nouvelle publiée par un journal de Montréal, à l'effet que des négociations ont été entamées en vue de la vente des Iles St-Pierre et Miquelon au Japon qui y établirait un dépôt de charbon.

GROVER CLEVELAND

NEW-YORK, 1. — M. Grover Cleveland ancien président des Etats-Unis, a été élu hier président de l'Association des présidents de Compagnies d'Assurance sur la Vie. L'élection s'est faite par un vote unanime des membres du comité exécutif, de cette association. M. Cleveland a accepté la position.

CHUTE FATALE

Une jeune fille se tue dans un accès de fièvre, à Ottawa.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 1er. — Un accident fatal est arrivé hier après-midi à l'hôpital de la rue Water, dans lequel Mlle Margaret Cavan, de Thurso, garde-malade âgée de 24 ans, a perdu la vie

Mlle Cavan était à l'hôpital depuis six mois et, dernièrement, elle tomba malade de la grippe. Hier après-midi elle reçut la visite de M. le curé Chatillon, de Thurso. Après son départ elle ouvrit la porte-fenêtre de sa chambre et alla se coucher. Dans un accès de fièvre, elle se leva et se jeta par la fenêtre d'une hauteur de quarante pieds. Elle se frappa la tête sur le pavé, et se tua instantanément. Cette mort tragique a causé un grand émoi à l'hôpital où la jeune garde-malade était très aimée.

Le coroner Baptie n'a pas jugé une enquête nécessaire et le corps sera transportée aujourd'hui, à Thurso.

PETITES ANNONCES

TARIF

Invariablement payable d'avance.

Pour Annonces Classifiees
-DE-
"LA PATRIE."

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cents par mot extra chaque insertion.
ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.
Toutes les autres annonces, "On demande" 20 mots pour 25 cents trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.
CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
A LOUER, MAISONS, MAGASINS, Etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½c par mot extra, chaque insertion.
PERDU, 20 cents pour 20 mots ou moins, pour trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.
CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½c par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Ue tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

Agents Demandés

AGENTS — On demande des agents pour faire de l'assurance payable mensuellement. Système nouveau donnant des bénéfices en maladie. Bon salaire, pour des agents d'expérience. S'adresser à La Sauvegarde, No 58 rue St-Jacques, 3e étage. 263-26

ATTENTION!

Agents d'Assurance sur la Vie

On demande encore quelques bons agents dans la Province de Québec. Incontestablement le meilleur contrat offert par la meilleure compagnie sur le continent. Les bons agents devraient étudier cette proposition qui leur est faite. Ecrire à L. & D., Boite 282, Bureau de Poste, Montréal. 287-2

Associés demandés

ASSOCIE — On demande un associé avec petit capital et expérience requis, pour la fabrication de ciment. Je possède 2 carrières près des travaux de pouvoir d'eau qui vont se construire ce printemps; aussi plusieurs beaux lots de terrain situé dans le village, bon site pour touristes. J. A. Melorhe, marchand-général, Saint-Timothée, Qué. 25-28-30-1-4-6-9-

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—URBAIN LAFONTAINE, gérant. 278-jno

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme de 23 ans demande position comme commis dans le Gents furnishing, ayant 7 ans d'expérience, ainsi que dans la chaussure. N. P. 123 St-Denis, Montréal. 286—3

MODISTE, demande de la couture dans les maisons privées. S'adresser à 264 Ste-Catherine Est. 284—10

ON TROUVERA au No 493 rue Amherst une bonne garde-malade avec certificats de médecins de Montréal. 282-6

EMPLOI DEMANDE.—On demande position comme cuisinier chinois. Bonne connaissance des mets modernes. Maison de pension ou petit hôtel. S'adresser à 35 Côte Beaver Hall. 286-1

Elèves Demandées

T. A. SIMPSON, 352 rue Sainte-Catherine Ouest, professeur de violon, banjo, mandoline et guitare. Vingt ans d'expérience Conditions faciles. 266-1 mo

Situations Vacantes

HOMMES ET FEMMES DEMANDES.—Nous Nous avons quelques positions vacantes pour de bons hommes et femmes de confiance. Territoire exclusif, bonne paie et ouvrage permanent. Accessires. Accessoires fournis gratis. S'adresser boite de poste 917, Montréal. 284-6—4 H

SITUATION demandée par une fille fille de table ou fille de chambre d'expérience. Ecrire en mentionnant travail à faire et gages, à Boite 13, Bishop's Crossing, Qué. 287-1

Hommes Garcons demandes

COMMIS — On demande trois commis d'expérience dans la marchandise sèche. S'adresser à 437 Notre-Dame Ouest. 285—3

COMMIS — On demande un commis de marchandises sèches. Expérience, anglais et français. Apportez références. D. Gagnon & Cie., angle St-Laurent et Dorchester. 286-6

CHARRETIER — On demande un charretier pour prendre soin de deux chevaux et se rendre généralement utile. W. Woolley, 538 rue St-Denis. 286-3

CHARPENTIERS ET MENUISIERS.— On demande immédiatement des charpentiers, des menuisiers, pour aller travailler à la Pointe-Claire. S'adresser entre 7 et 8 heures du soir, 681 St-André. 286—3

CUISINIER.—On demande un cuisinier en chef de première classe; aussi un second cuisinier. S'adresser à l'Hôtel Albion, 141 rue McGill. 287-1

DOMESTIQUE — On demande un jeune garçon ou jeune fille, pour aider au ménage, 43A rue Bleury. 287-2

ETUDIANT pharmacien français demandé. Se présenter 150 rue Notre-Dame Ouest. 287-2

FERBLANTIER — On demande un bon ferblantier. S'adresser à 35 rue St-Antoine. 287-2

FERBLANTIERS - COUVREURS. — On demande immédiatement vingt ferblantiers - couvreurs et poseurs d'appareils à eau chaude — steam fitters — S'adresser à Joseph Lamarche, 217 rue Notre-Dame Est. 287-2

FORGERON — On demande un aide-forgeron d'une couple d'années d'expérience et aussi un voiturier. E. Fillon, Lachine Locks. 283-6

HOMMES DEMANDES — Des hommes de confiance dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et aussi pour distribuer des petites annonces. A commission ou à salaire. $83 par mois et dépenses, $4 par jour. Emploi permanent pour de bons hommes fiables. Expérience non requise. Ecrivez pour informations. Empire Medicine Co., London, Ont. 214-1-1-26

Hommes Garcons demandes

GARÇONS — On demande 1000 garçons pour vendre des cierges à 30 cents dans la piastre. S'adresser à Madame Duceppe, 41 Duluth. 287-2

GARÇONS—On demande 500 garçons pour vendre des cierges, bon pourcentage payé, au No 186 Demontigny Est. 287-2

GARÇON demandé pour ouvrage dans la manufacture. Sultana Mfg, 311 St-Paul. 287-2

GARÇON parlant les deux langues demandé dans un magasin de plomberie. S'adresser chez Kyle et Aitchison, 172 Lagauchetière Ouest. 287-2

HOMMES ET FEMMES DEMANDES. Nous avons quelques positions vacantes pour de bons hommes et femmes de confiance. Territoire exclusif. Bonne paie et ouvrage permanent. Accessoires fournis gratis. Adresse boite postale 947, Montréal. 287-2

HOMMES — On a besoin de bons hommes pour différents ouvrages. S'adresser immédiatement à la Dominion Ice Co., 1113 avenue Lasalle, Maisonneuve. 287—2

HOMME — On demande un homme pour faire la livraison et prendre soin des chevaux. S'adresser Alf. Lagarde, 549 Notre-Dame ouest. 287—2

HOMME d'expérience demandé pour conduire une machine à travailler le bois dans une manufacture de voitures. 44 rue des Soeurs Grises. 287—2

HOMMES et jeunes garçons demandés pour distribution. S'adresser de 7 à 8 heures, ce soir, à 1292 Saint-André. 287—2

HOMMES.—On demande des hommes énergiques dans chaque localité du Canada. Expérience pas requise. Salaire, $2.50 par jour. Ecrire à A. E. Stilwell, Rougemont, P.Q. 287-1

IMPRIMEUR DEMANDE. — Jeune homme, pour annonces, jobs et travaux d'impression, emploi permanent; doit être sobre; mentionner salaire et qualifications. Journal, Gananoque Ont. 287-1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme d'expérience dans la photographie. S'adresser au No 14 Notre-Dame ouest. 287—2

JEUNE HOMME d'environ 18 ans demandé pour apprendre la fabrication des produits chimiques. On préfère quelqu'un qui a travaillé dans une pharmacie et a déjà un peu d'expérience. S'adresser 27 Saint-Jean-Baptiste. 287—2

JEUNE HOMME demandé comme margeur sur une presse à platine. De préférence un garçon expérimenté. Bonne chance pour garçon compétent. S'adresser à Adam Beck, 46 et 48 rue Saint-Charles-Borromée. 287—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme fort, avec un peu d'expérience dans le métier de boucher. S'adresser H. Vézina, 2077 Saint-Jacques, Saint-Henri. 287—2

ON DEMANDE un garçon pour une épicerie. S'adresser au No 362 rue St-Denis. 285-3

ON DEMANDE des ouvriers pour le bois dans les voitures, outils seront fournis, jeunes ou vieux, de la ville ou la campagne, on en fait pas différence. S'adresser 1141 Papineau, ou 61 Marie-Anne. 286—6

ON DEMANDE comme commis une jeune fille, parlant les deux langues, pour magasin fantaisie. S'adresser M. L. Rose, 1113 Ste-Catherine Est. 286—3

ON DEMANDE — Un commis de bureau, parlant le français et l'anglais, possédant une bonne écriture, et familier avec l'usage du téléphone. Une personne ayant quelque connaissance du dessin mécanique préférée. Emploi permanent. S'adresser à la "Patrie," 622 C. 286—3

ON DEMANDE deux bons "Skivers." S'adresser Tétrault Shoe Co., 322 DeMontigny. 286—3

ON DEMANDE immédiatement, des machinistes de première classe, des tourneurs (lathe hands) et des "fitters." Emploi permanent et les plus haut salaires pour hommes compétents. The National Manufacturing Company, Limited, Pembroke, Ont. 285—3

REPRESENTANTS.—Si vous êtes sans emploi, désirez améliorer votre position, employer vos loisirs à un ouvrage agréable, payant jusqu'à $25 par semaine, demandez notre offre spéciale.
CIE DERY & FILS, Montréal.
143-m-j-e-jno

SOLLICITEURS. — On demande pour représenter une institution financière, des solliciteurs de 1er ordre, pour visiter les hommes d'affaires du Canada. Pourront facilement gagner dix dollars par jour. S'adresser à Chambre G., 84 St-François-Xavier, Montréal. 282-6

TAILLEUR — On demande un tailleur d'expérience, excellente place d'affaires pour un homme compétant. S'adresser à H. Paquin, marchand, Saint-Philippe d'Argenteuil. 287-3

VENDEURS — On demande immédiatement des bons vendeurs et bonnes vendeuses chez Arcand Frères, 181 St-Laurent. 287-1

COMMIS DE BUREAU

On demande un jeune garçon ayant une bonne écriture et pouvant calculer rapidement. S'adresser par lettre, mentionnant salaire et expérience, à J. N. C., Boîte 2417, Montréal.
286—3

Femmes-Filles demandees

FILLES expérimentées pour les machines à couvrir demandées. Aussi jeunes filles pour apprendre. S'adresser à The Miller Bros. Co., Limited, 20-38 Dowd, Montréal. 285-5

ON DEMANDE une bonne modiste d'expérience chez Melle Pilon, 736 Ontario Est, près rue Panet. 281—6

ON DEMANDE 15 opératrices pour confectionner des blouses, des vêtements blancs et des jupes, sur machines à coudre de première classe, ouvrage pour lequel nous payons les plus hauts salaires en ville. Nous invitons toutes les meilleures opératrices à venir nous voir et à s'enquérir des faits par elles-mêmes, No 10 rue Saint-Pierre. 274-26

Institutrice Demandée

INSTITUTRICES — On demande une institutrice pour terminer l'année scolaire, au Petit Côteau, St-Henri de Mascouche, Co. de L'Assomption. S'adresser au Rév. Jos. Ls. Lauzon, St-Henri de Mascouche. 284-4

Servantes Demandees

SERVANTE — On demande une servante dans une famille privée de deux personnes, pas de lavage, bon salaire. S'adresser à 423 avenue Coloniale. 285—3

ON DEMANDE une bonne servante sachant faire la cuisine et devant fournir des références. S'adresser 180 Cherrier. 286-3

Si vous êtes sans emploi, lisez les colonnes "d'employés demandés," dans la PATRIE.

Chambres a Louer

CHAMBRE A LOUER — Chambre meublée à louer pour un couple, pension si désirée, strictement privé, 95 Desjardins, Maisonneuve. 286-3

On demande à Louer

ON DEMANDE à louer un grand étage à peu près de 100 pieds de long par 50 pieds de large, situé entre les rues St-Denis et Papineau, et la rue Craig et Ontario, avec pouvoir. Ecrire à 620A, La "Patrie." 285—4

Magasins à Louer

MAGASIN A LOUER — Un des plus beaux postes de commerce dans la partie de la ville la plus florissante de la rue Ste-Catherine Est. S'adresser à 639 Ste-Catherine Est, coin Beaudry. 287—1

Maisons a Louer

MAISON A LOUER, rue Duluth, 171-173, haut 4 appartements, $9.00; 5 app., $11.00. S'adresser 95 Desjardins, Maisonneuve, Mme Lessard. 286-3

30 de Lorimier, 2 étages, 6 appartements, possession immédiate, meublées, $16; non meublée $12. S'adresser L. E. Gingras et Cie., 21 rue Saint-Jacques.

32 ave de Lorimier, 2 étages, 6 appartements: possession immédiate, $11.50. S'adresser L. E. Gingras et Cie., 21 rue St-Jacques. 287-2

A LOUER, haut de maison, 8 grands appartements No 181 rue St-Georges. Possession immédiate. Eus. Laliberté, 502 Ste-Catherine Est. Bell Tél. 3307 Est. 285-6

A LOUER.—46 Avenue du Parc, (coin Milton), plain-pied, 6 appartements, avec toutes les commodités modernes. S'adresser à 140 rue Milton. 287-1

APPARTEMENTS A LOUER — "The Rexington," 845 rue Hutchison, Annexe, entre les rues Viateur et Bernard, huit chambres, à l'exclusion de la réserve et de la chambre de bain, chauffées, avec concierge, $35 par mois; seront prêtes durant le mois de mars; il n'en reste que trois. Loyer gratis jusqu'au 1er mai. S'adresser au gardien, J. Gillott, sur les lieux. 287—1

A LOUER
Spacieux BUREAUX
— DANS LE NOUVEL —
EDIFICE "LA PATRIE"
(RUE STE-CATHERINE)
SERVICE D'ASCENCEURS.
Possession le premier Mai.
ADRESSEZ-VOUS AU
Gérant, "La Patrie".

A Vendre ou a Louer

A VENDRE OU A LOUER, magnifique logement, 12 appartements, peintures blanches émaillées, en partie meublé, ou non meublé, situé en face des Sourdes et Muettes. S'adresser au No. 568 rue St-Denis. 287-3

On demande à acheter

ON DEMANDE A ACHETER un moulin à scie ou un terrain pour bâtir, bien situé pour avoir des billots et pour l'expédition du bois. Ecrire 616 R., La PATRIE. 284-12

CHIFFONS ET VIEUX METAUX
G. Vigaud, 719 ave Mont-Royal achète guénilles, vieux fer, fonte, cuivre, coppe, zinc, plomb, aluminium, vieux caoutchouc, claques, os. Bell Est 852. 287-26

ON DEMANDE A ACHETER UN PONY avec ou sans voitures, s'adresser par lettre seulement à L. J. Tarte, bureau de LA PATRIE, en donnant prix etc.

On Demande a Emprunter

ON DEMANDE à emprunter $4,000.00 sur propriété bien bâtie et bien située valant $13,000.00, première hypothèque, taux raisonnable. Ferai affaire de préférence directement avec le prêteur. S'ad. à 493 Moreau. 286-2

Local Demandé

ON DEMANDE un local, 12 pieds par 15 environ, pouvant servir d'atelier de décorations, bien éclairé. Baboulène, 736 St-Denis. 283-6

A Vendre

A VENDRE—Un des meilleurs petits hôtels à Montréal, 5 pièces, même plancher, le vendeur a réalisé $9,000 en trois ans. Prix, $13,000, $3,000 comptant.

Plusieurs autres hôtels à vendre. Quatre bons hôtels de campagne. J'ai plusieurs magasins de cigares, bonbons, tabacs, logement compris. Prix, $200, $300, $350, $400, $1,100, $2,000.

Aussi maison de pension meublée, ou pour louer des chambres, 9, 10, 12 pièces, rapporte $50, $75, $100, $130 par mois. Epiceries, $400, $500, etc. S'adresser Jean Castelli, 37 Notre-Dame Est, coin St-Gabriel, aucune commission à payer. 286—6

A VENDRE—Une maison à deux étages, bois et brique, avec shop de barbier, vendra tout le roulant pour $2,000.00, près des rues Dufferin et Gilford. S'ad. par lettre à 621B, LA PATRIE. 285-6

A VENDRE — A vendre magasin de chaussures, stock nouveau, bonne clientèle, bonne raison pour vendre. S'adresser à A. J. Biteau, 1293 St-Laurent (les lundis ou samedis). 285—6

A VENDRE à sacrifice pour manque d'espace, 1 brelot, 1 laurie neuve, 1 sleigh boucher, 1 berlot avec bobs, 1 cutter de seconde-main, chez F. Lecavalier, 42 Mitcheson. 282-7

N'oubliez pas que vous pouvez tout aussi bien laisser vos Petites Annonces à la
SUCCURSALE No 45
Pharmacie PAQUETTE
370 Rue Centre.
C'est le même prix qu'à nos bureaux et c'est plus commode.

A Vendre

A VENDRE, ameublement de maison, comprenant 7 appartements, tous meublés, dans les derniers goûts. S'adresser 269 rue Ste-Catherine Est. Tél. Bell Est 4815. 26-2

A VENDRE — Clos de bois et de charbon, quartier St-Jean-Baptiste, avec tout le roulant, 3 voitures d'hiver et été. Bon stock, scie, etc. Ecrire La "Patrie," 618 V. 286—31, 1, 2

A VENDRE, une vache fraiche vêlée, elle a donné 40 livres de lait l'été dernier. S'adresser à Ovide Vézina, Terrebonne. 286-2

BAIL A VENDRE
Pour écurie de vingt places, avec grande remise, aussi le droit au commerce actuel si désiré; le bail est pour 10 ans encore. S'adresser 130 Maisonneuve. 287-3

A VENDRE — Fournaise de passage à vendre, pas beaucoup d'usage, très jolies, a coûté $25, vendra pour $5.00. S'adresser à 32 rue Fabre. 287-3

A VENDRE — Logement et magasin, avec écurie de louage, 28 à 30 places pour un médecin vétérinaire. S'adresser à Jos. Laurier, 319 Ontario-Est 287-3

MAISON A VENDRE. — 2 maisons neuves, rue Degaspé, No 712-716. L'une $2,200 rapportant $200; l'autre avec écurie $2,350, rapporte $240. S'adresser coin Beaubien et Sanguinet. 1-2-8-9-15-16-22-23-1-2-8-9-15-16-22-23

BRIQUES A VENDRE.—Grande quantité de bonnes briques rouges à construction, en mains pour livraison immédiate Prix raisonnable. STINSON - REEB BUILDERS SUPPLY COMPANY, Ltd. 138, rue William. Phone Main 1185-3874.
25-28-30-1-4-6

Occasions d'Affaires

TABLES DE BILLARD
Bowling alleys, fixtures de "bar", aux plus bas prix. Nos agents résidents travaillent à salaire. En faisant affaires avec eux, vous n'avez pas à payer de commissions ou de profits d'intermédiaires. The Brunswick Balke Collender Co., 146 rue Saint-Laurent. 20-jno.

Cottages à Vendre

COTTAGE A VENDRE A DES CONDITIONS FACILES — Magnifique cottage, situé à Outremont, la plus riche et la plus pittoresque localité de l'île de Montréal. Toutes les améliorations modernes, gaz, électricité, eau chaude, cave en ciment, cuve pour lavage, à 5 minutes des chars électriques et à 20 minutes en tramway de l'hôtel de ville. Prix modéré. Adressez 605 Ste-Catherine Est (Tél. Bell E. 832), ou le soir à 131 Durocher, Outremont, (Tel. Bell E. 2956). 267-jno

A VENDRE — Pool 4 1-2 x 9 billard anglais, 6 x 12 Shaussle bart, banc patent, stand de barbier, chaises, etc. Conditions faciles. S'adresser à Beauchamp, 106 Ste-Catherine Est. 284—6

Chevaux et Voitures

A VENDRE—Sleighs neufs et seconde main, réparations de tous genres, à prix modérés. L. Vaillancourt, 72 St-Louis, près Bonsecours. 278-26

A VENDRE— Sleighs neufs et de seconde-main, réparations de tous genres, à prix modérés. L. Vaillancourt 72 St-Louis, près Bonsecours. 284-23

A VENDRE toutes sortes de sleighs doubles ou simples; vendra à sacrifice. S'adresser R. Roy, 136 Maisonneuve. 287-6

CHEVAUX A VENDRE — Nous recevrons lundi un char de chevaux gris pommelés de 1,600 à 1,700 lbs., aussi trois chevaux trotteurs. Lefebvre & Ricard, 166 St-Maurice, près Carré Chaboillez. 287-6

CHEVAUX A VENDRE — 1 char de chevaux frais, pesant 1,000 à 1,500 lbs., venant d'arriver, avec un poney et attelage et voiture pour poney. S'adresser Ed. Charlebois, coin St-Henri et St-Paul, Bell Main 2369. 287-3

Epiceries à Vendre

EPICERIE non-licenciée à vendre, bonne clientèle. Bon centre de commerce. Stock frais, bon cheval et voiture d'hiver et d'été et harnais. S'adresser entre 7 et 8 heures du soir, 493 Wolfe, coin Robin. 286—3

A VENDRE — Deux terrains, mesurant 24 x 150 pieds, situés sur la rue Ontario, quartier Hochelaga. S'adresser S. Chaput, 1285 Ste-Catherine Est. 286—6

Modes

MELLE V. PATENAUDE, 419 Notre-Dame Ouest. Nous exhibons durant notre grande vente à réduction de février, des chapeaux modèles uniques. Offerts à des prix défiant toute compétition. 285-26

Perdu

PERDU, soit chez Morgan ou Carsley en passant par la Côte Beaver Hall une petite épinglette en or. Récompense à qui la rapportera au No 60 Côte Beaver Hall. 287-1

Cartes postales Illustrées

CARTES LES PLUS BELLES
Cartes depuis 1c à 75c chaque. Spécialité, 2 doz., 25c, les plus belles, 1 doz., 25c; envoyez votre commande. Zingyer Post-Card, 166 rue St-Laurent, Montréal. 275—12

J. E. P. Lacombe
CARTES POSTALES
Une des plus anciennes maisons, la plus sérieuse, donnant le plus de satisfaction, meilleur choix, bas prix. Cartes depuis 10c doz. à $1.00 chacune. Aucune commande moins de 25c ne sera considérée. Gros et détail. 802 Ste-Catherine Est.

CARTES POSTALES
Les marchands feront bien de nous envoyer leurs commandes. Cela vous paiera; nos prix sont sans rivalités. Bromure noir, $1.25 le 100 et [illegible] par 250, $7.50 du mille, 50c extra pour le pailletage de toute quantité par 100. Ecrire P. O. Box 402, The Falick Import Co., Alliance Building, 107 rue St-Jacques, Chambre 74. 281-6

CARTES
Ça vous paiera de m'envoyer 25c pour 12 cartes. Oriental Post Cards Co., 207 Boulevard St-Laurent, Montréal. 261-26

Valentins Comiques Canadiens
Avec Vers Francais ou Anglais en quatre Couleurs
50 CTS LA GROSSE FRANCO
REDUCTION POUR QUANTITE
Demandez nos prix pour cartes postales. Le plus vaste assortiment.
LA CIE INTERNATIONALE D'IMPORTATION
60 rue Notre-Dame Est 60
MONTREAL
273—jno—p-h

1200 CARTES POUR $3.00
GRATIS AVEC CHAQUE COMMANDE 3 Albums pour cartes; 1 porte-carte en broche; du métalique pour brillanter les cartes vous-mêmes; une grosse de valentins, et 25 chansons populaires petits formats (en feuilles). Les 1,200 cartes sont assorties comme suit: vues comiques, fantaisies, chansons, romances, etc. Adressez vos commandes à La Carte Postale Française, Boite 34, Ville St-Louis, près Montréal, Qué. 284-7

CARTES POSTALES
L'ORIGINAL
GROS ET DETAIL
30 et 32 EST STE-CATHERINE,
En face du Théâtre Français

400 CARTES POUR $1.00 — Cartes postales, vues, comiques, fantaisie, chansonnettes, romances, (assorties). La Carte Postale Française, Boite 34, Ville St-Louis, près Montréal, Qué. 281-6

CARTES POSTALES UNIVERSELS, 731 rue Saint-Laurent. — Venez ou envoyez votre commande pour vous assurer de nos prix; tous genres de cartes depuis 10c la doz à $1.00 etc. Votre nom écrit à 5c. Gros et détail. 284-6

Tenez-vous, avez-vous déjà tenu les cartes postales illustrées, avez-vous l'intention de les tenir? Si oui, nous vous en adresserons un joli petit stock pour $7.50. Chance incomparable pour un débutant.

International Post Card Co.
31, St-Jacques, Montréal.
287—1

Argent à Prête

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame. Bureau, Banque Provinciale. Tél. Bell Main, 3862. Main, 589. 267-26

ARGENT A PRETER sur hypothèque, par gros ou petits montants, absolument rien à payer avant d'avoir l'argent. S'adresser à N. Vermette, Bureau, 20 St-Jacques. Résidence, 1125 DeLorimier. 267-26

ARGENT avancé aux personnes salariées et autres, à leurs noms, sans garantie; paiements faciles. Bureaux dans 60 des principales cités. TOLMAN, 517 Edifice New-York Life. 127-jno

$200,000 à prêter et à placer en achats d'immeubles: quiconque désire emprunter ou vendre sa propriété, s'adresser à R. Dalbec, régisseur d'immeubles, 58 rue St-Jacques 266-26

PRETS de $1,000 à $100,000 sur hypothèque. Morin & Mackay, notaires, 97 rue Saint-Jacques. 261-26

ARGENT
à prêter par gros et petits montants sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc.
TRANSACTIONS SUR PAWN-TICKETS
J. A. Denault, agent financier, 17 Côte de la Place d'Armes.
1, 2, 5, 7, 9, 12, 14, 16, 19, 21, 23, 24, 28.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'ARGENT VENEZ NOUS VOIR
Nous négocions des prêts pour les personnes qui possèdent des effets de ménage.
The Borrowers Agency, Limited. Chambre 306 Edifice New-York Life., Square de la Place d'Armes.

Pianos à Vendre

A VENDRE — $100 achètent un beau piano carré payable $4 par mois. La Cie de Pianos Leach, Ltée., 560 rue Ste-Catherine Ouest, près Drummond. 287-3

A VENDRE — $175 comptant, beau piano droit ayant été en usage durant un an. La Cie de Pianos Leach, Ltée., No 560 rue Ste-Catherine Ouest, près Drummond. 287-3

A VENDRE. — Achetez les célèbres pianos Mason & Risch, à comptant ou à crédit. La Cie de Pianos Leach, No 560 rue Ste-Catherine Ouest, près Drummond. 287-3

A VENDRE—Pianos Bell neufs, prix depuis $350, payables $10 comptant et $7 par mois. La Cie de Pianos Leach, Ltée., 560 rue Ste-Catherine, Ouest. 287-3

Marchandises à Vendre

A VENDRE — Meubles, chaises Morris, chevalets en bambou, etc., comptant ou conditions, chez F. Guibord & Cie, 924 Ste-Catherine Est, près Papineau. 281—6

MAISON J. E. P. DAVIGNON.—En prévision du froid, vous trouverez de très beaux poêles et de belles fournaises à des prix excessivement bas, en venant nous faire visite, vous ferez une économie de $2.00 ou $3.00 sur vos achats, et vous trouverez ce qu'il y a de mieux sur le marché, en fait de poêles en acier, poêles en fonte et fournaises. Aussi une spécialité pour les réparations, chez J. E. P. Davignon, fabricants, 826 Ontario Est, succursale, 1124 Boulevard St-Laurent. Tél. Bell Est 2021. Tél. March. 1557 et 2040. 208-jno

TEINTURE ET TAPISSAGE à prix raisonnables. Bon travail. On peinture si on le désire. Venez ou envoyez carte à 45 rue Bernard. 287—1

MARCHANDS-TAILLEURS — J. H. Thérien, 379 Panet, offre en vente de bons tweeds et coupons à grand sacrifice, d'ici au 15 février, afin de faire place à sa nouvelle marchandise. Bell Est 3122. 281—6

MEUBLES-TAPIS
Conditions faciles. Prix défiant toute compétition. Sets de chambre, de salon, poêles, sideboards, tables, tapis, prélarts, rideaux, go-carts, etc. La Cie Prince, 39 rue St-Laurent. 160-6ms

MAGASIN ROUGE
Grande vente à bon marché dans nos feutres, claques, etc. L. Boulerice, 933 Ste-Catherine Est, près chemin Papineau. 284-6

Meubles — Meubles.
Vous désirez meubler votre maison à neuf pour le printemps. Venez voir nos conditions de crédit et comptant. The Progress Furniture Store, 8 Craig Ouest 285-26

GRANDE réduction dans nos meubles, poêles, tapis, prelarts, d'ici au 15 février. Comptant ou à crédit. Charait & Paquin, 2096 St-Laurent. 286—31, 1,2

Propriétés à Vendre

AUX MEDECINS — Un médecin des Cantons de l'Est vendrait, au prix de $1,500.00, propriété. Clientèle de $1,500.00. Conditions faciles. Ecrire A. B., La PATRIE. 284-6

A VENDRE, propriété en bois et brique, contenant 9 logements, No. 521, 523, 525 rue Beaudry. S'adresser à 521 Beaudry. 283-6

A SACRIFICE rue St-Hubert près Roy magnifiques lots à batir, 25 x 109-9, un vrai bargain, 965 Berri. Phone Est 2926. 283-26

MAISON DE PENSION A VENDRE, bien meublée, chambres toutes louées, belle localité, raison de vente, départ de Montréal. S'adresser au No. 453 rue Rachel. 282-5

PROPRIETES A VENDRE — Un bon marché Nos 1026, 1025 Mont-Royal, à deux pas l'avenue Papineau, 22 x 80, deux logements, boutique 22 x 84. Loyer $264. Prix $2,300. 285-3

PROPRIETE A VENDRE rue Notre-Dame Est Nos. 1606, 1608 et 1610. Revenu $528 par année. Accepterions $4,300 pour clore une succession. S'adresser 148a Fullum. 287-2

PROPRIETE à vendre ou à louer, convenable pour la résidence d'un monsieur, un club ou un hôpital, 20 pièces; toutes les commodités modernes, avec écurie et lavoir. Louis Henry, jr., 22 rue Sherbrooke Ouest. 286—31, 1, 2, 4, 6

PROPRIETES à vendre ou à échanger ou maison à louer dans toutes les parties de la ville et de la banlieue, rapportant de 10 à 12 pour cent. S'adresser à Louis Henry, j., 22 rue Sherbrooke Ouest. 286—31, 1, 2, 4, 6, 9

Divers

RAQUETTES A LOUER
25c pour une demi-journée, avec mocassins, ainsi que traines sauvages, skis, costumes, etc. Tél. Up 1249 et 3921. James M. Smyth, 270 Dorchester ouest, près Université. Ouvert le soir. 271-26

CHEMINEES
De toutes grandeurs, en pierre artificielle, seules du genre à Montréal; pierre à l'ambrissage de toutes dimensions; pierre perforée pour murs solides, faite suivant plans. Jos. Hogue, 965 Berri. Phone Est 2926. 284-26

BON POSTE MEDICAL à céder. Pour informations, s'adresser à M. A., bureau de "La Patrie". 284-3

DIVERS — Un jeune homme respectable ayant une bonne physionomie, désirerait entrer en relations avec une jeune demoiselle; but, mariage. Ecrire à M., 498, La PATRIE. 286-2

HOROSCOPE — Envoyez 10 centins et votre journée de naissance. Madame Eva vous enverra le passé, le présent et l'avenir, aussi le portrait de votre futur mari ou femme. Madame Eva, 70 Boulevard Saint-Laurent, Montréal. 286—5

ON DEMANDE — Aide pour vous aider au succès. L'aisance, l'économie, l'affection, l'amour abriteront sous votre toit. Choisissez 20 numéros, entre un à quarante. Ecrivez, avec but, demande, âge, date, inclure enveloppe timbrée, 20 cents, renvoie: Guide d'importance future. Professeur Pitro, 422a St-Timothée, Montréal. 286—3

PALAIS DES ARTS, 966 NOTRE-DAME OUEST. — Envoyez nous une commande de 50 cents et nous vous donnerons gratis une carte avec votre nom brillanté et notre catalogue nouveau. Gros et détail. 284-6

HOROSCOPE
Madame Bonne, chiromancienne, palmiste licenciée est au No 70 rue Saint-Laurent. Lecture 25c en montant. Toute lecture garantie. MADAME BONNE, 70 rue St-Laurent, Montréal. 287-6

AMOUR
COMMENT GAGNER et conserver l'affection durable du sexe opposé, malgré toute opposition, enseigné par la méthode rapide, sûre et certaine des Tropiques. Envoyez votre adresse avec 10c.—P. MORIN, Boîte 45, B. P., Mile-End, Montréal, Qué. 286-3

35c D'AIGUILLES POUR 15c
Nous manufacturons les meilleurs paquets d'aiguilles en ce pays. Pour les faire connaître, nous faisons L'OFFRE SPECIALE CI-DESSUS. Le paquet contient un assortiment de 115 AIGUILLES DE PREMIERE CLASSE, pour tous les usages de la couture, et garanties les meilleures jamais offertes pour le prix. Vous pouvez faire beaucoup d'argent en vendant ces paquets. Envoyez 15c pour un paquet et les CONDITIONS POUR ETRE AGENT. Satisfaction ou argent remis. WALTHAM THAM, MASS. 285-3

RENVERSE PAR UNE VOITURE

Un pénible accident est arrivé ce matin, rue Mont-Royal, dans la municipalité de de Lorimier. Un piéton a été renversé par une voiture de boucher. La victime de cet accident est un nommé Richard Plisset, arrivé récemment d'Angleterre. Il est allé se faire panser chez le Dr J. A. Dauth, coin Rachel et DeLorimier. Il avait reçu une forte contusion à l'épaule et des éraflures à la jambe droite. Le conducteur de la voiture donna un faux nom et une fausse adresse et disparut du côté de la ville.

Propriétes a Vendre

The Grocers Exchange
MASSICOTTE ET BRUNET
AGENTS D'IMMEUBLES,
76 ST-JACQUES.
Tél. Bell, Main 1314.

MAISON bois et brique, 31 x 30, 2 étages, 2 logements, terrain 34 x 100; revenu $180 par année, comptant $500, balance à 4 pour cent, payable dans 7 ans.

MAISON bois et brique, 1 étage, 1 logement, 28 x 30, terrain 28 x 75, $1,000, $200 comptant.

MAISON en bois, 2 étages, 2 logements, 22 x 30, terrain de 30 x 80, avec écurie. Prix, $1,600, $300 comptant, balance payable en 7 ans à 4 pour cent.

MAISON bois et brique, 20 x 30, 2 étages, 2 logements, $1,700, $200 comptant, balance à 4 pour cent, payable en 7 ans.

MAISON en brique solide, 30 x 60, 2 étages, 5 logements, $4,700, $1,000 comptant, balance payable à 4 pour cent.

MAISON bois et brique, $5,500, 6 logements et une écurie, $5,500, rapportant $780, $2,000 comptant. Massicotte et Brunet, 76 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 1314. 287-6

Proprietes à Vendre

Pour cause de départ Nos 141-143 Laval, près Roy, deux logements, écurie, etc. Possession du haut au 1er mai. S'adresser immédiatement 141 Laval.

Chance rare, cottage, No 179 Lagauchetière Est, près Sanguinet, brique solide, en parfait état, huit chambres. Possession 1er mai. Prix, $3,000. S'adresser le soir.

Nos 586-588-590-592 Wolfe, près Ontario, propriété en parfait état, couverture double, quatre logements, bien loués. Prix, $4,000. S'adresser 418 Dorchester Est.

Nos 709-711-711a Sanguinet, magasin et logements, bonne cour, écurie, etc. Possession 1er mai. Pour détails s'adresser Madame Tobin, 130 Marie-Anne, coin Garnier. 284—6

VENTE PAR ENCAN
AU BUREAU DE
The Ross Realty Co., Ltd.
30 RUE ST-JEAN
Le Lundi, 4 Février
A 10.30 a. m.

MAISON, 138 RUE BERRI, contenant 11 appartements, chambre de bain etc. Conditions très faciles. Bas prix.

BLOC DE TERRAIN, rue Notre-Dame Est. Coté nord. près de la rue Moreau. Grande façade, au-delà de 30,000 pieds en tout.

Conditions très faciles.

Pour plus amples détails, s'adresser chez

R **Fraser Brothers,** Encanteurs, 453 rue St-Jacques ou à **The Ross Realty Co., Ltd.**

JUSTICE RAPIDE

Des magistrats très satisfaits—Une enquête ultra rapide

JOHN BELL

EST. DE PAR LA POLICE, L'ASSASSIN DU DOCTEUR WILMOT TOWNSEND.

NEW-YORK, 1.— La police a fini par accuser John Bell du meurtre du docteur Charles Wilmot Townsend, tué dans son lit à côté de sa femme, dans la matinée de samedi. Les soupçons s'étaient de suite portés sur Bell, qui avait été arrêté. Bell était conducteur de tramway électrique sur une ligne de Staten Island. Sa femme était morte en couches un an jour pour jour avant le crime. Comme elle avait été soignée par le docteur Townsend, les amis de Bell avaient insinué qu'il avait été cause de cette mort.

Une des particularités de cette affaire, encore à son début, se trouve dans la façon dont la police a procédé. A son enquête. Tous les parents et amis de l'accusé ont été raflés, c'est le mot, et amenés à Staten Island, dans le bureau de l'inspecteur Schmittberger, où l'enquête a commencé. Elle a duré toute la nuit.

C'est à 7 h. du matin seulement, au dire de l'inspecteur MacLaughlin, que le jeune Howard Bell, frère de John Bell,

A FAIT DES AVEUX.

Il a déclaré que John lui avait raconté comment après avoir pénétré dans la maison du docteur Townsend, à New-Brighton, samedi matin avant le jour, il avait accompli son crime.

Au dire de quelques témoins, Bell se serait rendu à Staten Island, vendredi soir, avec un bateau à rames. Sa belle-mère a dit qu'il possédait deux revolvers du calibre 38, qui ont disparu depuis samedi.

Après le défilé des témoins, les trois magistrats, dans un élan de satisfaction, ont déclaré hautement qu'ils tenaient "le bon," le vrai coupable, et l'inspecteur Schmittberger est allé jusqu'à dire que même dans le cas où la veuve du docteur ne pourrait établir l'identité de Bell, les accusations déjà formulées seraient suffisamment précises.

PETIT FEU A SAINT-LOUIS

Une explosion de lampe a causé des dommages pour près de $100 chez M. Pierre Miron, 2195 rue St-Laurent, ville Saint-Louis, hier soir.

L'alarme fut donnée à 6 heures 55. Les pompiers sous le commandement du capitaine Gravel furent promptement sur les lieux. Les dégâts furent confinés à la chambre où l'incendie s'était déclaré.

BAL MASCARADE

La bataille de confettis obtient un succès considérable

Environ trois cents amateurs de la danse s'étaient donnés cette nuit rendez-vous à la salle Stanley.

C'était à l'occasion du bal-mascarade organisé par le professeur Goulet, en faveur de l'Alliance Musicale.

Les fonds amassés, grâce à ce bal serviront à doter l'Alliance Musicale d'un répertoire tout nouveau, pour les conerts en plein air qu'elle se propose de donner cet été dans nos parcs publics.

De neuf heures du soir à quatre heures du matin les danseurs en pierrots, jockeys, cochers, officiers de toutes nations ; les danseuses en dominos, pierrettes, vivandières, chasseresses et amazones, tournèrent avec grâce et légèreté, aux mouvements des lanciers, des menuets, sous les yeux des occupants de la galerie, qui, bien que ne prenant pas part aux danses et à la féerie des costumes, entraient de tout cœur dans l'entrain et la gaieté de la fête.

Après les danses ordinaires vint la fameuse serpentine, accompagnée de la traditionnelle

BATAILLE DE CONFETTIS

Ce numéro obtint un réel succès. De tous les points de la salle les confettis pleuvaient sur les danseurs, s'accrochant de préférence à la chevelure des valseuses, qu'ils transformaient en véritables parterres. Un autre numéro qui n'obtint pas un succès moindre fut le défilé des nations. Des jeunes garçons, des jeunes filles, drapés aux couleurs canadiennes, américaines, anglaises, françaises, espagnoles, défilèrent, portés sur des brancards, pendant que l'orchestre Drouin attaquait l'hymne de chacune de ces nationalités.

Puis on procéda à la distribution des prix pour la beauté, l'originalité et le comique des costumes. Le comité des juges était sous la présidence de M. Georges Gauvreau.

Gagnèrent les prix : Mme J. T. Vézina, Melles Mathilde Levesque et Anna Trudeau · MM. Ulric. . . . ., H. Falardeau et J.-L. D'Anis ; Mlle C. Bonin et M. J. T. Vézina, Mlle Odell, MM. Galarneau et C. Boisvert.

Enfin, quand M. Goulet eût remercié ses amis de s'être rendus en aussi grand nombre, eut lieu le grand cotillon, de trois quarts d'heure de durée, et à 3 heures, le galop final.

On remarquait, dans l'assistance : M. Edmond Hardy et Mlle Hardy, M et Mme H.-A. Longtin, M. Georges Gauvreau, et Melles Gauvreau, M. et Mlle Carrière, M. A. Pigeon et Melles Pigeon, M. et Mme Elzéar Bastien, M. et Melle Madgin, M. et Mme Lafrance, M. et Mme E.-C. Larivière, M. et Mme J. Longpré, Mlles Longpré, M. et Mme Petitfort, M. Georges Giguère et Mlles Giguère, M. et Madame Cloutier, MM. le Dr Malouf, E. Bastien, A. Généreux, Jos. Sanche, M. Dufour, Leblanc, A. St-Pierre, A. Barrière, Adam, L. Lebrun, H. Trudeau, A. Rhéaume, J. M. Trudeau, Delcourt, J.-A. Sylvain, E. Deslauriers, J.-A. Merezy, H. Payette, C.-E. Giroux, F.-E. Larivière, Mmes Giguère, L'Escarbeau, Roscher, Belhumeur, Charest, Mlles Lévesque, Desmarais, Bouthillier, Vauthier, Asselin, A. Sanche, E. Sylvestre, A. Vulmute, A. Carrière, Taillefer, Roy, Fortier, C. Boivin, Roscher, Trudeau, Byette, E. Leblanc, Lemieux, Falardeau, Cloutier, E. Boivin, R. Pelletier, Blanche Brunet, A. Larivière, etc., etc.

DANSEURS ET DANSEUSES tourbillonnèrent avec le plus grand entrain, au bal-mascarade offert par l'Alliance Musicale.

A TETREAULTVILLE

Bénédiction et dédicace de la première église. — Historique de la paroisse

La paroisse Sainte-Claire d'Assise de Tétreaultville sera le théâtre d'une magnifique démonstration religieuse dimanche après-midi.

Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal, ira faire la bénédiction solennelle de la première église de l'endroit.

Tétreaultville, quoique de fondation récente, est déjà une place très florissante, comptant une population de près de 1,000 âmes.

Depuis l'érection canonique de cette paroisse, au mois de juin dernier, ses fidèles entendaient la messe dans une maison privée, mise généreusement à la disposition du culte par un des principaux citoyens de Tétreaultville, M. Prosper Massicotte.

Le soubassement de l'église servira d'école et de lieu de réunion pour les paroissiens.

L'aménagement intérieur ne laisse rien à désirer pour le service du culte.

Le maitre-autel, blanc et or, est de style roman, avec entablement d'où ressortent en relief les principaux personnages de "La Cène."

Au-dessus du maitre-autel, est la statue de Sainte-Claire d'Assise, à droite la statue de Saint Antoine de Padoue, à gauche la statue de Saint-François d'Assise.

Trois autres statues, de la Sainte-Vierge, de Saint-Joseph et du Sacré-Cœur, ornent l'église.

L'EGLISE DE TETREAULTVILLE, dont la bénédiction solennelle sera faite dimanche après-midi, par Sa Grandeur Mgr Bruchési.

Ce dernier avait converti le haut de sa résidence en chapelle pouvant contenir environ 300 personnes.

Avec les progrès constants et rapides de la localité, le local devint

TROP EXIGU

pour recevoir tous les fidèles et il fallut songer à la construction d'une église.

L'idée une fois lancée, les paroissiens prirent les moyens de la réaliser dans le plus court délai possible. Au milieu de l'été dernier, l'entreprise de construction était donnée à MM. Eugène Patenaude et Joseph Giguère. Ces constructeurs se mirent à l'œuvre sans plus tarder et aujourd'hui, au centre de la paroisse s'élève une magnifique Eglise dont le vaisseau mesure 150 pieds de longueur par 50 pieds de largeur.

La construction est solidement assise, lambrissée en brique. La façade est d'un

STYLE SIMPLE

et surmontée d'un clocher de très belle apparence.

La résidence de M. Prosper Massicotte, dont l'étage supérieur fut généreusement mis à la disposition des fidèles de Tétreaultville, pour leurs offices religieux.

Le nouveau temple est muni de deux confessionnaux, d'un chemin de Croix et d'un harmonium. M. Roméo Dagenais est l'organiste et M. Joseph Sauvé, le maître de chapelle, a 25 choristes sous sa direction.

A tous les autres points de vue la paroisse est parfaitement organisée. Ses

MARGUILLIERS

sont MM. Prosper Massicotte, Pierre Maher, Louis Lachance, Etienne Gervais, Zéphirin Saint-Jean, Joseph Lord, Joseph Rioux et Pierre Tétreault.

La commission scolaire est composée du Révérend M. J. B. A. Desnoyers, curé de la paroisse et de MM. Pierre Maher et Prosper Massicotte.

L'école est fréquentée par au-delà de 100 enfants.

Melles Antoinette et Rachel Giard en sont les institutrices attitrées.

M. l'abbé J. B. A. Desnoyers fut nommé curé de la nouvelle paroisse, le 29 juin dernier, et le 1er juillet suivant, il disait la

PREMIERE MESSE

à la résidence de M. Prosper Massicotte.

Huit jours plus tard il faisait son premier baptême, celui de Marie-Claire-Azilda Maher, fille de M. Pierre Maher. Parrain et Marraine, M. et Mme Pierre Tétreault.

Le premier mariage a été célébré cette année, le 7 janvier.

La bénédiction de la nouvelle église se fera dimanche prochain à trois heures.

Sa Grandeur Mgr Bruchési sera accompagné d'un nombreux clergé.

Depuis plusieurs jours, les citoyens de Tétreaultville sont très activement occupés aux préparatifs de la fête.

ACCUSE DE VOL

Les détectives Léger et Charbonneau ont arrêté, hier soir, les nommés James Henley et Jos. Doyle, sous l'accusation d'avoir pénétré dans le restaurant de Mme Bougeant, 32 Côte Saint-Lambert et d'avoir volé six blouses, une chaîne et une montre de dame.

Les prévenus ont protesté de leur innocence.

L'enquête aura lieu mardi prochain.

ASPHYXIE PAR LE GAZ

WINNIPEG, 1 — Daniel F. Cummings a été trouvé mort, dans son lit, ce matin, à sa maison de pension située rue Assiniboine. Il a été asphyxié par les émanations s'échappant des tuyaux mal joints d'un poêle à gaz. Le défunt était âgé de 22 ans. Il venait de Maxville, Ont., et était commis à la "Manitoba Carriage Co." Plusieurs pensionnaires ont également souffert des émanations délétères.

GREVE REGLEE

LES CHARPENTIERS - MENUISIERS DE LA CIE RICHELIEU ET ONTARIO RETOURNENT A L'OUVRAGE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

SOREL, 1. — Tous les grévistes de la Cie Richelieu sont retournés à l'ouvrage ce matin. Il est entendu entre la Cie et les employés qu'une augmentation de gages, basée sur une échelle raisonnable, sera accordée.

Les ouvriers paraissent satisfaits et ils travaillent aujourd'hui comme si jamais la moindre difficulté n'avait existé entre eux et la compagnie.

EXPLOIT DE TERRORISTES

VARSOVIE, Pologne Russe, 1. — Une bande de terroristes a tué à coups de revolver, hier soir, M. Gruen, le chef de la police secrète de la ville. Les assassins ont réussi à s'échapper.

MALHEUREUX MAIS INNOCENT

WASHINGTON, 1. — Le jury du coroner a complètement exonéré William G. Copley, l'employé du bureau du recensement qui était accusé du meurtre de sa femme et de son enfant.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

Au comité des bills privés — Verdun — La Côte des Neiges — Nicolet, etc.

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

QUEBEC, 1er.—Le comité des bills privés a adopté le bill incorporant la ville de Verdun avec de légers amendements.

On étudia ensuite le Bill de la Côte des Neiges. La qualification des échevins, qu'on voulait faire de $2,000, est maintenue à $600.

—Une importante délégation du comté de Nicolet présentée par MM. Devlin et Marchildon, a été reçue par le conseil des ministres, demandant que la cour Suprême siège à Nicolet.

ONZE TEMOINS

NEW-YORK, 1. — L'atmosphère de la cour d'assises, ce matin, à la reprise du procès de Thaw était chargée d'incertitude.

La cour d'assises était bondée de monde: cent candidats-jurés avaient été réunis, pour le choix du douzième juré.

La comtesse de Yarmouth et Madame Georges Carnegie assistaient à l'audience.

Madame W. Thaw était absente ce matin. Madame Harry Thaw est arrivée de très bonne heure. Les procureurs ont tenu une consultation de plus de vingt minutes avec le juge. On craignait de voir, encore, invalider un témoin. Mais il n'en fut rien.

MISE EN PRATIQUE DES PROPOSITIONS DES EVEQUES

PARIS, 1er — Dix-huit baux ont été soumis aux maires pour la location d'églises, par des curés. Les ecclésiastiques ont donné quatre jours aux autorités municipales pour répondre. Les maires de quelques communes catholiques ont immédiatement signé le document, mais le bail n'est valable qu'autant qu'il est signé par le préfet et ceux-ci attendent la décision du gouvernement.

MONTREAL SE RAFFERMIT

CONDUITES PAR L'IRON, LES VALEURS GAGNENT DU TERRAIN — WALL STREET EST IRREGULIER.

La situation du marché local s'est améliorée sensiblement, ce matin.

L'intervention de gros capitalistes, qui ont acheté de l'Iron au comptant, a eu un bon effet sur la liste entière des valeurs.

Toutes sortes de rumeurs circulent au sujet des ... On croit que le conflit Coal-Steel sera définitivement réglé d'ici à une quinzaine, et que ces deux puissantes rivales inaugureront une politique nouvelle de progrès et de prospérité. Est-ce la perspective d'une entente prochaine qui a inspiré aux grands financiers l'idée d'entrer dans le marché et de se porter acquéreurs de 2,000 à 3,000 actions de l'Iron à la hausse? Nous l'ignorons. Quoiqu'il en soit, cela augure peut-être bien pour l'avenir.

Ouvert à 18 1-8, en hausse d'une fraction sur la clôture d'hier après-midi, l'Iron monta à 18 5-8 et clôtura à 18 1-4. Environ 3,000 parts ont changé de mains.

LE STREET

Le Montreal Street Ry. a fait une avance assez considérable. En effet, de 214 ou 215 qu'il était hier, il sauta à 218, et s'est maintenu là tout le temps. Cinq cents parts furent vendues.

L'IRON P.

Il ne faut pas oublier l'Iron prf., qui a monté de quatre points et une fraction. Hier, il n'avait pu faire mieux que 50. Or, ce matin, il oscilla de 54 à 54 1-4, et plusieurs centaines de parts ont été achetées.

LE DETROIT

Le Détroit a aussi montré une vigueur nouvelle. Ouvert à 78, il toucha plus tard 78 1-4, soit une hausse de deux points depuis hier. Six cents parts ont changé de mains d'un seul coup.

LE TORONTO

Le Toronto Ry. a enfin dépassé 110, mais il a été tranquille. De son côté, le Twins a été moins faible qu'hier, et il s'en est vendu un bon nombre de parts à 103 3-4.

BAISSE DU SOO.

Ouvert moins faible qu'hier, le Soo enregistra une nouvelle cote de baisse car il glissa de 112 à 109 1-2 avec un nombre limité de transactions.

C. P. R. DECLINE

Le Pacifique n'a pu se maintenir à 182, et il dut fléchir à 180 7-8. Une centaine de parts seulement ont changé de mains.

LE COAL A 60

Le Coal C. a suivi l'exemple de l'Iron, et il est monté de deux points. Il a été presque négligé cependant.

Le Laurentide P. a été un peu plus fort qu'hier, de même que le Scotia, le Richelieu et le Rio.

A NEW-YORK

Wall Street a été très irrégulier et aussi faible qu'hier, malgré que le marché de Londres se soit ouvert à la hausse.

La plupart des valeurs ont perdu chacune un point à deux points.

Le C.P.R. a été probablement le plus éprouvé de la liste. Ouvert à 183, il glissa rapidement à 180 3-4. Il en a été de même du Southern Pac. et de l'Union Pac. Le premier déclina de 93 1-2 à à 91 7-8, le second de 172 1-2 à 170 7-8.

Le Soo ouvrit plus fort qu'hier, ayant touché 112, mais il fléchit bientôt d'une fraction à un point.

Le Copper et les autres valeurs industrielles ont perdu un peu de terrain. tant, balance payable en 7 ans à 4

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 1er Fév. 1907

Valeurs	Vend	Ach.	Valeurs	Vend	Ach.
Bell Telep.	140	139	Banks—		
Can. Pacific	181	180¾	B. N. Am..	....	148½
Detroit E R	78	77½	Commerce.	179	....
Dom Coal c	60½	60	Dominion.		......
do prf	....		Est. Towns	165	160
D.I. & S.c.	18½	18¼	Hochelaga	158	..
do prf	55	54	Imperial...	....	
Duluth c..	..	......	Merchants	169	168
do prf	......	..	Molson....		
Halif E.R.	101	95	Montreal..	257½	256
Havana E	......		Nationale.	....	....
do prf	85	.....	Nov. Scotia	.....	....
Ill. Tr. Pf.	93	90	Ontario....	....	.....
Inter. Coal	..	.....	Ottawa....		
do prf	......		Quebec....	138	135
L. of W. c.	.....	..	Royal,....	......	.....
do prf	.....	....	Sovereign..	134	.....
Laur. Pulp	...	....	Standard...	....	......
do prf	104	102	Toronto....	.....	.....
Mackay C.c.	73	71	Union	153	....
do prf	70½	69¾	Cottons—		
Mexican L.	53½	52	Can. Col...	57	53½
Minn & StP	111½	110	Dominion.	98	97
M.L.H. P.	88¾	88	Montreal..	129	124
M. L. & M.	...		Bonds—		
M. S. R ..	218	217½	Bell Tel....		
M. S W, c.	218	215	Can. C. C....	......	......
do prf		..	Dom. Coal	90	93
Mont. Tel.	161	158	Dom. I. & S.	77	76
N. O. T. &			Hav. E. R..		
Light ...	31	29	L. of Wood	107	106¼
Nova S.S.C.	69¾	68¾	Laur Paper		109
do prf	.....	.....	Mex. L. Co	79	76½
N.W. Land	.....		M. L. P. & P		82¾
Ogilvie Mill	....	250	Mt.L.H.&P	98	97
do prf.			M. S. R ..		103
R. & O. N.	78	77½	N.S. Steel C	.....	101
Sao Paulo.	....	..	Ogilvi-Mill	116	112
St.Jh. & R.	....	..	Price Bros	107	109
Toledo E.R	28	27¾	Sao Paulo.		
Tor. S. R..	111	110	Tex. Ser. A.	92½	90
Trinidad..	...		" B.	..	90
Twin C.R.R	103	102½	" C.	92½	90
W. India..			" D.		
Winnipeg..	178	175			
Wind. Hil.		...	Win. Elec	105¼	105

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Iron Pfd.—150 à 54, 100 à 54 1-4, 325 à 54, 50 à 54 1-4, 125 à 54.
Scotia—100 à 68 1-2, 10 à 69, 100 à 68 1-2.
Telegraph—15 à 160.
Mackay—50 à 72 1-2.
L. of W. Pfd.—40 à 108.
Mont. St. Ry.—1 à 215, 163 à 218, 100 à 217 1-2, 200 à 218, 1-2 à 217, 20 à 218.
Twins—50 à 103 3-4, 50 à 103 1-2, 100 à 103.
Soo Com.—50 à 112, 25 à 111 1-2, 100 à 110, 15 à 110 1-2, 25 à 110, 20 à 109 1-2.
Détroit—610 à 78, 50 à 78 1-4, 7 à 78, 2 à 78 1-4, 1 à 78 1-2, 100 à 78.
Toronto Ry.—25 à 110 1-4, 25 à 110 1-8, 50 à 110, 2 à 111, 175 à 110 1-4.
Coal—100 à 58, 25 à 60.
Rio—200 à 45 3-4, 300 à 45 1-2.
Rich. & Ont.—50 à 78.
Power—10 à 88 1-4, 50 à 87 3-4, 10 à 88 1-4, 30 à 87 3-4, 50 à 87 7-8, 70 à 87 3-4, 50 à 88, 25 à 87 7-8, 50 à 87 3-4, 140 à 88.
Coal Pfd.—8 à 110, 29 à 110 1-4.
Toledo—75 à 27.
Dom. Cot. Bds.—$1500 à 94.
Iron—50 à 18 1-8, 125 à 18 1-4, 20 à 18 1-2, 175 à 18 1-4, 250 à 18, 100 à 17 3-4, 10 à 18, 100 à 17 3-4, 625 à 18, 250 à 18 1-4, 100 à 19 1-2, 100 à 18 5-8, 50 à 18 1-2, 20 à 19, 275 à 18 1-2, 100 à 18 1-4, 20 à 18 1-2, 200 à 18 1-4.
Lau Pfd.—125 à 103.
Iron Bds.—$7000 à 76.
Bk. N. Sco.—1 à 290.
Bk. Mont.—42 à 256.
Can. Pac.—68 à 182, 50 à 180 7-8.
Tri City—5 à 90 1-2.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Détroit—25 à 78, 26 à 78, 25 à 77 3-4, 5 à 78, 50 à 77 3-4, 25 à 78.
Iron Com.—200 à 18 1-4, 100 à 18 1-4, 10 à 18 1-2, 50 à 18 1-4, 25 à 18 1-2, 50 à 18 3-4, 100 à 18 1-2, 25 à 18 3-4.
Power—25 à 88, 50 à 88, 10 à 88, 25 à 88 1-4, 25 à 88 1-8, 25 à 88 1-8, 25 à 88, 25 à 88, 25 à 88, 50 à 88, 25 à 88, 25 à 88, 25 à 88, 25 à 88 1-4.
M.S.R.—3 à 218, 50 à 218, 1-2 à 218, 25 à 218, 25 à 218, 25 à 218.
Mackay.—25-71¾, 25-71½.
Iron Pf.—50-54, 100-54, 25-54, 25-54.
Rio.—15-45½.
New M. St.—1-216.
Mackay Pf.—3-171.
C. P. R.—50-181¼.
Toronto.—25-110¼, 25-110½.
Scotia.—10-68½.
Cotton Bds.—1000 à 94.
Tolédo—25 à 27, 50 à 27.
Halifax—2 à 100.
M. S. M.—5 à 108 3-4.
Wood Pr.—10 à 108.
R. & O.—25 à 78, 25 à 77, 10 à 77½.

BOURSE DE NEW-YORK

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Vals	Ouv.	1 P.M.	Valeurs.	Ouv.	1 P.M.
Am. Car F.	43¾	42	L. & Nash	136	135
do pf.	.....	...	Manu Elev	...	
Am. C. Oil			Mis. Pac.	86⅞	86¼
Am Loc Co	71¼	71	Metropolit.		
A. L. Cop.	112¾	111½	Norf. & W.	84½	85¼
Am Sme C	144¼	141½	M.StP.-S.M	112	111½
do pf.			do prf	139¼	137
A. Sug R. C.	130¾	130¼	N Y C. & H.	127¾	125½
A.T. & S.F.	101¼	100	N Y O. & W	43¾	43¼
do pf.	99¼	99¼	Nat. Lead	68	65
Balt & Ohio	116½	115½	Pacific Mail		
B. R. T....	74	71¾	Penn. R. R.	131¼	129¾
C. & Al. Co		.....	P. Steel co.	49¼	48¼
Can. Pac..	183	180¾	People Gas	96	95¼
Ches & Ohio	50¾	50	Phil. & R.	122¾	120¾
C. & N.W.	181½	181½	do I prf		....
C. M. & St.	148¼	146¾	do II prf	.....	.....
C. G. N. Y	134½	134½	R. Island c	26¼	25½
Col. F. & I.	49	47½	South R. co	26¾	25¾
C.C.C. & St.L		......	do prf	.....	
D. L. & W	500	495	South Pac.	93¼	91⅞
Del. & Hud	210½	208½	Ten C. & I.		
Det. U. Ry			Texas Pac.	32	32
D. & R.G. Co	36¼	36½	Twin City.	103	102
do prf	.....	.....	U. S. L. C.	...	...
D.S.S. & At	.....	....	do prf		
do prf.		...	U.S.S. com	43¼	43¼
Erie Rail'd	35½	34	do prf	105½	104⅞
do II pf			U.S. Rub. c.	49	49
do I pf	70	70	do pf		
Great West	16¼	16	U. Pacif. C.	172¾	170⅞
Gen. Elec	......	.	do prf	...	...
Hav. Com.		....	Wabash...	16½	16¼
do prf	..	...	do prf	33	32½
Ill. Cent.		...	West U tel	......	..
Kan & T. Co	36	36	Wis. C. com	.....	......
do prf	69¼	69¼			

COMMERCE

MARCHE AUX GRAINS

AVOINE — Bonne demande, prix soutenus. Nous cotons : No 2, blanche d'Ontario, 42 1-2c ; No 3, 41 1-2c ; No 4, 40 1-2c le minot en magasin.

FARINES — Prix sans changement et assez bonne demande. Nous cotons : patentes de blé de printemps, choix, $4.50 à $4.60 ; do, seconde qualité, $4 ; patentes de blé d'hiver, $4 à $4.15 ; straight rollers, $3.55 à $3.65 ; straight rollers en sacs $1.60 à $1.70 ; extras, $1.45 à $1.55 ; farine d'avoine, $1.95 à $1.92 ; farine de blé-d'inde, $1.35 à $1.45 le sac.

FOIN PRESSE — Demande assez active, prix soutenus. On cote comme suit : No 1, $14 à $14.50 ; No 2, $13 à $13.50 ; mélangé de trèlle, $12 à $12.50 ; trèfle pur, $11.50 à $12 la tonne aux chars.

PRODUITS DE LA FERME

PORC FRAIS — Assez bonne demande, prix sans changement. Nous cotons : à l'abattoir, $10 à $10.25 ; à la campagne, $9.25 à $9.50 le 100 livres.

BASSE-COUR — Nous cotons : dindes, 10c à 14c ; poulets 9c à 11c ; oies, 9c à 10 1-2c ; canards, 10c à 11c la livre.

FEVES — Demande limitée, prix sans changement. Nous cotons : fèves de choix, petits lots, $1.30 à $1.35 le minot ; fèves de choix, lots de char, $1.25 le minot.

PATATES — Marché très ferme. Nous cotons : petits lots, 85c à 90c la poche ; lots de char, 75c à 80c la poche.

OEUFS — Marché modérément actif, prix soutenus. Nous cotons : œufs choisis, 27c ; No 1 d'automne, 25c ; œufs d'été, 23c ; chaulés de Montréal, 23c la douzaine.

FROMAGE — Marché très fort, mais tranquille. Nous cotons : fromage d'octobre, 13 1-8c à 13 1-4c ; fromage de septembre, 13 1-2c la livre.

BEURRE — Marché ferme avec bonne demande. Nous cotons : crèmerie, premier choix, 25 1-4c à 25 1-2c ; crèmerie, marque inférieure, 24c à 25c ; beurre de laiterie, 21c à 23c la livre.

NE PAS CONFONDRE

M. Eugène Lespérance, employé au théâtre Français, et domicilié No 75 rue Saint-Hubert, n'est pas le nommé Lespérance dont nous annoncions la condamnation pour vol il y a quelques jours.

A LA CAPITALE

Une motin du sénateur Poirier — Cour Suprême — M. Bureau solliciteur-général — Sir Wilfrid, malade, etc., etc.

(Dépêche spéciale)

OTTAWA, 1. — L'hon. M. Poirier proposera au Sénat, le 7 courant, une résolution à l'effet que le Sénat est d'opinion que le temps est venu pour le Canada de faire une déclaration de possession des terres et des îles situées au nord du Dominion et s'étendant jusqu'au Pôle Nord.

M. Delisle, député de Portneuf, demandera, lundi, si c'est l'intention du gouvernement de nommer une autre juge de la cour Suprême, choisi parmi le barreau de la province de Québec, afin de pouvoir remplacer un des juges actuels dans la cause où il refuse de siéger, ou se déclare déqualifié de manière à donner plus de satisfaction aux justiciables de la province de Québec.

—L'arrêté en conseil nommant M. Jacques Bureau solliciteur général, sera signé demain.

—Sir Wilfrid Laurier est toujours retenu chez lui par l'indisposition qui le fait souffrir depuis quelques jours.

—La commission des chemins de fer siège ce matin, dans les causes de Hamilton.

UNE POURSUITE

Une veuve réclame $5,000 pour la mort de son mari.

Une cause intéressante se poursuit actuellement devant la Cour Supérieure.

Il s'agit d'une action de $5,000 contre l'hôtel Queen's.

Le 29 janvier 1904, un nommé A. Décary travaillait au peinturage et au replâtrage de cet hôtel.

L'ascenseur, à chaque étage, était alors et est encore protégé, d'après la déclaration, par un grillage haut seulement de 7 pieds, laissant un espace de 2 à 3 pieds jusqu'au plafond.

Or, en travaillant sur un échafaudage, le malheureux Décary, ayant introduit sa tête entre le grillage et le plafond, pour travailler, eut le crâne mis en bouillie par le poids de 2,000 livres faisant partie du mécanisme de l'ascenseur, alors en mouvement.

On allègue contre l'hôtel Queen's que le préposé à l'ascenseur n'avait pas sonné la cloche pour annoncer que celui-ci allait s'ébranler. La défenderesse répond que le malheureux Décary a été victime de sa propre imprudence.

Mtre A. Délisle occupe pour la veuve, et Mtre Campbell Lane, avec Mtre Beaudoin comme conseil pour l'hôtel Queen's.

DIPLOMATIE

BERLIN, 1.— Le gouvernement allemand reconnaissait qu'il existait des sentiments hostiles au Brézil, contre l'en Von Neutler, son consul, depuis l'incident du "Panther" a déplacé ce diplomate.

Un député escamoté.

Le député socialiste italien Enrico Ferri faisait une conférence au théâtre Verdi, à Lestri Pollente, quand, entraîné par sa fougue oratoire, il s'avança près de la rampe et tomba dans le trou du souffleur. L'assistance resta un moment interdite, puis, voyant l'orateur sortir sans trop de mal de son trou, elle éclata d'un fou rire.

Et M. Ferri, après quelques instants de repos, reprit la suite de son discours...

Une Augmentation Reguliere

—de Force, de Stabilité et de Sureté, marque le développement de la Banque Sovereign

Actif total accumulé en 4½ ans . . .	$25,343,401
Dépots	75.578.920
Succursales et sous-agences	18

Intérêt payé 4 fois par année. Dépots de $1.00 en montant reçus dans le département d'Epargnes.

The Sovereign Bank of Canada

Bureau principal 232-236 rue St-Jacques.

Succursale du haut de la ville, 754-756 rue Ste-Catherine Ouest Coin Guy.

DE LA GLACE PURE

L'approvisionnement qui sera fait cet été avec la glace provenant du lac St-François.

M. le Dr McCarry est allé, mercredi, faire l'inspection de l'établissement de la Pure Ice Co., à Valleyfield. C'est une nouvelle compagnie à fonds social, qui vient de se former à Montréal pour faire le commerce de glace. L'approvisionnement sera fait avec la glace du Lac St-François, qui est la plus belle et la plus pure que l'on puisse désirer. L'expédition en sera faite par bateau ou par chemin de fer. M. McCarry dit que la glacière, construite à Valleyfield, peut contenir 10,000 tonnes, et est munie de toutes les améliorations modernes.

LE "TORONTO CLUB"

Réception annuelle à New-York

NEW-YORK, 1er.—Cinquante membres du club de l'Université de Toronto et leurs amis étaient présents hier soir, à l'hôtel Astor, au dîner annuel de l'association, sous la présidence de M. Thompson.

Après le dîner, on a bu à la santé du Roi Edouard et du président Roosevelt.

Au nombre des convives, étaient le professeur John Galbraith, principal de l'école des sciences appliquées de l'Université ; le professeur Alfred T. Delury, de l'Université de Toronto ; Miles M. Dawson, actuaire de la commission canadienne royale en cette ville ; le docteur Ferguson, de l'Université McGill et le docteur M. Cammon, vice-président du "Queens' College".

Le premier ministre d'Ontario, l'hon. J. P. Whitney, avait envoyé une lettre exprimant ses regrets de ne pouvoir assister au dîner.

RUPTURE D'UN FIL

Danger de l'accident, vu l'endroit où il s'est produit.

Ce matin, un accident pouvant avoir les plus grandes conséquences, s'est produit au coin de la rue St-Jacques et de la Côte St-Lambert.

Un de ces innombrables fils électriques qui font circuler nos tramways s'est tout à coup rompu à l'angle que forme la voie à cet endroit.

Si le fil s'était rompu pendant l'ascension de la côte par un tramway, on juge du désastre.

PLUS DE LICENCE

Pour avoir fait boire un policeman d'Ottawa.

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

OTTAWA, L'hôtelier Bancroft, de la rue Willington, qui a donné de la boisson au constable McDonald pendant qu'il était de service, a perdu sa licence ce matin, sur l'ordre du magistrat O'Keefe.

AU PROFIT DES PAUVRES

Deux avocats font un pari dont l'enjeu va à la St-Vincnet.

Deux avocats bien en vue de cette ville, mais qui ont des intérêts dans la ville Saint-Louis, ont fait un pari dont les pauvres de cette dernière ville, vont profiter. Ce pari avait été fait après l'assemblée publique de lundi dernier, au cours de laquelle on discuta les amendements proposés à la charte. L'enjeu était de $20. Le perdant s'est exécuté et le gagnant a remis le chèque à M. le chanoine LePailleur pour être versé dans la caisse de la Saint-Vincent de Paul. M. le curé a mis au bas de son reçu une note disant qu'il verrait encore d'un bon oeil plusieurs paris de ce genre.

HAWKESBURY

Correspondance spéciale à la PATRIE.

HAWKESBURY, 1er — Mme Exavier Lacraipe, de L'Orignal, Ont., donait naissance ces jours derniers à trois petites filles.

—Le club de hockey d'Hawkesbury est allé jouer à Buckingham l'autre soir et a été battu par 9 à 3.

POUR LE WESTERN

MM. Peter Lyall et H. Hodgson, propriétaires du "Western Hospital," se sont abouchés, ce matin, avec les honorables Lomer Gouin et Weir, afin d'obtenir une augmentation de subsides.

Le gouvernement provincial accorde au Western Hospital un subside annuel de $200. Les messieurs plus haut nommés, alléguant que l'hôpital a doublé de valeur et d'importance, voudraient faire doubler le subside.

UNE ESCADRE ANGLAISE

Visitera le port de Québec l'été prochain.

QUEBEC, 1. — On annonce que le printemps prochain, on verra réunis dans le port de Québec plusieurs navires de guerre anglais qui font partie de l'escadre de la Manche et de la première escadre de croiseurs.

On a choisi dans ces deux escadres les meilleurs navires, qui se rendront à Hampton Roads pour y prendre part à une manifestation nationale à l'occasion de l'ouverture de l'exposition de Jamestown par le président Roosevelt.

Le gouvernement britannique a été invité à prendre part à la revue navale parce que l'on célèbrera alors le troisième centenaire de l'établissement des colons anglais en Amérique.

Le vice-amiral George Neville viendra en Amérique, à bord de son navire, le "Good Hope", avec l'escadre de croiseurs cuirassés de première classe, en mai prochain et, après la célébration, il se rendra à Québec et à Halifax avant de retourner en Angleterre.

La première escadre de croiseurs comprend l'"Antrim", l'"Argyll", le "Devonshire", le "Good Hope", l'"Hampshire" et le "Roxburgh". Ce sont tous des croiseurs cuirassés de 10,500 tonnes.

La flotte de la Manche comprend l'"Albermarle", le "Coxsar", le "Canepus", le "Carnwallis", le "Duncan", l'"Exmonth", le "Glary", le "Goliath", l'"Illustrious", le "Jupiter", l'"Océan", le "Prince George", le "Swiftsme", le "Russell", le "Triumph" et le "Venson", tous de 12,500 tonnes.

DE PASSAGE A MONTREAL

M. J. M. Prévost, marchand de Saint-Gabriel de Brandon, accompagné de son épouse et de ses deux filles, est de passage à Montréal, à l'hôtel Carré Viger. Les membres de cette famille viennent pour assister à la prise d'habit qui aura lieu demain au couvent des Soeurs de Sainte-Anne de Lachine. Une des filles de M. Prévost doit y prononcer demain ses derniers voeux.

—M. et Mme Octave Robillard de Saint-Hyacinthe étaient de passage à Montréal ces jours-ci, en voyage de noces. Ils ont été les hôtes de MM. Ménard et Papillon, de l'hôtel Carré Viger. Ce matin, les nouveaux mariés sont partis pour Sherbrooke.

Nassau, Cuba & Porto Rico

Bermuda

Croisières spéciales de 14 jours à bord du nouveau steamer à double hélice

Le Kronprinzessin Cecilie

(9,000 tonnes)

quittant New-York

Le 19 Fév., les 7 et 23 Mars

Arrêt accordé aux Bermudes. A chaque port d'escale il y amplement de temps pour visiter.

$100.00 et en montant y compris lit et repas

Pour plus amples détails, s'adresser à la

Ligne Hamburg-American,

35-37 Broadway, N. Y.

JAMES THOM, agent général, 17 rue St-Sacrement ; W. H. Henry, Edifice Temple, 185 rue St-Jacques ; Norman L. Lusher, 172 rue St-Jacques.

287-l-mer-v-jno

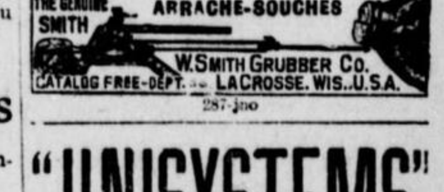

287-jno

"UNISYSTEMS"

Tel. Main 585

Notre nouveau catalogue d'appareils "Globe" pour enregistrer le temps est prêt. Si vous avez des employés ils vous en faut une copie.

UNIVERSAL SYSTEMS

LIMITED

8-10 Rue Adelaide Ouest, Toronto.

14 Edifice de la Banque d'Ottawa, Montreal.

AVIS DE FAILLITE

In re

THE UNIVERSAL FURNITURE CO. ET EXCELSIOR CLOAK CO.

Les soussignés vendront à l'encan au No 69 rue St-Jacques, Montréal, MERCREDI, LE 6 FEVRIER, 1907, A 11 HEURES,

l'actif ci-dessous décrit, savoir:

No 1. Fonds de commerce de meubles et fixtures au No 53 rue Craig ouest, d'après inventaire	$6,948.11
Aussi l'option du bail à loyer des prémisses au 1er de mai prochain, et les droits sur le hangar érigé par les faillis.	
No 2. Roulant comprenant trois chevaux, voitures d'hiver et d'été	450.00
No 3. Les dettes de livres suivant liste, de la Universal Furniture Co.	27,987.82
No 3. Do/. Excelsior Cloak Co.	1,064.61
No 5. Equité sur marchandises engagées à Boyd & Co.	350.00

Le magasin sera ouvert mardi, le 5 courant.

Les listes sont visibles au bureau du curateur.

Conditions, argent comptant. Un dépôt de dix pour cent. sera exigé sur adjudication. Pour autres informations s'adresser à

ALEXANDRE DESMARTEAU, Curateur,

No 60 rue Notre-Dame est, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

283—29, 31, 1

Vente par Autorite de Justice

Mardi, le dix-neuf février courant, 1907, à dix heures du matin, au bureau du notaire soussigné, 71a St-Jacques, Montréal, sera vendu au plus haut enchérisseur l'immeuble suivant dépendant de la succession de feue Maria Euphrosine Legault dit Deslauriers, épouse de M. Hildège Marsan, entrepreneur-menuisier de la cité de Montréal, savoir: —

Un lot de terre situé sur la rue Agnès, dans la cité de Montréal, contenant vingt-quatre pieds de front par quatre-vingt-douze pieds de profondeur, plus ou moins sans garantie de mesure précise, ce terrain forme la partie sud-est du No once cent cinquante-huit (1,158) des plans et livres de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, et contient vingt-quatre pieds de front sur la rue Agnès, par quatre-vingt-douze pieds de profondeur, mesure anglaise.

Pour les conditions, s'adresser au No 71a rue St-Jacques, Montréal.

Montréal, 1er février, 1907.

R. T. BEAUDOIN, N.P.

287—1

AVIS

THE MONTREAL COTTON CO

Avis est par les présentes donné que L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des actionnaires de cette compagnie aura lieu à la Salle de Lecture dans l'édifice du Board of Trade, en cette ville, le mardi, 12ème jour de février prochain, à midi, pour recevoir le rapport de l'année dernière, pour l'élection des directeurs et la transaction des affaires de la compagnie, tant générales que spéciales.

Par ordre du Bureau de direction,

JOHN LOWE, Jr.,

Secrétaire-trésorier.

Montréal, 31 janvier, 1907.

287—1-5-10

VENTE A ESCOMPTE DE TOOKE

Vu les grandes foules de clients qui visitent nos magasins et le grand nombre de ceux qui s'en retournent sans avoir été servis, nous avons résolu de continuer cette vente durant quelques jours encore. Toutes les marchandises à nos trois magasins sont offertes à vingt p.c. d'escompte sur les prix réguliers marqués.

R. J. TOOKE, 177 Rue Saint-Jacques
493 Rue Ste-Catherine Ouest
473 Rue Ste-Catherine Est

AU BON MARCHE

GARNITURES DE MAISON A PRIX TRES REDUITS

Quoique ce ne soit pas encore le temps du déménagement, ce rayon n'en offre pas moins des occasions très avantageuses. Les personnes qui auraient quelque renouvellement à faire, trouveront ici, ce qu'il leur faut, à des prix excessivement réduits, en vue de la grande vente de Février, commençant Lundi, le 4.

Tapis Tapestry, différents patrons, bonne qualité, ancien prix 60c, prix réduit de février 37 1-2c
Tapis de corde, 1 vg. de large, qualités ordinaires de 25c et 30c, prix réduit, la verge 19c
Carpettes (rugs) en tapestry, grandeur 10 1-2 x 12, 4 différents dessins, ancien prix, $15.00, pour $11.49
Mousseline blanche brodée, 30 pcs. de large, de 25 et 35c, prix réduit de février 15c
200 paires de rideaux en mousseline blanche avec volant et insertion, régulier $1.75, prix de février 89c
Rideaux en point blanc "Nottingham", grandeur 3 1-2 de long par 56 pcs., qualité de $1.50, pour 99c
Portières en chenille, couleurs diverses, régulier $5.00, réduites à $2.50
Tapis Union, 1 vg. de large, régulier 50c, pour 34c

LETENDRE, FILS & CIE., 567 rue Ste-Catherine Est.

TEMPERATURE

Toronto, 1.—Vents de l'ouest. Neige et plus doux demain.

Les chiffres de la température nous sont fournis par la HEARN & HARRISON, 10-12 rue Notre-Dame Est.

Aujourd'hui Maximum	18
Même date l'an dernier	33
Aujourd'hui Minimum	5
Même date l'an dernier	23

NOTES DE LA TEMPERATURE

Le temps semble devenir plus doux dans Ontario et Québec.

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI 2 FEVRIER

Purification de la Ste-Vierge.
Lever du soleil, 7.20.
Coucher du soleil, 5.06.
Lever de la lune, 9.39.
Coucher de la lune, 9.37.

Annonceurs Satisfaits

CE QU'ILS DISENT :

"Nous recommandons fortement "La Patrie" à toutes maisons anglaises."

BLACK & WHITE.
Thés et Cafés.

LE MARCHE FINANCIER

Le marché est aujourd'hui en meilleur état qu'hier.

Les gens qui ne sont pas des millionnaires, et qui avaient trop acheté sur marge, ont perdu leur mise.

Aucun de nos gros capitalistes, de ceux qui jouent sur les marchés européens, américains et canadiens, n'a souffert d'une manière sérieuse.

Dans les moments de crise, ce sont les gros qui mangent les petits.

Nous avons entendu beaucoup d'hommes d'affaires se plaindre de ce que l'argent d'un certain nombre de banques canadiennes est trop abondamment employé de l'autre côté de la frontière.

Cette politique gêne et embarrasse, cela va de soi, le marché canadien qui ne peut parfois, même avec les meilleures garanties, obtenir des avances qui permettraient d'opérer plus facilement, avec plus d'avantages pour les intéressés et pour le Canada.

D'un autre côté, les actionnaires, les directeurs des banques répondent à cet argument que le capital n'est pas obligé d'avoir du cœur, que la direction d'une banque est tenue de faire de l'argent, autant d'argent qu'elle en peut faire, dans l'intérêt de ceux qui en détiennent les actions.

Quoi qu'il en soit; nous sommes heureux de constater que la situation s'est éclaircie, et que le marché a repris presque tout son calme.

INAUGURATION

Le "Commercial & Technical High School", 53 Sherbrooke Ouest, sera inauguré cet après-midi, à 4.30 heures, par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Sir Louis A. Jetté.

Le Rév. Dr Shaw, président du bureau de la Commission des Ecoles protestantes, présidera.

Parmi les personnages importants qui ont promis d'assister, on remarque : l'honorable Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec ; l'hon. Weir, Sir William C. Macdonald, Dr Peterson, Dr Robertson, du collège de Sainte-Anne de Bellevue, M. Boucher de La Bruère, etc.

Après la cérémonie, l'établissement sera ouvert au public qui pourra en faire l'inspection.

CETTE ATTAQUE

Les Apaches se servirent de leur pong au lieu d'une garcette.

Le reporter de la "Patrie" a appris que c'est M. Gareau qui pensionne au no. 851 de la rue Huntley qui a été attaqué par des bandits, en face du magasin de M. Pellerin, 1831 de la rue Saint-Hubert.

Il parsuitrait d'après M. le capitaine Charbonneau que les apaches se sont servis de leurs poings au lieu d'une garcette pour mettre leur victime hors de combat. Nous nous empressons de donner crédit aux voleurs de grand chemin.

L'ANGE GARDIEN

Correspondance spéciale à la "Patrie."

L'ANGE GARDIEN, 1.—A L'Ange Gardien, le 31 janvier, à 9 heures, ont eu lieu les funérailles de M. Pierre Measier, âgé de 78 ans et 8 mois.

Le deuil était conduit par M. Ludger Ménard. Les porteurs étaient: MM. Moise Bourbeau, Ludger Gladu, Philippe Houle et Joseph Doré.

APPREHENSIONS RIDICULES

L'eau de l'aqueduc est à son niveau normal et on n'a pas raison de s'inquiéter d'une disette d'eau

M. Geo. Janin, le surintendant de l'aqueduc, parlant ce matin, au sujet des appréhensions que cause en certains milieux l'insuffisance de notre aqueduc, dit qu'il n'y a aucune raison de s'alarmer; que la situation cette année, est normale et qu'il n'y a rien de plus défectueux cette année dans le système, que les années passées. Seulement le système de notre aqueduc est manifestement insuffisant et c'est pourquo la ville vient de s'adresser à la Législature pour obtenir.

LE POUVOIR D'EMPRUNT

nécessaires afin de pourvoir à l'agrandissement de notre aqueduc. Il est donc du devoir du Board of Trade et de l'Association des Assureurs de nous aider à obtenir ce que nous demandons, au lieu de manœuvrer de façon à faire échouer tout projet d'amélioration. Quand nous aurons un aqueduc parfait, nous serons

A L'ABRI DU DANGER

dont on nous menace tous les ans à pareille époque. C'est la vieille histoire qui se répète et toutes les critiques que l'on pourra faire sans travailler à apporter le remède désiré, c'est donner des coups de bâton dans l'eau. Nous n'avancerons à rien.

Le Board of Trade connait les faits mieux que tout autre corps public en ville.

Comme question de fait, dit M. Janin, en réponse à une question, ces appréhensions sont ridicules. L'eau est à son

NIVEAU NORMAL

à cette saison et vienne un peu de temps doux, en quelques heures, le réservoir revient à son niveau ordinaire.

UN ŒIL ARRACHE ET SON ARGENT VOLE

La triste aventure dont fut victime un Américain de passage à Montréal

Les apaches montréalais ont fait une nouvelle victime dans la soirée de mercredi à jeudi.

Un Américain qui passait sur l'avenue Mont Royal, fut tout à coup attaqué par trois bandits.

L'Américain se défendit bravement, mais il dut succomber sous la force du nombre.

Il fut entraîné dans un terrain vacant où une nouvelle lutte commença. La malheureuse victime eut un oeil arraché et tout son argent volé.

Trois agents du chef Carpenter sont à la recherche des bandits.

SINISTRE MARITIME

DOUZE MORTS

LONDRES, 1er — Les bateaux de sauvetage de Northpool, ont sauvé, ce matin 24 hommes de l'équipage du steamer anglais "Clevering" qui s'est jeté à la côte, à l'embouchure de la Tees, hier.

Le froid était tellement intense que neuf matelots sont morts, avant l'arrivée des bateaux de sauvetage; avec trois matelots, qui se sont noyés lorsque le vaisseau s'est échoué: on arrive au nombre de 12 victimes.

Le vaisseau est complètement brisé. Le capitaine Scott est parmi les morts.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

QUATRE MORTS — BLESSES

COLUMBUS, 1er — Un train de fret, sur le Baltimore et Ohio, est venu en collision, aujourd'hui avec un train de fret de Pennsylvanie, près de Black Lick. Quatre hommes ont été tués et il y a plusieurs blessés. Les officiers de chemin de fer ne veulent donner aucune information sur l'accident.

M. SISE

Fait une déclaration au sujet de la grève des employées de téléphone

M. Size, président de la Cie de téléphone Bell, a fait la déclaration suivante, ce matin, au sujet de la grève des filles de téléphone à Toronto :

" La compagnie n'a pas été obligée d'envoyer, ce matin, un autre contingent de jeunes filles de Montréal pour remplacer les grévistes. Le gérant de Toronto m'informe qu'il a, pour le moment, un nombre suffisant d'employées aux différents bureaux de la ville.

COURRIER DE JOLIETTE

La population — Notes diverses

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

JOLIETTE, 1er.—L'état transmis au secrétaire de la province par le secrétaire-trésorier de la Corporation de la ville de Joliette indique que la population de cette ville est de 5,225 habitants.

—L'action des demandeurs dans la cause de A. Masson et al, vs DuSault Compagnie, Limitée, a été renvoyée avec dépens par jugement de M. Chs. C. de Lorimier.

—On parle d'organiser une grande mascarade qui aura lieu dans le cours du mois de février.

—M. Amédée Sylvestre, de Saint-Gabriel de Brandon, était de passage en cette ville, hier.

—La retraite des finissants, au séminaire de Joliette, est commencée depuis mercredi soir. Cette retraite est prêchée par le Rév. Père O. Joly, C.S.V.

—MM. H. Beaumier, G. Chevalier, Adrien Bonin, M.D., Hector Trudeau et Mlles Ida Provost, Laura Lavallée, Lumina Leblanc, Bernadette Beaupré, Albertine Beaupré, Anna Beaupré, sont allés passer la soirée de mercredi à Saint-Jacques de l'Achigan, chez M. Gill, gérant de la Banque d'Hochelaga.

—Nous apprenons que M. Ed. Cailloux, épicier, de cette ville, doit aller résider à Montréal, le printemps prochain.

—Nous souhaitons la bienvenue à M. Eugène Thouin, de Montréal. M. Thouin est employé chez MM. Chevalier et Cie., en qualité de teneur de livres.

COURRIER DE SAINT-JEROME

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

SAINT-JEROME, 1. — A. Robert et Cie., marchands épiciers, ont fait cession de biens cette semaine, pour le bénéfice de leurs créanciers, à la demande de M. C. Robert.

—M. Pierre Marinier, de Sainte-Agathe des Monts, a aussi fait cession de ses biens à la demande de M. Rodrigue Deschambault.

—A l'ouverture du terme de la Cour Supérieure, à Sainte-Scholastique, le premier qui préside dans le district de Terrebonne, l'honorable juge Robidoux, l'honorable M. F. X. Mathieu, le doyen des membres du Barreau du district, a souhaité la bienvenue au nom de ses confrères du district au nouveau juge. M. le juge Robidoux s'est déclaré très satisfait d'avoir à administrer la justice dans notre district.

—M. A. Traversy, de la maison Demers et Fletcher, de Montréal était en notre ville, cette semaine.

—M. J. J. Grignon, protonotaire de Sainte-Scholastique, était de passage en notre ville ces jours derniers.

—M. D. Léonard, N.P., de Sainte-Monique, était de passage à Saint-Jérôme, jeudi, en voyage à Saint-Jovite.

RESPECT A LA LOI

Cinquante agents spéciaux sont partis ce matin de Montréal pour la province.

GARE AUX BRACONNIERS

M. LE MAGISTRAT RIENDEAU PREND DES MOYENS DE RIGUEUR QUI FERONT DU BIEN.

Les braconniers n'ont qu'à se bien tenir, de même que les pêcheurs qui n'observent pas les règlements.

Cinquante agents spéciaux sont partis ce matin de Montréal pour se répandre par toute la province et y découvrir les contraventions à la loi

M. JOS. RIENDEAU, garde-chasse provincial.

de chasse et de pêche qui se commettent journellement.

Cette nouvelle mesure a été prise par le gouvernement à l'instigation de M. le magistrat Jos. Riendeau. Elle fait honneur à l'esprit d'initiative et au zèle de cet officier.

Depuis longtemps on déplore

LE MASSACRE

de poisson et de gibier commis par des chasseurs imprévoyants ou des pêcheurs âpres au gain. Mais on ne savait pas quel moyen prendre pour enrayer cet abus, lorsque M. Riendeau a suggéré cette mesure extrême.

On veut frapper un grand coup, terroriser les délinquants et leur apprendre par

DES CONDAMNATIONS SEVERES

le respect de la loi et le souci des intérêts économiques de la province.

M. Riendeau se met lui-même de la partie et dirigera le travail des cinquante agents.

CONSULTATION

La PATRIE publiera demain des réponses de quelques-uns de nos principaux hommes d'affaires de Montréal à la question suivante qu'elle leur a posée:

"Quel est le facteur le plus important du succès pour un jeune homme qui se choisit une carrière?"

BRIS D'UNE GLACE

Ce matin, vers dix heures, un accident a amené le bris de la grande glace à la façade du magasin Royal, 225, rue McGill. Un charretier de la Record Foundry Machine Co. arrivait chez M. H. A. Wilder, dont le magasin avoisine le Royal. Voulant faire reculer son sleigh pour décharger ces marchandises, il calcula mal la distance et l'arrière de la voiture vint donner de la vitrine du magasin Royal. Les dommages sont de $75.

LA CIE RICHELIEU

Nouvelle émission de bons pour $2,000,000.

A l'assemblée annuelle de la Cie. Richelieu et Ontario, le 12 février, les directeurs demanderont aux actionnaires l'autorisation d'émettre $2,000,000 de débentures, afin de faire des améliorations et des additions à la flotte de la compagnie.

La somme de $500,000 serait offerte sur le marché immédiatement après l'autorisation et un autre montant de $500,000 un peu plus tard.

PAS DE SUICIDE

Meurtre et vol

NEW-YORK, 1. — William F. Donohue, le député du comté de King ne s'est pas suicidé, comme on le croyait hier. Il aurait été assassiné et volé.

A PROPOS DE LOYER

A quelle date exacte doit se donner l'avis de congé requis par la loi

UNE OPINION

COMMENT S'EST IMPLANTEE DANS LE PUBLIC L'ERREUR DU 1er FEVRIER.

La PATRIE publiait hier un article où il était dit que la coutume, pour propriétaires et locataires, est de donner leur avis de congé trois mois à l'avance, c'est-à-dire le 31 janvier, mais qu'un jugement de la Cour de révision venait récemment d'établir que l'avis ne peut être exigible qu'un mois à l'avance, le 31 mars.

Plusieurs lecteurs se sont adressés à nous pour savoir à quoi s'en tenir.

Désireuse de renseigner ses lecteurs de façon très précise, la PATRIE s'est adressée à Mtre Albert P. Dorais, de la société légale "Dorais, Dorais et Bessette".

Mtre Dorais a écrit un ouvrage spécial sur

LE LOUAGE ;

il occupait pour le gagnant dans la fameuse cause Comte vs Gissing, jugée récemment en cour de révision, et qui a détruit l'ancienne jurisprudence, ou plutôt l'ancienne coutume voulant que le délai de trois mois pour le congé, fut généralement exigible.

Dans cette cause de Comte contre Gissing, M. Comte, le propriétaire, n'avait donné l'avis que le 2 ou 3 de février.

L'autre partie refusa de déménager, alléguant que l'avis venait trop tard. Les locataires de la maison occupaient celle-ci depuis plusieurs années par tacite reconduction, c'est-à-dire sans renouveler le bail à chaque année.

M. Comte qui prétendait qu'il avait jusqu'au 31 mars pour donner son avis, eût gain de cause en cour Supérieure et en cour de Révision.

Voici les informations, à propos des

AVIS DE CONGE

que nous avons recueillis :

Le bail cesse de plein droit et sans avis, à l'expiration du terme fixé, lorsque les parties ont fait un bail par écrit et ont fixé le temps qu'il doit durer.

L'avis de congé, pour mettre fin au bail, est requis dans le cas suivant : 1o. que le bail est verbal ; 2o. lorsque les parties ont fait un bail par écrit, mais n'ont pas fixé le temps qu'il doit durer ; 3o. lorsqu'il s'agit d'un bail continué par tacité reconduction ; 4o. lorsqu'il s'agit du bail présumé qui résulte en loi de l'occupation d'un immeuble par simple tolérance du propriétaire, sans bail.

Tout anormale qu'est la distinction faite par la loi entre le bail écrit et le bail verbal, il faut l'accueillir, si l'on admet que le texte du code doit recevoir l'interprétation que ses expressions comportent.

Le délai dans lequel le congé doit être donné peut être de trois mois, d'un mois, d'une semaine, ou d'un jour, suivant que le loyer est payable par termes de trois mois ou plus, ou chaque mois, ou chaque semaine, ou chaque jour.

Nous envisageons ici le cas le plus usuel, celui d'un bail, de maison à l'année, dont le loyer est payable à chaque mois, et qui est censé finir le premier de mai. Les parties ne peuvent mettre fin à ce bail que par un avis d'un mois avant le premier de mai. Ceci s'applique aussi bien au bail résultant de la tacité reconduction, qu'à celui résultant d'une convention expresse sans terme écrit. La loi ne requiert qu'un avis d'un mois, si le loyer est payable à tant par mois.

Mais, à l'égard du bail que la loi présume dans le cas d'occupation d'un immeuble par simple tolérance, sans bail, il importe de remarquer que les parties n'y peuvent mettre fin que par un avis de trois mois avant le premier de mai ; car on peut déduire de l'article 1608 C.C. que le loyer, dû en vertu de ce bail présumé, n'est payable que par termes de trois mois.

On voit donc que l'avis de trois mois est assez rarement requis, car le lover n'est pas souvent payable par termes de trois mois ou plus.

Il peut arriver toutefois, et il arrive fort souvent dans la pratique, que les parties, dans les baux par écrit, font des stipulations expresses à l'égard de l'avis qu'elles devront se donner. En pareil cas, ces stipulations sont la loi des parties, et les parties doivent s'y soumettre.

Les propriétaires des maisons ont l'habitude de se réserver le droit de faire visiter les lieux par les nouveaux locataires qu'ils ont en vue, pendant les trois mois qui précèdent le premier de mai. Et c'est ce qui détermine ordinairement les parties à prendre une décision vers le premier de février, ce qui a donné naissance à cette erreur, répandue dans le public, à savoir : que la loi exigeait généralement l'avis le 31 janvier comme le croyaient les uns, ou le 1er février, comme le croyaient les autres.

PLAINTES NON FONDEES

Pourquoi la Compagnie des Tramways commande des chars à l'étranger

SA CHARTE

LA COMPAGNIE AFFIRME QUE LES INTERETS DES OUVRIERS SONT LES SIENS.

Un officier autorisé de la Compagnie des Tramways, qu'un reporter de la PATRIE est allé interviewer au sujet des plaintes faites par des unions ouvrières auprès du Conseil de Ville, a affirmé que la compagnie observait les obligations de sa charte, dans la construction de ses chars.

"Tous les chars qui font le service en ville sortent de nos usines, a-t-il affirmé, et voilà tout ce à quoi nous sommes tenus.

"Pour notre réseau extérieur : le suburbain, le Park and Island et le Terminal, il nous arrive de commander des chars ailleurs, à Ottawa par exemple. Nous avons non seulement

LE DROIT

d'en agir ainsi, mais nous y sommes contraints par la force des choses."

L'officier nous explique que les usines de la compagnie à Montréal, qui ont une capacité de production annuelle de 50 chars, rencontrent bien les besoins ordinaires de la circulation.

—Cette production est considérable, parait-il, pour une usine dont le débouché est tout local—Mais la compagnie des tramways, comme le Grand Tronc, et le Pacifique d'ailleurs, est parfois incapable de faire face aux éventualités. Elle donne alors des commandes au dehors.

"Mais soyez sûrs, nous dit l'officier en matière de conclusion, que la compagnie comprend que les intérêts des ouvriers de Montréal, sont les siens propres et qu'elle agit dans ce sentiment autant que possible.

A PROPOS D'ALARMES

L'INCENDIE A LA CANADIAN GLASS, DONNE LIEU A UN INCIDENT.

Un incident, qui s'est produit mercredi dernier, lors de l'incendie à la Canadian Glass Co., a engagé les autorités du département des incendies à introduire toute une révolution dans le système des alarmes.

Mercredi, le sous-chef Tremblay, comprenant, que vu la grande distance qui le séparait de l'endroit où était la prochaine borne-fontaine, il aurait besoin de quelques longueurs de boyaux à incendie, sonna une deuxième alarme, laquelle amena sur le théâtre de l'incendie les appareils et les hommes de quatre autres postes. Si l'accident se fût produit dans le centre de la ville,

UNE SECONDE ALARME

eût amené la moitié de la brigade. Or dans l'espèce point n'était besoin d'un tel renfort.

Le sous-chef Tremblay fit en conséquence son rapport et soumit un plan, qui a reçu l'approbation de M. James Ferns, le surintendant des alarmes.. A l'avenir, le sous-chef, le premier rendu au feu, s'il désire avoir l'assistance d'une ou deux ou de plusieurs voitures, n'aura pas à sonner une seconde alarme. Au moyen d'un code particulier de sons frappés sur le timbre, qui se trouve à l'intérieur de la boite d'alarme, lequel est en communication avec le poste central, M. Ferns saura qu'on requiert les services d'un fourgon, d'une échelle, d'une pompe à vapeur, etc.

M. JOHN KENNEDY

Les commissaires du port ont accepté la démission de M. John Kennedy comme ingénieur en chef. M. que nous avons recuill Kennedy reste, cependant, ingénieur-consultant de la commission.

La ministre de la marine a permis à M. F. W. Cowie d'agir comme ingénieur en chef du port, à condition qu'il reste ingénieur-surintendant du chenal du Saint-Laurent.

En conséquence, les commissaires ont résolu de nommer M. F. W. Cowie ingénieur en chef jusqu'à l'ouverture de la prochaine navigation, le 1er mai 1907, alors qu'une nomination permanente sera faite.

LA QUESTION DU GAZ

L'ECHEVIN PAYETTE PARLE DE LA SITUATION FAITE AUX CONTRIBUABLES DE STE-CUNEGONDE ET ST-HENRI

La question du gaz fait tous les frais des conversations à l'hôtel-de-ville. Le projet Payette a été confié à l'imprimeur ce matin et il sera distribué dans sa forme définitive, aux échevins, demain midi.

Parlant de la teneur du fameux document, M. l'échevin Payette disait ce matin que l'on semble perdre de vue les clauses relatives à Sainte-Cunégonde et Saint-Henri, pour ne s'occuper que de celles qui ont trait aux conduits souterrains. Mais qu'on n'oublie pas, dit-il, qu'à Sainte-Cunégonde et à Saint-Henri les citoyens paient leur gaz $1.50 les mille pieds, avec en plus une amende de 50c pour un retard de 15 jours dans le paiement du prix.

longue échéance dans les deux cas et elle ne paie rien à la ville en retour. Or nous voulons mettre les citoyens de Ste-Cunégonde et de St-Henri, sur le même pied que les citoyens de Montréal. C'est pourquoi je m'étonne que les citoyens de ces deux quartiers trouvent le moyen de s'objecter à un projet qui les ramène à la vie.

Quant à la clause de la contribution de 3 p.c. sur les recettes brutes de la compagnie, elle est essentielle, car elle fournit un moyen à la ville d'atteindre les $50,000,000 de propriétés, qui sont exemptes de taxes à Montréal, attendu que tous les établissements consomment du gaz ou de l'électricité et qu'ils devront payer leur part, comme les autres citoyens.

SAVIGNAC COUPABLE

LES JURES LE RECOMMANDENT A LA CLEMENCE DE LA COUR

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, Ont., 1. — Un verdict de culpabilité avec recommandation à la clémence de la cour a été rendu à 8 heures, hier soir, contre le docteur J. A. Savignac, accusé d'avoir tiré deux coups de revolver sur sa belle-mère, dans l'intention de la tuer.

Le juge McMahon attendra probablement à lundi pour imposer la sentence. Les jurés ont délibéré pendant deux heures et déclarent qu'ils ont recommandé Savignac à la clémence de la cour parce qu'il était malade bien avant de commettre son crime.

Les médecins ne s'accordent pas sur l'état mental du prisonnier et l'on ne croit pas qu'il soit aliéné, malgré que la folie soit héréditaire dans sa famille.

LA VEUVE SCLATER

LE DETECTIVE McCASKILL EST PARTI POUR COO-COO-CACHE AFIN DE L'ARRETER

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

GRANDES-PILES, 1. — Hier matin, le détective McCaskill, M. Monet, protonotaire de Montréal, et M. Wilson, avocat, sont partis de Grande-Anse pour Coo-Coo-Cache.

Ils ont engagé pour les conduire, M. Aimé Dontigny, l'un des principaux témoins du procès de McCraw.

On dit que le détective McCaskill va à Coo-Coo-Cache pour y opérer l'arrestation de la veuve Sclater, pour mépris de cour, afin que la justice l'ait à sa disposition, lors du prochain procès de McCraw.

NAISSANCE

THIBAULT— A Montréal, le 29 courant, au No 314 rue Visitation, la femme de M. Damase Thibault, une fille, Marie-Louise-Annette.

Parrain et marraine, M. Treffié Laverdure et Mlle Louisa Lanthier.

DECES

LEMIRE — A l'Assomption, le 31 courant, à l'âge de 10 ans, Jean, fils bien-aimé de F. X. Lemire, notaire et marchand.

Les funérailles auront lieu le 2 février à 9 heures a. m. 286-2

PREVOST — A Ville St-Louis, le 31 courant, à l'âge de 46 ans et 5 mois, Délima Payette dit St-Amour, épouse de Michel Prevost.

Le service funèbre aura lieu samedi, le 2 février.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 993 rue Sanguinet, à 7 1-5 heures, pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus du Mile-End, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Elle était dame de Ste-Anne. 286-2

MANGE QUEUES DES RATS
si tu les aimes, donne-moi la Gélatine Charlotte.

APPRENTI.— On demande un jeune garçon, pour apprendre la typographie. S'adresser à la 'Patrie.'